K A

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack

OLACK 2010

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2010

Août 2011

COMITE DE REDACTION	
Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Mbaye NDIAYE

Adjoint du Chef du Service Régional	Amath DIAGO
Secrétaire	Foutoumatou YOUSSOUFI
Chauffeur	Papa DIOUF

COMITE DE REDACTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Mory DIOUSS, Mamadou WONE, Awa CISSOKO, Amadou Fall DIOUF, Vénus SARR, Bintou DIACK, Alpha WADE, Modou Ndour FAYE, Mody DIOP, Malick DIOP, Alain François DIATTA.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

SIGLES ET ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

ASC : Agent de Santé Communautaire

ATE : Agent Technique d'Elevage

ATP : Agent Technique des Pêches

BCG : Bacille Calmet et Guérin

BV : Bovin

CCA : Centre Culturel Africain

CS : Case de Santé/Centre de Santé

CFA : Communauté Financière Africaine

CG : Comité de Gestion

CM : Circonscription Médicale

CP : Caprin

CPN : Consultation prénatale

CPN 1 : Première Consultation Prénatale

CPN 2 : Deuxième Consultation Prénatale

CPN 3 : Troisième Consultation Prénatale

CS : Comité de Santé

DIPE : Direction Intégrée de la Petite Enfance

DPT : Département

DM : Données Manquantes

DPM: Direction de la Pêche Maritime

DPS: *Direction de la Prévision et de la Statistique*

DS : District de Santé

DSRP: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

DTC: Diphtérie, Tétanos, Coqueluche

ECB: Ecole Communautaire de Base

ECV : Enfant Complètement Vacciné

EDS: Enquête Démographique et Santé

EQ : Equin

EPS : Education Pour la Santé

EPS : Etablissement Public de Santé

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESF : Enquête Sénégalaise de Fécondité

ESIS : Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé

FAR : Femme en Age de Reproduction

GAR : Grossesse A Risque

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GNSP: Groupement National des Sapeurs pompiers

GPF : Groupement de Promotion Féminine

HB: Hépatite B

HTA : Hyper Tension Artérielle

IB : Initiative de Bamako

IBC : Interventions à base Communautaire

ICP : Infirmier-Chef de Poste

IEC : Information, Education, Communication

IPM : Institut de Prévoyance Maladie

IRA : Infection Respiratoire Aigue

IST : Infections sexuellement transmissibles

ITE : Ingénieur des Travaux d'Elevage

MAC : Maison d'Arrêts et de Corrections

MCD : Médecin-Chef de District

MCR : Médecin-Chef de Région

MEN: Ministère de l'Education Nationale

MICS: Multiple Indicator Cluster Survey

MNC: Maladies de New Castle

MS : Ministère de la Santé

MST/ SIDA : Maladies sexuellement Transmissibles/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développent

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OV : Ovin

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

PCR : Président de Conseil Rural

PDDS : Plan Départemental de Développement Sanitaire

PDEF: Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PDIS : Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé

PDRH: Projet de Développement des Ressources Humaines

PE: Peste Equine

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PIB : Produit Intérieur Brut

PLCME : Projet de Lutte Contre les Maladies Endémiques

PLD : Plan Local de Développement

PME: Petites et Moyennes Entreprises

PNB : Produit National Brut

PNDS : Plan National de Développement Sanitaire

PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme

PNLS : Programme National de Lutte contre le SIDA

PNT: Programme National de Lutte contre la Tuberculose

PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement

PO: Plan d'Opérations

PR : Petit Ruminant

PPR : Peste des Petits Ruminants

PRDS : Plan Régional de Développement Sanitaire

PS : Poste de Santé

RAC : Réseau d'Appui Communautaire

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SR : Santé de la Reproduction

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

SRADL : Service Régional d'Appui au Développement Local

SSP : Soins de Santé Primaires

T.B.A. : Taux brut d'activité

T.B.S : Taux Brut de Scolarisation

T.C : Taux de chômage

T.O : Taux d'occupation

TPI : Traitement Préventif Intermittent

TPM+: Tuberculose Pulmonaire Positive

TSP : Technicien Supérieur de Pêche

VAA: Vaccin anti Amarile

VAR: Vaccin Anti Rougeoleux

VAT: Vaccin Anti Tétanique

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2009, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2010 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION

La région de Kaolack est située entre 14°30' et 16°30' de longitude ouest et 13°30' et 14°30 de latitude nord. Elle se trouve ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord. La région s'étend sur 5 557 km^2.

La région se trouve au cœur du bassin arachidier et est limitée au nord et à l'Ouest par la région de Fatick, à l'Est par la nouvelle région de Kaffrine, au Nord-Est par la région de Diourbel et au Sud par la République de Gambie.

Depuis 1984, la région a fait l'objet de nombreux découpages administratifs. Appelé à l'époque région du Sine Saloum, elle regroupait les actuelles régions de Fatick , Kaffrine et Kaolack. La réforme administrative de 2002 l'a scindée en deux entités territoriales, donnant naissance aux régions de Fatick et Kaolack. Le décret n°2008-1025 du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial des régions, l'a une nouvelle fois subdivisée en deux : la région de Kaolack comprenant les départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo et celle de Kaffrine qui emporte les ex départements de Koungheul et de Kaffrine. Les départements de Kaolack et Nioro restent inchangés ; par contre, le département de Guinguinéo qui est une nouvelle création, a été amputé de la région de Fatick.

(1) <u>Situation éco - géographique</u>

De type soudano-sahélien, le climat de la région se caractérise par des températures moyennes élevées d'avril à juillet (15-18°C à 35-40° C), une saison sèche de novembre à juin/juillet (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (juin/juillet à octobre).

Les précipitations se situent en moyenne entre 800 et 900 mm par an.

Le relief de la région est globalement plat.

Le réseau hydrographique est composé d'eaux de surface : le fleuve Saloum et les deux affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminiyang Bolong) et des eaux souterraines.

Elle présente trois types de sols : les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydro morphes et les sols halomorphes.

La végétation est très variée, comprenant une savane arbustive, au nord, une savane au faciès boisé, vers le sud et le sud-est.

La faune est composée : d'animaux sauvages à plumes (terrestres et aquatiques) et à poils.

La zone éco – géographique se subdivise en deux sous – zones.

➢ la sous-zone du Vieux Bassin Arachidier, couvrant les trois quarts (3/4) du département de Kaolack. Elle concentre plus de deux tiers (2/3) de la population régionale et cinq (06) forêts classées sur 10. Une longue pratique de mono culture de l'arachide, l'avancée des tannes et la production de charbon ont contribué à la destruction des ressources végétales et à la pauvreté des sols.

➢ La sous - zone de polyculture, regroupant tout le département de Nioro et les parties méridionales du département de Kaolack. Elle possède quatre (04) forêts classées. Plusieurs variétés y sont cultivées et constitue des zones de pâturages pour le bétail.

(2) <u>Caractéristiques socioculturelles</u>

Selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2002), l'Islam est la principale religion (97,8%). Les autres religions pratiquées dans la région sont le christianisme (1,8%) et l'animisme.

Les langues les plus parlées dans la région sont le wolof (60%), le Pulaar (20%) et le Serrer (10%).

(3) <u>Situation socio-économique</u>

❖ *Activités agricoles*

Elles occupent 75 % de la population et s'adonnent aux cultures : de l'arachide, des pastèques, du niébé, du mil souna, du sorgho, du maïs, du sésame, du riz, du fonio et des cultures maraîchères. Les cultures industrielles ou de rente sont dominées par l'arachide, malgré les difficultés de la filière.

❖ *Activités pastorales*

L'élevage, encore extensif, est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volailles. Cependant, les embouches bovine, ovine et l'aviculture se développent.

❖ ***Pêche***

Deux types de pêche sont pratiqués dans la région: la pêche maritime et la pêche continentale. La pêche maritime produit près de 800 tonnes de poissons par an. L'essentiel de la consommation régionale provient d'autres régions. Quant à la pêche continentale, pratiquée dans les bolongs et mares de la région, elle a une production négligeable.

❖ ***Exploitation forestière***

Les exploitants forestiers produisent du charbon de bois, du bois de chauffe et divers produits de cueillette, comme le pain de singe.

❖ ***Activités industrielles***

Le tissu industriel de la région est peu dense, mais satisfaisant par rapport aux autres régions. Il comprend la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/ Lydiane) devenue aujourd'hui SUNEOR, produisant de l'huile végétale ainsi que la NOVASEN créée en 1989, de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS).

Le tissu industriel s'est, cependant, fortement enrichi suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la région de Kaolack avec la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODIKA, la SODFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Toutes ces sociétés à l'exception de la SODFITEX et de la Centrale Electrique de Kahone qui s'est enrichie d'une nouvelle centrale, sont fermées suite à la forte concurrence des grandes entreprises. La SOTEXKA qui a trouvé un repreneur est en voie de réouverture sous le nom de DOMITEXKA-SALOUM (Domaine Industriel et Textile de Kaolack-Saloum)

L'Industrie Sénégalaise du Cycle (ISENCY), spécialisée dans le montage de bicyclettes et de cyclomoteurs et la Société Africaine de Savonnerie MAHAWA (SASMA) produisant des savons sont fermées.

❖ ***Activités artisanales***

L'artisanat est très développé dans la région. Il existe une Chambre de Métiers où la plus part des artisans sont inscrits.

La fabrication de chaussures se fait à partir des peaux traitées localement ou de produits synthétiques importés.

Il existe un village artisanal à Kaolack où s'exercent différents métiers des métaux précieux, du bois, des textiles (teinture) et des peaux.

Dans le monde rural, c'est la poterie avec la production de canaris dans les zones à sols argileux le long du Saloum.

La vannerie et le tissage avec la fabrication de paniers et de cordages existent aussi dans la région.

Les trois types d'artisanat (de production, d'art et de service) coexistent et des artisans sont inscrits à la Chambre de métiers de la région.

❖ *Activités commerciales*

Le commerce est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie régionale. Ce dynamisme date de la colonisation et est lié à la culture de l'arachide.

La situation de carrefour de la région avec un réseau routier partant vers toutes les régions du pays, un chemin de fer dense jusqu'à une période récente (dans le département de Guinguinéo) et un port avaient fait de Kaolack un centre de collecte (arachide) et de redistribution.

Aujourd'hui, le commerce commence à prendre de nouvelles dimensions avec l'entrée en force des clients maliens qui viennent se ravitailler en denrée et surtout en sel dans les ports de Kaolack et Diorhane. Autrement dit, le commerce extérieur est florissant avec l'appui de ces ports qui sont chargés de commercialiser le sel vers l'extérieur notamment au Congo et en Côte d'Ivoire.

❖ *Transports*

Le réseau routier long de 1677 km, est relativement dense et donne à la région une assez grande accessibilité. Le transport ferroviaire dont le réseau n'est pas très important s'étend sur quelques km, entre Guinguinéo et la frontière avec Kaffrine, quant au transport maritime, en déclin, il est basé sur Diorhane et Lyndiane, les deux annexes du port de Kaolack.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Ce chapitre présente les indicateurs sur les caractéristiques d'ensemble et sur la structure par âge et sexe de la population de la région en 2010. Les données démographiques proviennent des enquêtes et projections réalisées par l'ANSD avec l'appui des autres partenaires

I.1 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

La population de la région de Kaolack est estimée en 2010 à 795 906 habitants, les femmes y sont majoritaires avec 51,2 %.La population de la région de Kaolack est inégalement répartie. En effet, le département de Kaolack, abritant la capitale régionale, est le plus peuplé (50,3% de la population) suivi du département de Nioro (36,6%) et de celui Guinguinéo (13,1%).

L'autre fait marquant est que la population est essentiellement rurale avec 68,3% de la population régionale contre 31,7 % en milieu urbain dont près de la moitié vivent dans la commune de Kaolack.

Tableau 1: Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2010

	Effectif	%
Guinguinéo	104 199	13,1
Kaolack	400 049	50,3
Nioro	291 658	36,6
Région	**795 906**	**100**
Urbain	252 067	31,7
Rural	543 839	68,3
Région	**795 906**	**100**

Source : ANSD

I.1.1   Densité de la population

La densité de la région de Kaolack est estimée à 143 habitants au kilomètre carré. Le département de Kaolack connaît la plus forte concentration de la population (213 hts/km^2) et celui de Guinguinèo la plus faible (74hts/km^2).

Tableau 2: Répartition de la population selon la densité et le département en 2010

Département	Superficie	Population	Densité
Kaolack	1 880	400 049	213
Nioro	2 277	291 658	128
Guiguinéo	1 400	104 199	74
Région	**5 557**	**795 906**	143

Source : ANSD

I.2 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

I.2.1 Structure par sexe

Les femmes avec 51,2 % de la population sont plus nombreuses que les hommes (48,8% dans la région de Kaolack). La prédominance des femmes est plus importante dans le département de Kaolack (51,6%) et moins importante dans celui de Guinguinéo avec 50,5%.

Tableau 3: Répartition de la population de la région de Kaolack par âge et par sexe en 2010

Département	Homme	Femme	% femme	Total
Guinguinéo	51 583	52 616	50,5	104 199
Kaolack	193 810	206 239	51,6	400 049
Nioro	142 686	148 972	51,1	291 658
Région	388 079	407 827	51,2	795 906

Source : ANSD

I.2.2 Structure par âge

La structure par âge montre que la population de la région est très jeune. En effet, les moins de 21 ans représentent 61,2% de la population totale alors que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 5,2% de la population avec une prédominance des hommes représentant 50,5%. Chez ces moins de 20 ans il y a presque égalité de genre avec 50,3 de filles contre 49,7% de garçons.

Tableau 4: Répartition de la population régionale par âge et par sexe en 2010

Tranche d'Ages	Homme	Femme	% femme	Total
0 à 4 ans	67 019	67 781	50,3	134 800
5 à 9 ans	68 171	67 715	49,8	135 886
10 à 14 ans	53 513	52 527	49,5	106 040
15 à 19 ans	45 692	49 213	51,9	94 905
20 à 24 ans	31 961	33 496	51,2	65 457
25 à 29 ans	25 154	30 927	55,1	56 081
30 à 34 ans	19 907	23 919	54,6	43 826
35 à 39 ans	15 506	18 058	53,8	33 564
40 à 44 ans	13 837	15 546	52,9	29 383
45 à 49 ans	10 059	10 794	51,8	20 853
50 à 54 ans	9 770	11 101	53,2	20 871
55 à 59 ans	6651	6318	48,7	12 969
60 à 64 ans	7022	7684	52,3	14 706
65 à 69 ans	4932	4080	45,3	9 012
70 à 74 ans	4093	4513	52,4	8 606
75 à 79 ans	2351	1784	43,1	4 135
80 et +	2441	2371	49,3	4 812
	388 079	407 827	51,2	795 906

Source : ANSD

Tableau 5: Répartition de la population régionale par groupes d'âge spéciaux et par sexe en 2010

Ages	Homme	Femme	Total
0 ans	12 794	13 379	26 173
0 - 2 ans	67 019	67 781	134 800
0 - 5 ans	81 153	81 853	163 006
3 - 5 ans	41 862	41 680	83 542
6 - 11 ans	77 018	75 969	152 987
7 - 12 ans	73 386	72 065	145 451
12 - 15 ans	40 371	40 490	80 861
15 - 17 ans	28 797	30 858	59 655
15 - 49 ans	162 116	181 953	344 069
60 et + ans	20 839	20 432	41 271

Source : ANSD

I.2.3   Pyramide des âges

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans les groupes des moins de 20 ans. Cette tendance va se renverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-24 ans.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2010

I.2.4 Population des Collectivités Locales de la région de Kaolack

Le département de Kaolack qui représente 50,3% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, 9 Communautés Rurales et 4 communes. La commune de Kaolack représente 47,3% de la population départementale et 87,5% de celle des communes. La Communauté Rurale (CR) de Ndiafatte est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département avec 28 608 habitants, suivie de celle de Latminngué avec 24 828 habitants

Le nouveau département de Guinguinéo abrite 13,1% de la population régionale. Il est composé de 2 arrondissements, de 8 Communautés Rurales et d'une seule commune qui regroupe 13,9% de la population départementale. La Communauté Rurale de Mboss est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département (16 090 habitants), suivie de celles de Mbadakhoune (15 433 habitants).

Le département de Nioro, qui représente 36,6% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, 11 Communautés Rurales et 2 communes avec la nouvelle création qu'est Keur Madiabel. La Communauté Rurale de Paoskoto est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département, voire régionale (45 977 habitants), suivie de celles de Médina Sabakh (33 713 habitants) et de Wack Ngouna (29 951 habitants).

La région compte environ 1216 villages officiels ainsi répartis : 546 pour le département de Nioro, 485 pour celui de Kaolack et 185 pour celui de Guinguinéo.

Tableau 6: Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe et par collectivité en 2010

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	45 024	44 738	89 762
Zone urbaine	6 559	7 878	14 437
Commune de Guinguinéo	6 559	7 878	14 437
Arrondissement Mbadakhoune	21 543	21 148	42 691
CR Khelcom Birame	3 841	3 671	7 512
CR Mbadakhoune	7 888	7 565	15 453
CR Ndiago	4 689	4 795	9 484
CR Ngathie Naoude	5 125	5 117	10 242
Arrondissement Nguelou	23 481	23 590	47 071
CR Gagnik	5 612	5 652	11 264
CR r Nguelou	2 844	2 768	5 612
CR Mboss	8 008	8 082	16 090
CR Ourour	7 017	7 088	14 105
Département. Guinguinéo	**51 583**	**52 616**	**104 199**

Source : ANSD

Tableau 7: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe et par collectivité en 2010

Nom localité	Homme	Femme	Population
Zone rurale	91 169	92 928	184 097
Zone urbaine	102 641	113 311	215 952
Commune GANDIAYE	**4 968**	**5 356**	**10 324**
Commune KAHONE	**3 136**	**3 300**	**6 436**
Commune KAOLACK	**89 567**	**99 362**	**188 929**
Commune NDOFFANE	**4 970**	**5 293**	**10 263**
Arrondissement. KOUMBAL	32 385	33 304	65 689
CR KEUR BAKA	9 823	10 330	20 153
CR LATMINGUE	12 354	12 474	24 828
CR THIARE	10 208	10 500	20 708
Arrondissement NDIEDIENG	37 443	37 900	75 343
CR KEUR SOCE	11 435	11 505	22 940
CR NDIAFATTE	14 195	14 413	28 608
CR NDIEDIENG	11 813	11 982	23 795
Arrondissement SIBASSOR	21 342	21 723	43 065
CR DYA	9 601	10 035	19 636
CR NDIEBEL	5 212	5 323	10 535
CR THIOMBY	6 529	6 365	12 894
Département Kaolack	193 811	206 238	400 049

Source : ANSD

Tableau 8: Répartition de la population du département de Nioro par sexe et par collectivité en 2010

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	**132 303**	**137 677**	**269 980**
Zone urbaine	**10 383**	**11 295**	**21 678**
Commune NIORO	**7 109**	**7 774**	**14 883**
Commune de KEUR MADIABEL	**3 274**	**3 521**	**6 795**
Arrondissement MEDINA SABAKH	**34 712**	**37 192**	**71 904**
CR KAYEMOR	9 286	10 116	19 402
CR MEDINA SABAKH	16 380	17 333	33 713
CR NGAYENE	9 046	9 743	18 789
Arrondissement PAOS KOTO	**57 557**	**59 545**	**117 102**
CR GAINTHE KAYE	11 844	11 803	23 647
CR PAOS KOTO	22 223	23 754	45 977
CR PROKHANE	12 728	12 950	25 678
CR TAIBA NIASSENE	10 762	11 038	21 800
Arrondissement WACK NGOUNA	**40 034**	**40 940**	**80 974**
CR KEUR MABA DIAKHOU	12 300	12 225	24 525
CR KEUR MADONGO (ex K, Madiabel)	3 269	3 389	6 658
CR NDRAME ESCALE	9 736	10 104	19 840
CR WACK NGOUNA	14 729	15 222	29 951
Département Nioro	142 686	148 972	291 658

Source : ANSD

Tableau 9: quelques indicateurs

	Indicateurs	Région de Kaolack	Sénégal
ANSD REGION DE KAOLACK	Population estimée (2010)	795 906	12 516 675
	Superficie (km2)	5 557	196 712
	Taux d'urbanisation en % (en 2002)	23,3	40,7
	Taux d'accroissement naturel % (entre 2002 et 2006)	2,92	2,4
	Densité (Nbre d'habitants / km2) en 2010	143	54
	Age médian au 1er rapport sexuel (femmes de 20-49 ans)	17,8	18,7
	Age médian au 1er rapport sexuel (hommes de 25-59 ans)	22,5	20,9
	Age médian à la 1ère union (femmes de 20-49 ans)	17,6	18,5
	Age médian à la 1ère union (hommes de 30-59 ans)	26,3	28,1
	Adolescentes mères (15-19 ans) en %	25,5	18,9
	Nombre moyen d'enfants par femme	5,9	5,3
	Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	79	61
	Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	84	64
	Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	156	121
	Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS, 2005)	0,7	0,7
	Taux d'analphabétisme en %	33,8	40,9
	Taux d'analphabétisme des hommes en %	36,9	31,7
	Taux d'analphabétisme des femmes en %	56,3	49,7

Source : ANSD

Le climat de la région de Kaolack est de type soudano-sahélo, marqué par des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre).

II.1   TEMPERATURES

La région de Kaolack affiche une température moyenne maximum de 36,5° en 2010 contre 34,8° en 2009. En 2010, la température moyenne maximale la plus faible se situe à 35°. Par contre, la moyenne annuelle en minimum a atteint une baisse d'environ un degré par rapport aux deux dernières années. A ce niveau, la région n'envie pas les autres régions du Sénégal car la température oscille entre 21 et 23 degrés.

Toutefois, il faut reconnaître qu'il y a des pointes de chaleur aux mois de mars et avril avec respectivement 41,7° et 40,6°. Cela constitue un paradoxe car généralement ces mois sont moins chaud. Le phénomène le plus bizarre c'est la baisse spectaculaire de température au mois de mai (généralement le mois le plus chaud) affichant 28,3°, soit une baisse 12,1° par rapport à la même période de l'année dernière.

Tableau 10: Température à la station régionale de Kaolack entre 2008 et 20010

MOIS	Température Minimum &Maximum	2008	2009	2010
JANVIER	Maximum	34,4	29,1	36,8
	Minimum	18,1	21	18,7
FEVRIER	Maximum	31,6	35,5	39
	Minimum	23,9	26,9	20,8
MARS	Maximum	40,5	30,8	41,7
	Minimum	22	23	23
AVRIL	Maximum	41,7	41,1	40,6
	Minimum	32,1	21,5	23,5
MAI	Maximum	41,1	40,4	28,3
	Minimum	23,9	22,9	22,1
JUIN	Maximum	38	32,4	37,3
	Minimum	25,3	28	25
JUILLET	Maximum	33,7	31,3	34,2
	Minimum	25	27,1	25,4
AOUT	Maximum	33,4	33,4	33,8
	Minimum	24,5	24,6	25,7
SEPTEMBRE	Maximum	34,2	33,2	33,3
	Minimum	24,7	25,2	24,8
OCTOBRE	Maximum	35,2	37,1	35,1
	Minimum	24,1	25,4	25,1
NOVEMBRE	Maximum	30,8	36,9	37,2
	Minimum	27,5	21,4	21,2
DECEMBRE	Maximum	28,9	36,2	37,2
	Minimum	23,9	19,4	20,0

Source : Station Météo –Kaolack

Graphique 2: Niveau de la température moyenne selon le mois en 2010

II.2 VENTS

La région de Kaolack est balayée par L'harmattan et la mousson. Comme d'habitude, la Direction constante des vents de mai en octobre est orientée vers le secteur Ouest à l'exception du mois de septembre. La direction des vents du secteur Nord se porte sur les premiers et derniers trimestres.

Tableau 11: Direction des vents dominants à la station régionale de Kaolack en 2008,   2009 et 2010

Mois	2008	2009	2010
JANVIER	Nord	Nord/Est	Nord
FEVRIER	Nord	Nord	Nord
MARS	Nord	Nord	Nord
AVRIL	Ouest	Nord	Nord-Ouest
MAI	Ouest	Ouest	Ouest
JUIN	Ouest	Ouest	Ouest
JUILLET	Ouest	Ouest	Ouest
AOUT	Ouest	Ouest	Ouest
SEPTEMBRE	Ouest	Ouest	Sud
OCTOBRE	Ouest	Ouest	Ouest
NOVEMBRE	Nord	Ouest	Nord
DECEMBRE	Nord	Nord	Nord

Source : Station Météo –Kaolack

II.3   HUMIDITE

La quantité d'eau que contient une masse d'air est appelée l'humidité atmosphérique. Les taux d'humidité les plus élevés observés au cours de l'année 2010 sont localisés en hivernage c'est-à-dire les mois de juin à octobre. Selon les normes, le taux d'humidité est normal s'il est compris entre 80% et 100%. Elle est déficitaire s'il est inférieur à 80% et excédentaire s'il est supérieur à 120%. Fort de ce constat, seuls les mois d'aout et de septembre ont accusé une humidité normale.

Tableau 12: Niveau de l'humidité moyenne selon le mois en 2010

	Minimum	Maximum	Moyenne
Janvier	21	56	39
Février	25	76	51
Mars	17	65	41
Avril	28	74	51
Mai	30	78	54
Juin	46	88	67
juillet	62	93	78
Août	66	95	81
septembre	68	96	82
octobre	58	93	76
novembre	29	81	55
décembre	33	88	61

Source : Station Météo –Kaolack

Graphique 3 : Niveau moyen de l'humidité selon le mois en 2010

II.4 PLUVIOMETRIE

La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), grâce à ses nombreuses stations dissimulées dans ses différentes antennes locales, donne plus de précision sur la pluviométrie de la région, voire des départements. C'est à Paoskoto que la plus grande quantité de pluie a été enregistrée avec un cumul de 1244,5 mm en 56 jours, suivi de Nioro (1222,2 en 55 jours).

Tableau 13: Evolution de la pluviométrie des années 2009 et 2010

	CUMUL ANNEE 2010		CUMUL ANNEE 2009		ECARTS	
	Hauteur	Jour	Hauteur	jour	Hauteur	Jour
KAOLACK	817,4	63	708,5	53	108,9	10
GANDIAYE	792,9	55	757,1	46	35,8	9
NDOFFANE	1 042,1	63	676,3	49	365,8	14
NDIEDIENG	762,2	52	603,7	40	158,5	12
LATMINGUE	857,5	47	832,7	42	24,8	5
THIARE	1 055,8	43	519,4	35	536,4	8
KEUR SOCE	1 029,7	45	761,0	40	268,7	5
NDIAFFATE	835,1	56	734,2	44	100,9	12
NIORO DU RIP	1 132,6	56	834,4	52	298,2	4
MEDINA SABAKH	1 148,0	55	720,7	46	427,3	9
PAOSCOTO	1 244,5	56	697,0	49	547,5	7
WACK NGOUNA	1 053,2	52	795,9	51	257,3	1
NIORO METEO	1 221,2	55	819,4	51	401,8	4
MBOSS	744,5	41	763,0	39	-18,5	2
NGELOU	546,2	33	648,3	32	-102,1	1
GUINGUENEO	823,0	48	622,9	42	200,1	6

Source : Station Météo –Kaolack

II.5 EVAPORATION ET L'INSOLATION

L'évaporation moyenne a atteint un niveau maximum record de 298 mm en 2008 au mois de janvier. Généralement c'est au cours de l'hivernage où le niveau d'évaporation diminue descendant même sous la barre des 100 mm.

L'insolation ou le nombre d'heures de soleil se situe entre 200 et 300 heures de 2008 à 2009. Rarement le nombre d'heures de soleil n'a atteint moins de 200. C'est seulement aux mois de novembre et décembre respectivement de 2008 et 2009 que cela a été le cas.

Le soleil est l'une des richesses de la région de Kaolack pour le tourisme et les énergies nouvelles et renouvelables.

Graphique 4 : Evolution d'évaporation en 2008, 2009 et 2010

Graphique 5: Evolution d'insolation en 2008, 2009 et 2010

Tableau 14: Evolution des niveaux d'insolation et d'évaporation en 2008, 2009 et 2010

	EVAPORATION (en mm)			INSOLATION (en heure)		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
JANVIER	298	191	239	260	281	246
FEVRIER	213	198	177	250	261	240
MARS	300	227	258	291	306	218
AVRIL	196	249	218	278	315	261
MAI	237	201	225	278	308	231
JUIN	133	147	131	236	244	247
JUILLET	61	64	87	227	266	202
AOUT	55	46	74	217	218	246
SEP	45	51	45	239	206	204
OCT	92	108	84	251	254	213
NOV	184	180	162	279	181	225
DEC	226	198	156	273	207	191

Source : Station Météo –Kaolack

CHAPITRE III : AGRICULTURE

L'Etat a entrepris depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

C'est ainsi que plusieurs programmes qui ont surtout vocation de lutter contre la pauvreté ont vu le jour : les programmes spéciaux, le plan REVA, la Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), le Programme d'Assistance à la Filière Agricole (PAFA), The Cooperative League of the United States of America (CLUSA), la Plateforme Multifonctionnelle, entre autres.

Le présent chapitre fait l'état :

- de la préparation de la campagne 2009/2010;
- du déroulement de la campagne de production agricole;
- de la commercialisation de l'arachide.

III.1 PREPARATION DE LA CAMPAGNE 2009/2010

Pour une réussite sans faille de la campagne agricole et de la GOANA en particulier, il est mis en place : un comité régional de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants, du matériel agricole et de la commercialisation pour la campagne agricole, des comités départementaux et des comités locaux au niveau des arrondissements par le gouverneur de la région, les préfets et les sous préfets.

Ces commissions suivent et coordonnent la réception et la cession des intrants et du matériel agricole, veillent sur leur sécurité et leur qualité et rendent compte chaque semaine au Ministre de l'Agriculture de l'état d'avancement des opérations.

A ce titre, Il est mis à la disposition du milieu rural des semences et des fertilisants pour la campagne agricole 2009/2010.

III.1.1   Mise en place des semences

L'Etat, grâce à sa politique de subvention, a rendu accessibles les semences dont la distribution a été bien assurée par les comités mis en place. Ces comités ont vendu

aux paysans 7 844 tonnes d'arachide en coque et 1 592 tonnes de céréales. Le département de Nioro qui est devenu le grenier de la région a acheté les 52% de la semence d'arachide et les 44% de celle des céréales.

Tableau 15: Situation des semences de la campagne 2009/2010

Dpt	Arachide (coque)		Maïs hybride		Maïs local	
	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)
Kaolack	2 700	2 700	4	2	29	29
Nioro	4 069	4 069	42	15	325	315
Guinguinéo	1 075	1 075	-	-	80	80
Région	7 844	7 844	46	16	434	424

Source: DRDR Kaolack

Tableau 16: Situation des semences de la campagne 2009/2010 (suite1)

Dpt	Mil souna		Sorgho hybride		Sorgho local	
	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)
Kaolack	198	198	2	0	13	13
Nioro	280	280	1	0	12	12
Guinguinéo	276	276	1	0	-	-
Région	754	754	4	0	25	25

Source: DRDR Kaolack

Tableau 17: Situation des semences de la campagne 2009/2010 (suite2)

Dpt	Riz		Niébé	
	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)
Kaolack	33	33	145	145
Nioro	-	-	75	75
Guinguinéo	-	-	120	120
Région	33	33	340	340

Source: DRDR Kaolack

III.1.2   Mise en place des fertilisants

La distribution des fertilisants obéit aux mêmes règles que celle des céréales. Ces fertilisants aident les sols à retrouver leur fertilité d'antan, favorable à un meilleur rendement de la production agricole. Sur les 5 types d'engrais sélectionnés, 7 650 tonnes ont été prévues. Pour des mesures de sécurité, 8 135 tonnes ont été réceptionnées par les comités de gestion, soit 435 tonnes de plus que prévues. Au final, après consommation, il reste un stock de 417 tonnes.

Tableau 18: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2009/2010

Dpt	6.20.10 (Tonne)			15.10.10 (Tonne)			15.15.15 (Tonne)		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	600	600	600	150	150	150	400	400	400
Nioro	1 000	1 010	1 010	200	200	200	2 250	2 270	2 270
Guinguinéo	400	400	395	50	50	49	50	50	39
Région	2 000	2 010	2 005	400	400	399	2 700	2 720	2 709

Source: DRDR Kaolack

Tableau 19: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2009/2010 (suite)

Dpt	Urée			Biofertilisant		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	300	595	441	390	60	8
Nioro	1 100	2 196	2 061	390	35	7
Guinguinéo	100	100	79	270	20	11
Région	1 500	2 891	2 581	1 050	115	25

Source: DRDR Kaolack

III.2 DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009/2010

III.2.1   Campagne agricole 2009/2010

La culture céréalière concerne essentiellement le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Le département de Nioro est le principal producteur de mil et de maïs dans la région. En effet, sur une superficie totale de 141 498 ha et de 20 358 ha consacrée respectivement à la culture du mil et du maïs dans la région, il renferme respectivement 63 405 ha (soit 45% des surfaces consacrées à cette culture) et 13 716 ha (soit plus de la moitié des surfaces cultivées) avec un rendement nettement plus élevé que dans les deux autres départements de la région (Guinguinéo et Kaolack). Cependant, la culture du riz est le monopole du département de Kaolack. En effet, plus des quatre cinquièmes de la production régionale de cette culture y proviennent avec un rendement de 1 750 kg/ha. En ce qui concerne le sorgho, c'est le département de Kaolack qui prend également le devant fournissant ainsi les trois cinquième de la production suivi de Nioro et de Guinguinéo**.**

Concernant les cultures industrielles, le département de Nioro s'est encore distingué en produisant près de la moitié de la production arachidière, la totalité de celle du coton et plus de la moitié de celle du manioc de la région. Il est également le deuxième producteur de pastèque derrière le département de Kaolack qui fournit à elle seule plus de la moitié de la production de cette culture**.** Par contre la totalité de la production de tomate (4 180 t) est réalisée par le département de Nioro**.**

L'autosuffisance céréalière s'établit à 12 mois en 2010 contre 21 mois en 2009. Cette baisse s'expliquerait par l'amputation de la région de l'ex département de Kaffrine qui a été érigé en région. Mais le département de Nioro continue toujours de jouer son rôle de grenier de la région en ayant une autonomie de 24 mois.

Tableau 20: Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2010/2011

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Mil	**SUP(Ha)**	31 805	46 288	63 405	141 498
	RDT(Kg/Ha)	499	727	1 022	808
	PROD(T)	15 871	33 651	64 800	114 322
Sorgho	**SUP(Ha)**	790	4 319	1 653	6 762
	RDT (Kg/Ha)	647	847	1 027	868
	PROD(T)	511	3 658	1 698	5 867
Mais	**SUP(Ha)**	883	5 759	13 716	20 358
	RDT (Kg/Ha)	650	1 191	2 286	1 905
	PROD(T)	574	6 859	31 355	38 788
Riz	**SUP(Ha)**	-	421	60	481
	RDT (Kg/Ha)	-	1 750	1 750	1 750
	PROD(T)	-	737	105	842

Source: DRDR Kaolack

Tableau 21: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2010/2011

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Arachide huilerie	SUP(Ha)	32 415	44 767	74 564	151 746
	RDT (Kg/Ha)	970	991	1 103	1 042
	PROD(T)	31 443	44 364	82 244	158 051
Coton	SUP(Ha)	-	-	142	142
	RDT (Kg/Ha)	-	-	931	931
	PROD (T)	-	-	132	132
Manioc	SUP (Ha)	376	421	515	1 312
	RDT (Kg/Ha)	5 000	8 000	18 500	11 262
	PROD (T)	1 880	3 368	9 528	14 776
Pastèque	SUP (Ha)	571	1 859	1 006	3 436
	RDT (Kg/Ha)	12 000	20 000	20 000	18 671
	PROD (T)	6 852	37 180	20 120	64 152

Source: DRDR Kaolack

Tableau 22: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes en 2010/2011

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Aubergine	SUP (Ha)	-	8	29	37
	RDT (Kg/Ha)	-	10 000	10 000	20 000
	PROD (T)	-	80	290	370
Tomate	SUP (Ha)	-	-	209	209
	RDT (Kg/Ha)	-	-	20 000	20 000
	PROD (T)	-	-	4 180	4 180
Bissap	SUP (Ha)	209	120	-	329
	RDT (Kg/Ha)	300	300	-	600
	PROD (T)	63	36	-	99

Source: DRDR Kaolack/

Tableau 23: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2010/2011

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Sésame	SUP (Ha)	-	284	249	533
	RDT (Kg/Ha)	-	300	350	323
	PROD (T)	-	85	87	172
Niébé	SUP (Ha)	209	955	131	1 295
	RDT (Kg/Ha)	575	208	653	312
	PROD (T)	120	199	86	404
Voandzou	SUP(Ha)	9	66	11	86
	RDT (Kg/Ha)	350	400	400	1 150
	PROD(T)	3	26	4	33
Tournesol	SUP(Ha)	-	-	385	385
	RDT (Kg/Ha)	-	-	8 000	8 000
	PROD (T)	-	-	3 080	3 080

Source: DRDR Kaolack

Tableau 24: Disponibilité céréalière par département en 2010/2011

	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	total
mil (en tonne)	15 871	33 651	64 800	114 322
Sorgho (en tonne)	511	3 658	1698	5 867
mais(en tonne)	574	6 859	31 355	38 788
Riz (en tonne)	0	737	105	842
Total	**16 956**	**44 905**	**97 958**	**159 819**
population 2010	104 199	400 049	291 658	795 906
Besoins	**18 185**	**69 820**	**50 902**	**138 908**
taux couvert	93%	64%	192%	115%
mois autonome	11	8	23	14

Source : DRDR Kaolack

CHAPITRE IV : EDUCATION

L'éducation est un droit fondamental à tout citoyen. Elle est au cœur des analyses économiques et sociales. A ce titre, l'Etat du Sénégal lui a consacré un budget substantiel, articulé autour du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) pour répondre aux objectifs fixés, surtout dans la réduction de la pauvreté et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le système éducatif national comprend : l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'Education non formelle, l'Education intégratrice, l'enseignement de l'arabe et l'enseignement supérieur.

IV.1   ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

La Petite Enfance est le premier palier du système éducatif sénégalais. Ce sous secteur reçoit les enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est un ordre d'enseignement qui s'est longtemps limité aux villes et qui a aussi longtemps concerné les couches sociales privilégiées. Aujourd'hui il y a une forte mutation de ce secteur, grâce à l'introduction de la Case des Tout Petits qui prend en compte le milieu rural.

IV.1.1   Structures

La région compte 80 structures de prise en charge de la petite enfance en 2010 (contre 84 en 2009) ainsi réparties : 26 Publiques (Cases des Touts Petits, Ecoles Maternelles), 38 Garderies privées et 16 Garderies Communautaires.

En 2010, le nombre d'écoles préscolaires du département de Kaolack a baissé de 45% par rapport à 2009. Le nombre d'écoles privées et communautaires a, quant à lui, augmenté respectivement de 3 écoles et de 14 écoles.

Tableau 25 : Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2010

Département	2010			
	Public	Privé	Communautaire	Total
Kaolack	14	35	7	56
Guinguinéo	2	2	4	8
Nioro	10	1	5	16
Total IA	26	38	16	80

Source IA Kaolack

IV.1.2   Effectifs

En 2010, les effectifs des structures de la petite enfance sont plus importants dans le privé (49%) qui est suivi par le public (36%) et les écoles communautaires (15%), contrairement à 2009 où 54% des structures relevaient du public, 44% du privé et 2% des écoles communautaires.

La répartition par sexe indique que les filles représentent 56% de l'effectif du préscolaire de la région toutes sections confondues.

Toutefois, il y a lieu de continuer la sensibilisation pour faire une promotion spéciale de l'enseignement préscolaire du fait du faible taux de 7% des enfants qui ont fréquenté les écoles maternelles.

Tableau 26 : Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2010

Départ	Statut	Genre	Effectif
Kaolack	PU	Total	1 399
		dont % Fille	56,3
	PR	Total	2 842
		dont % Fille	56,7
	Communautaire	Total	478
		dont % Fille	54,6
Guinguinéo	PU	Total	110
		dont % Fille	51,8
	PR	Total	164
		dont % Fille	52,4
	Communautaire	Total	184
		dont % Fille	57,6
Nioro	PU	Total	825
		dont % Fille	55,3
	PR	Total	107
		dont % Fille	52,3
	Communautaire	Total	322
		dont % Fille	56,5
Total		Total	6 431
		dont % Fille	56,0

Source IA Kaolack

IV.1.3   Personnel

Contrairement à l'année 2009 où on avait noté une prédominance des ressources humaines dont on ne connaissait pas le corps (autres), qui dépassaient de loin les autres corps (VE, MC, EPS, I et IA), aujourd'hui, la qualité de l'encadrement des enfants est plus ou moins relevée avec un personnel mieux qualifié. En effet, le corps enseignant est notamment composé de 34% de membres de corps émergent (24% de MC et 10% de VE), de 30% d'instituteurs adjoints et de 10% d'instituteurs.

Les femmes sont plus proches des enfants dans le milieu éducatif de base. C'est pourquoi, les hommes sont peu présents au niveau du corps enseignant de la maternelle (27%).

Tableau 27: Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2010

Corps	NIORO			KAOLACK			GUINGUINEO			TOTAUX		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
VE	2	12	14	1	13	14	0	2	2	3	27	30
MC	10	18	28	12	20	32	2	8	10	24	46	70
I	0	1	1	14	14	28	0	0	0	14	15	29
IA	1	3	4	20	62	82	3	1	4	24	66	90
EPS	2	0	2	4	29	33	0	0	0	6	29	35
Autres	0	4	4	5	27	32	3	4	7	8	35	43
Total IA	15	38	53	56	165	221	8	15	23	79	218	297

Source IA Kaolack

IV.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire constitue le deuxième palier du système éducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens consacrés.

L'enseignement élémentaire en 2009/2010 a accueilli 135 110 élèves contre 132 798 en 2008/2009 dont 70 226 filles (51,98%) contre 67 972 (51,18%), répartis dans 667 écoles contre 649 et 3 479 classes publiques et privées confondues contre 4110.

Cependant, il est à noter que le nombre de classes a beaucoup baissé malgré l'augmentation du nombre d'écoles.

Ces chiffres se répartissent entre le Public et le Privé. Le Public s'impose par ses effectifs (93%), ce qui montre que l'Etat est le premier responsable de l'éducation.

IV.2.1   Recrutement au CI

Le recrutement au CI a connu une sérieuse baisse au niveau régional entre l'année académique 2009/2010 et celle de 2008/2009. Au cours de l'année académique 2008/2009, la plupart des départements s'approchaient des objectifs planifiés a l'exception de celui de Guinguinéo. En 2009/2010, les tendances sont inversées car seul le département de Guinguinéo a atteint un taux de plus de 80%. Aucun des départements n'a atteint les 70%.

Tableau 28: Situation du recrutement au CI en 2010

	Objectif Planifié		Objectif Atteint		% de réalisation	
	Total	%Fille	Total	%Fille	Total	Fille
Guinguinéo	4 598	50,0	4 057	50,9	88,23%	89,73%
KI	18 633	51,5	12 916	52,8	69,32%	71,05%
Nioro	12 755	50,0	7 390	53,2	57 ,94%	61,70%
IA/KL	35 986	52,2	24 363	52,6	64,88%	68 ,27%

Source IA Kaolack

IV.2.2   Infrastructures

Contrairement aux autres IDEN, le département de Guinguinéo n'a pas connu de constructions de nouvelles écoles. Mais ce qui semble être paradoxal c'est que le nombre de classes a baissé de 18,1% contrairement aux autres années. Cela est dû certainement aux remplacements des abris provisoires par de nouvelles constructions de salles de classes.

Le taux d'accroissement des effectifs est en hausse à l'exception de l'IDEN de Guinguinéo qui accuse un déficit de 2,6%.

Les écoles à cycle complet (6 classes) représentent 33% du système éducatif régional contre 29% en 2009. On rencontre dans l'IDEN de Nioro beaucoup plus que dans les autres écoles à moins de 3 classes. Il faut au moins porter ces écoles à 03 classes pour leur permettre de recruter annuellement en multigrade ou tous les deux ans en classe simple.

Des efforts soutenus sont donc nécessaires pour aller vers les écoles à cycles raisonnables c'est-à-dire avec au moins 03 classes par école.

Tableau 29: Taux d'accroissement des infrastructures scolaires entre 2009 et 2010

IDEN	Ecoles	Classes	Effectifs
KL. Commune	2,8%	-27,8%	2,2%%
Kl –Département	4,8%	-14,5%	3,9%
Guinguinéo	0,0%	-7,3%	-2,6%
Nioro	2,4%	-22,0%	0,9%
Total IA	2,7%	-18,1%	1,7%

Source IA Kaolack

Tableau 30: Répartition de la taille des écoles selon le département en 2010

Ecoles à	Kaolack commune	Kaolack Département	Nioro	Guinguinéo	IA
1 classe	1	5	19	12	37
2 classes	2	9	20	13	44
3 classes	2	17	33	24	76
4 classes	5	17	48	15	85
5 classes	4	29	29	14	76
6 classes	13	87	75	47	222
7 classes	3	9	5	4	21
8 classes	3	3	4	4	14
9 classes	1	3	4	1	9
10 classes	1	5	3	1	10
11 classes	1	3	3	2	9
12 classes	32	23	8	1	64
TOTAL	**68**	**210**	**251**	**138**	**667**

Source IA Kaolack

IV.2.3 Effectifs

Les effectifs de l'enseignement élémentaire restent dominés par les élèves du public qui représentent 93% de l'ensemble.

Avec 6% des écoles de la région, le privé accueille 7% des effectifs. C'est un secteur assez dynamique qui pourrait encore faire davantage si ce n'était la conjoncture économique.

Ce qui parait être une réussite dans le système scolaire de la région, c'est l'atteinte des objectifs de la scolarisation des filles. En effet, les filles sont plus nombreuses dans l'enseignement élémentaire avec un pourcentage de 52%. C'est seulement dans les écoles privées à l'exception de l'IDEN de Nioro où les effectifs des filles sont moins importants que ceux des garçons. Cette faiblesse de la présence féminine dans les écoles privées du département de Kaolack témoigne de la réticence des parents à s'investir dans la scolarisation de leur fille.

Tableau 31: Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2010

			Ecoles	Classes	Effectif	%Filles	Ratio effect/cl
Kaolack	**KLC**	PU	47	484	31 615	53,7	65
		PR	24	164	6 061	46,7	37
	KLD	PU	197	1 098	38 652	51,3	35
		PR	10	61	2 338	48,3	38
	TOTAL	PU	244	1 582	70 267	52,4	44
		PR	34	225	8 399	47,2	37
Guinguinéo		PU	133	552	17 224	51,4	31
		PR	5	26	696	47,3	27
Nioro		PU	248	1 072	37 725	52,0	35
		PR	3	22	799	83,6	36
IA/KL		PU	625	3 206	125 216	52,1	39
		PR	42	273	9 894	50,1	36

Source IA Kaolack

Tableau 32: Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2010

		Kaolack.	Guinguinéo	Nioro	Total IA
ECOLES	C	90	12	12	114
	HC	188	126	239	553
	T	278	138	251	667
CLASSES	C	819	80	108	1 007
	HC	988	498	986	2 472
	T	1 807	578	1 094	3 479
EFFECTIFS	C	44 729	3 077	5 352	53 158
	HC	33 937	14 843	33 172	81 952
	T	78 666	17 920	38 524	135 110
RATIO EL/CL	C	55	38	50	53
	HC	34	30	34	33
	T	44	31	35	39

Source IA Kaolack

IV.2.4   Examen

L'évaluation du système éducatif passe par des indicateurs pertinents comme les résultats des examens. Dans l'enseignement élémentaire, il y a un seul examen en l'occurrence l'entrée en sixième. De cet examen, sortent deux types de résultats : le CFEE et l'entrée en sixième proprement dit.

La lecture du tableau ci-dessous nous permet de constater que les résultats de la région aux examens du CFEE sont meilleurs que l'année précédente avec une hausse de 22.

Les résultats de l'entrée en 6^e de l'année académique 2009/2010 ont été bénéfiques pour tous les candidats puisqu'ils sont tous passés.

Tableau 33: Evolution des résultats du CFEE de 2009 à 2010

Départements	ADMIS		
	GENRE	2009	2010
KAOLACK	G	3 166	3 304
	F	2 867	3 368
	T	6 033	6 672
GUINGUINEO	G	-	679
	F	-	664
	T	-	1 343
NIORO	G	1 310	1 454
	F	1 110	1 303
	T	2 420	2 757
TOTAL REGION	G	4 476	5 437
	F	3 977	5 335
	T	8 453	10 772

Source IA Kaolack

Tableau 34: Evolution des Résultats à l'entrée en 6^e de 2009 à 2010

Départements	ADMIS					
	2009			2010		
	G	F	T	G	F	T
Kaolack	1 804	1 482	3 292	1666	1528	3194
Guinguinéo	NR	NR	NR	1010	1095	2105
Nioro	1 607	1 384	2 991	2137	2143	4280
Région	NR	NR	NR	4813	4766	9579

Source IA Kaolack

IV.2.5   Personnel

Les corps émergents constitués des MC et des VEN représentent 67% du personnel de la région en 2010 contre 71% en 2009. Les autres corps enseignants dénommés fonctionnaires représentent 19,2% instituteurs et 14,1% instituteurs adjoints.

Il y a une inégalité dans la répartition du corps enseignant entre les IDEN. En effet, 78% du personnel enseignant de l'IDEN de Nioro et 72% de celui de Guinguinéo sont du corps émergent contre 69% pour l'IDEN de Kaolack. Cette inégalité montre que les enseignants expérimentés sont plus concentrés dans le département de Kaolack.

Le ratio élèves/maître est dans l'ensemble assez correct pour tous les départements ; on trouve en moyenne 29 élèves /maître contre 32 élèves /maître l'année dernière ce qui constitue un rapport qui favorise un bon encadrement des élèves.

Le nombre d'enseignants titulaires du BFEM sont plus nombreux avec 52,2% suivi de 41,7% pour le BAC, 0,2% pour les titulaires de Licence et 0.7% pour les titulaires de la Maîtrise. Les titulaires de licence et de maîtrise sont de plus en plus reversés dans le moyen et le secondaire pour pallier le déficit en professeurs dans certaines disciplines.

La majorité des enseignants, titulaires du BFEM peut constituer un handicap vu le niveau académique exigé par le nouveau Curriculum de l'Education de Base.

Sur le plan des diplômes professionnels, 23,4% des enseignants ont le CEAP, 20,2% le CAP.

Tableau 35: Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2010

	NIORO			KAOLACK			GUINGUINEO			TOTAUX
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
VE	249	58	**307**	286	167	**453**	89	39	**128**	888
MC	588	159	**747**	642	431	**1 073**	256	99	**355**	2 175
I	159	13	**172**	512	98	**610**	92	6	**98**	881
IA	116	16	**132**	313	117	**430**	72	18	**90**	650
Autres	-	-	**-**	-	-	**-**	-	-	**-**	**-**
Total IA	1 112	246	**1 358**	1 753	813	**2 566**	509	162	**671**	4 595

Source IA Kaolack

Tableau 36: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Guinguinéo en 2010

	DIPLOME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tot
VE	0	0	42	84	2	128	0	0	128	128
MC	1	0	158	194	2	355	46	86	223	355
I	0	1	77	12	8	98	98	0	0	98
I A	0	0	29	61	0	90	11	62	17	90
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**1**	**1**	**317**	**351**	**12**	682	**155**	**148**	**368**	**671**

Source IA Kaolack

Tableau 37: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Kaolack en 2010

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	tot
VE	-	4	146	99	204	453	6	24	423	453
MC	1	6	367	699	-	1 073	107	235	731	1 073
I	4	19	399	188		610	505	17	88	610
I A	-	1	98	330	1	430	53	303	74	430
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Total	5	30	1 010	1 316	205	2 566	671	579	1 316	2 566

Source IA Kaolack

Tableau 38: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Nioro en 2010

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tota
VE	-	1	104	200	2	307	2	3	302	307
MC	2	2	305	430	8	747	58	87	602	747
I	-	1	138	23	10	172	164	3	5	172
I A	1	-	51	78	2	132	18	107	7	132
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3	4	598	731	22	1 358	242	200	916	1 358

Source IA Kaolack

Tableau 39: Le niveau de qualification professionnelle de la région en 2010

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tota
VE	-	5	292	383	208	888	8	27	853	888
MC	4	8	830	1 323	10	2 175	211	408	1 556	2 175
I	4	21	614	223	18	880	767	20	93	880
I A	1	1	178	469	3	652	82	472	98	652
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	9	35	1 914	2 398	239	4 595	1 068	927	2 600	4 595

Source IA Kaolack

Tableau 40: L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignant

	Effectif	Maître	Ratio
Kaolack	78 666	2 566	31
Guinguinéo	17 920	671	27
Nioro	38 524	1 358	28
IA/KL	135 110	4 595	29

Source IA Kaolack

IV.3 ENSEIGNEMENT MOYEN

L'enseignement moyen forme avec l'élémentaire ce qu'on appelle dans certains documents officiels le Cycle Fondamental. Il dure 04 ans et reçoit les élèves venant du CMII, fin du cycle élémentaire âgés entre 12 et 13 ans parfois plus. On y entre par la réussite au concours de l'entrée en sixième pour le public ou sans condition définie pour le Privé.

L'académie de Kaolack compte 70 collèges (63 publics et 07 privés) qui accueillent 39092 élèves dont 43.94% de filles. Alors que les centres urbains connaissent des effectifs pléthoriques (une classe peut compter jusqu'à près de 90 élèves) les CEM ruraux atteignent rarement 50 élèves par classe.

L'encadrement pédagogique est de plus en plus confié à des personnels peu qualifiés (vacataires sans formation initiale) et l'administration à des enseignants sélectionnés sur la base de l'ancienneté et du grade sans tenir compte du mérite et de la carrière.

L'enseignement des sciences et des technologies qui devrait être une option résolue des autorités semble de plus en plus marginalisé avec seulement un BST dans toute l'académie et une pénurie de professeurs en mathématiques et en Physique Chimie de plus en plus inquiétante.

Avec ses 07 collèges, le privé accueille 17% des effectifs. Seuls 16,85% des jeunes de 13 à 16 ans fréquentent l'Enseignement Moyen, ce qui reste un taux encore faible.

IV.3.1   Examen

La qualité de l'enseignement est entre autre mesurée par le résultat des examens et concours. L'enseignement moyen est mesuré par le BFEM. L'évolution des résultats du BFEM de 2005 à 2008 s'est faite en dents de scie. Entre 2008 et 2009 une légère hausse des résultats a été enregistrée. Au cours de cette année académique ; les résultats du BFEM ont atteint un niveau très appréciable de 50%.

Il y a encore des efforts à faire pour soutenir la qualité dans les collèges et pour éviter les régressions. Cela passera par des activités de sensibilisation afin de minimiser les perturbations scolaires et par des formations pour accroître le niveau de qualification des professeurs.

Il faut aussi œuvrer pour réduire les disparités entre garçons et filles dans les résultats scolaires.

Les résultats du BFEM de l'année académique 2009/2010 sont certes satisfaisants dans l'IDEN de Kaolack avec un taux de 45% ; mais il reste encore à relever le défi d'être parmi les meilleures. Cependant, la région doit se glorifier des résultats très encourageants de l'IDEN de Guinguinéo, le tout nouveau département, qui a atteint un taux de 60% de réussite mais surtout de l'IDEN de Nioro qui totalise 62% de réussite.

Par ailleurs, le taux de réussite des garçons est largement supérieur à celui des filles dans toutes les IDEN.

Tableau 41: Evolution des résultats du BFEM par département et selon le sexe en 2010

Département	Ont composé			Nombre admis			% admis		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	4 137	3 964	8 107	2 029	1 614	3 643	49,05	40,72	44,94
Guinguinéo	443	388	831	296	199	498	66,82	51,29	59,93
Nioro	1 506	894	2 400	996	493	1 489	66,14	55,15	62,04
Total Région	6 086	5 246	11 338	3 321	2 306	5 630	54,57	43,96	49,66

Source IA Kaolack

Graphique 6: Evolution des résultats du BFEM

IV.3.2   Personnel

L'enseignement moyen est plus exigeant que celui de l'élémentaire en matière de personnel car dans cette catégorie, les vacataires doivent impérativement avoir au moins le BAC. Ce corps de vacataires, associé à celui des professeurs contractuels (PC), constituent le corps émergent de l'enseignement moyen qui représente aujourd'hui 77% du personnel enseignant du moyen.

Le corps des fonctionnaires qui représentait 34,2% en 2009 a beaucoup baissé pour atteindre en 2010 environ 19%. Avec la nouvelle réforme ; certains enseignants du corps émergent peuvent rejoindre le corps des fonctionnaires à condition qu'ils réussissent à leur formation «diplômant».

Avec cette baisse du corps des fonctionnaires, l'encadrement pédagogique des collèges risque de souffrir du fait du faible taux de qualification professionnelle (vacataires insuffisamment formés).

Tableau 42: Situation du corps professoral des lycées et collèges en 2010

Personnel Enseignant		Effectif	%
CEM	Fonctionnaire	164	18,53%
	PC	516	58,31%
	VAC	205	23,16%
	Total	**885**	100%

Source IA Kaolack

Tableau 43: Situation du corps professoral des CEM en 2010 par département

	Fonctionnaire	PC	VAC	Total
KL Dept.	145	318	67	530
NIORO	12	116	89	217
GUINGUINEO	7	82	49	138
Total Région	164	516	205	885

Source IA Kaolack

IV.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

C'est le troisième et dernier palier du système éducatif qui mène à l'université ou aux instituts supérieurs nationaux ou étrangers. En général, il accueille les élèves âgés de 18 à 21 ans . Pour y accéder, il faut être orienté par une commission régionale à partir des critères d'âge (19 ans au maximum) et de moyenne (10/20 parfois 09/20 suivant les places disponibles dans le public). Pour le privé aucun critère n'est défini de manière systématique.

IV.4.1   Infrastructures

L'enseignement secondaire est dispensé dans 19 établissements publics et privés (06 lycées publics et 13 privés). Le département de Kaolack polarise 73,68% des établissements tandis que Nioro et Guinguinéo ne comptent au total que 03 lycées (Nioro : 02 et Guinguinéo 01) et 01 établissement privé pour chacun.

Tableau 44: Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2010

	Public	Privé	Total
Kaolack	7	7	14
Nioro	2	0	2
Guinguinéo	1	0	1
Total IA	10	7	17

Source IA Kaolack

Tableau 45: Situation du personnel de l'enseignement secondaire en 2010 (EFFECTIFS)

Département	Public			Privé			T		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	22	109	131	63	3	66	85	112	197
Nioro	77	17	94	0	0	0	77	17	94
Guinguinéo	26	3	29	0	0	0	26	3	29
Total IA	**125**	**129**	**254**	**63**	**3**	**66**	**188**	**132**	**320**

Source IA Kaolack

Le nombre de salles de cours dans les lycées évolue très lentement et on n'en répertorie un déficit criard dans les nouveaux lycées surtout à Nioro et à Guinguinéo. Ce qui pose de sérieux problèmes de prise en charge de toutes les classes pédagogiques surtout à Kaolack commune où on note des classes pléthoriques dépassant les normes convenables (80 en seconde au lycée Valdiodio Ndiaye).

IV.4.2   Examen

Les résultats scolaires du BAC général ont atteint depuis plus de 5 ans un taux de réussite de plus de 50%. Les lycées publics ont tous atteint un taux de réussite de plus de 62%, à l'exception du nouveau lycée de Keur Madiabel (58,6%) et des lycée Valdiodio Ndiaye (51,0%) et de Ndoffane (44,3%).

Les écoles privées ne sont pas du reste mais en ce qui concerne le Collège privé MB Sow, il y a encore des efforts à faire car c'est la seule structure qui a des résultats inférieurs à 50%.

Tableau 46: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2010

Etablissement	Ont composé			Pourcentages centre		
	G	F	T	G	F	T
Lycée keur Madiabel	97	31	128	55 ,67%	67,74%	58,59%
Lycée Maba Diakhou Bâ	222	68	290	71,62%	57,35%	68,27%
Lycée Ndoffane	125	33	158	42,40%	51,51%	44,30%
Lycée Samba dione	133	70	203	63,90%	62,85%	63,54%
Lycée Valdiodio Ndiaye	712	431	1143	51,54%	50,11%	51,00%
Lycée El Hadji A Niass	93	87	180	78,49%	57,47%	68,33%
Collège privé MB Sow	142	106	248	53,52%	39,62%	47,58%
Collège privé Pie XII	65	77	142	61,53%	61,03%	61,26%
Total IA BAC 2010	1 969	1 137	3 106	54,95%	51,01%	53,18%
Total IA BAC 2009 REF	2 219	1 225	3 444	ND	ND	40,56

Source IA Kaolack

Graphique 7: Evolution des résultats du BAC

IV.4.3   Personnel

Les corps émergents du personnel enseignant occupent une part importante (66,26%, dont 56,31% de professeurs contractuels et 9,95% de vacataires). Les fonctionnaires représentent 33,70%. Comme dans le moyen, on a recours aux contractuels ou aux vacataires pour remplacer les départs à la retraite et pourvoir les postes nouvellement créés.

Il faut aussi signaler le déficit criard en professeurs dans les disciplines scientifiques. Cette situation devient inquiétante et invite à la prise de mesures énergiques pour y faire face.

Tableau 47: Evolution du corps professoral des lycées et collèges 2010

Personnel Enseignant		Effectif	%
Lycées	**Fonctionnaires**	139	33,74
	PC	232	56,31
	VAC	41	9,95
	Total	**412**	**100**

Source IA Kaolack

Tableau 48: Situation du corps professoral du secondaire en 2010 par département

	Fonctionnaire	PC	VAC	Total
Kaolack	111	148	30	289
Nioro	23	63	8	94
Guinguinéo	5	21	3	29
Total Région	139	232	41	412

Source IA Kaolack

Tableau 49: Formation initiale des ressources humaines du secondaire (2010)

	DIPLOMES PROFESSIONNELS					
	Autre	**CAECM**	**CAEM**	**CAES**	**CAP**	**Total**
Kaolack	110	18	102	57	2	289
Nioro	48	2	27	15	2	94
Guinguinéo	13	0	9	7	0	29
Total IA	171	20	138	79	4	412

Source IA Kaolack

IV.5   ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'enseignement technique et la formation professionnelle constituent la deuxième priorité du PDEF après l'élémentaire. Ils sont très faiblement représentés dans la région à l'image du niveau national.

L'enseignement technique et professionnel est embryonnaire dans les départements de la région à l'exception de celui de Kaolack.

Depuis un certain temps, le privé commence à gagner du terrain avec la création des instituts de santé et surtout des écoles de coiffures. Egalement, il faut noter la percée des ISM dans la commune de Kaolack

IV.5.1   Enseignement Technique

Dans la région, l'enseignement technique ne compte qu'un seul établissement public : le lycée EL H Abdoulaye NIASS. Le privé y est absent. Cependant, il y a un projet d'ouverture d'une série G à l'école privée Mboutou Sow qui tarde à se réaliser.

a) Infrastructures

Depuis 2007 jusqu'à nos jours, les infrastructures n'ont pas évolué et sont dans un état de délabrement avancé, faute de **personnel de service suffisant** pour l'entretien et la maintenance.

Tableau 50: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique

Années scolaires	Secondes	Premières	Terminales	TOTAL
2008	7	6	6	19
2009	7	6	6	19
2010	7	6	6	19

Source IA Kaolack

b) Effectifs

Tableau 51: Evolution des effectifs par niveau et par sexe

Années scolaires	Secondes G				Premières G				Terminales G			
	G	F	Total	%filles	G	F	Total	%filles	G	F	Total	%filles
2008	132	120	252	47,62	91	79	170	46,47	121	114	235	48,51
2009	136	136	275	49,45	127	106	233	45,49	74	82	156	52,56
2010	124	153	277	55,23	101	88	189	46,56	126	132	258	51,16

Source IA Kaolack

Entre 2008 et 2009 les effectifs ont évolué positivement en seconde et première respectivement de 8,36% et de 27,15%. Par contre, les effectifs des élèves de terminal ont baissé de plus de 50%. Au cours de cette année, les effectifs ont augmenté en seconde, baissé en première et raugmenté en terminale.

A l'exception de la classe de première, on note une prédominance des filles avec 55,23% en seconde et 51,16% en terminale.

c) Examen

Les résultats comme à l'image de l'enseignement secondaire général sont peu satisfaisants dans l'ensemble avec un pourcentage de réussite de 43,60% dont 37,50% pour les filles et 49,27% pour les garçons.

Graphique 8: Evolution des résultats du Bac Technique

IV.5.2   Enseignement professionnel

La Formation professionnelle, quant à elle, est présente au Public comme au Privé. Elle compte dans la région :

- un centre régional d'enseignement technique féminin (**cretf**);
- un centre d'enseignement technique féminin à **nioro(cetf)**;
- les structures privées préparant à différents métiers (coiffure, couture);
- les filières courtes préparant aux brevets d'etudes professionnelles (**bep** chambre de commerce et autres établissements privés voir tableau ci-dessous).

Au moins 800 élèves suivent une formation professionnelle, toutes filières et toutes spécialités confondues dans le public et le privé. Le recensement du personnel enseignant surtout dans le privé n'est pas encore fiable.

a) Centres d'Enseignement Technique Féminin (CETF)

Ils sont deux dans la région et sont fréquentés en 2010 par 184 filles réparties en trois filières (couture/habillement, restauration et technique de collectivité). Une forte préférence des élèves dans la section restauration est notée contrairement à l'année dernière où il y avait plus d'élèves dans la branche sociale/artisanale.

Tableau 52: Situation des Centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2010

ETS	Couture	Restauration	Section sociale/artisanale	Total
CRETEF Kaolack	46	56	44	146
CETF Nioro	7	19	12	38
Total Région	53	75	56	184

Source IA Kaolack

b) Brevets d'Etudes Professionnelles

Depuis plus de 10 ans, la Direction de la Formation Professionnelle a autorisé le Lycée Abdoulaye Niasse à ouvrir des classes de CASI (Commerce, Administration, Secrétariat, Informatique) et Comptabilité.

Il faut envisager l'élargissement de l'accès par la création d'un Centre de Formation Professionnelle qui développperait d'autres filières et permettrait d'ouvrir des brevets de Techniciens supérieurs (BTS).

Les effectifs en comptabilité et en CASI sont en croissance très peu sensible. Les faibles effectifs s'expliquent par le manque d'enseignants dans certaines disciplines (dactylo) surtout en première année. Mais aussi à un manque d'informations sur l'existence de ces filières.

Tableau 53: Evolution des filières de formation

	CASI			COMPTABILITE		
	G	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
2009	1	8	9	5	11	16
2010	3	20	23	25	27	52

Source IA Kaolack

c) Réussite

Il faut retenir que le privé est très présent dans ce programme et s'investit dans plusieurs filières.

Mais l'essentiel des structures s'occupe de formation en informatique et en coiffure avec des effectifs modestes.

Ces structures délivrent des attestations maisons et ne présentent pas leurs élèves aux examens officiels.

Elles sont presque toutes concentrées dans la commune de Kaolack et n'ont pas toujours une existence officielle ce qui fait qu'elle ne bénéficie pas d'un appui technique et institutionnel pour se développer. Il est aussi nécessaire de développer la formation professionnelle dans les départements pour permettre aux élèves de ces milieux de bénéficier de formation sans se déplacer d'une localité à une autre.

Tableau 54: Evolution des résultats dans les sections

ANNEES SCOLAIRES	SECTIONS					
	COMPTA			CASI		
	Inscrits	**admis**	**%**	**Inscrits**	**Admis**	**%**
2007/2008	12	9	4,5%	13	4	30,7%
2008/2009	12	9	4,5%	9	5	55,5%
2009/2010	24	0	0%	7	3	42,9%

Source IA Kaolack

IV.6 ENSEIGNEMENT DE L'ARABE

Le contexte historique et culturel de la région fait que l'enseignement de l'arabe constitue un facteur déterminant pour l'accroissement du taux brut de scolarisation. L'engagement des milieux religieux et traditionnels dans le développement de l'école de base passe par le développement de cet enseignement.

- ***L'Enseignement de l'Arabe dans les écoles publiques classiques***

Il est dispensé à 125 216 élèves du public répartis dans 625 écoles et instruits par 4603 maîtres d'arabe.

- ***L'Enseignement de l'Arabe dans les écoles franco-arabes***

Les écoles franco-arabes de la région comptent 5880 élèves encadrées par 192 maîtres pour 36 écoles.

- ***L'enseignement de l'Arabe dans les structures privées***

Ce secteur compte 2544 élèves encadrées par 16 maîtres ou déclarants responsables et 20 écoles. Parallèlement à ces écoles qui ont un statut formel, il existe de nombreuses structures souvent inconnues des autorités académiques qui dispensent un enseignement de l'Arabe dont il est difficile de contrôler.

- ***L'éducation religieuse***

Nouvellement introduite dans le système éducatif, elle a un caractère facultatif et optionnel (nécessitant la décision des parents d'élèves). Les maîtres d'arabe font généralement office d'éducateurs religieux pour les élèves musulmans. L'éducation religieuse des élèves chrétiens est assurée dans le public, parfois par un religieux alors que dans le privé catholique ce sont les enseignants qui la dispensent. L'éducation religieuse tarde à être formalisée malgré la bonne volonté des autorités.

- ***Les daaras***

Les daaras représentent une offre éducative très importante dans la région et particulièrement dans les départements de Nioro et de Kaffrine qui sont des milieux fortement religieux.

L'éducation arabo-islamique dispensée dans les daaras occupe une frange très importante de la population qui la préfère dans certaines zones à l'école de type occidental. Avec des effectifs importants (cf. tableau ci-dessus) ces structures pourraient constituer non seulement l'alternative pour l'école classique mais une composante, voire le levier d'un système éducatif global intégrant toutes les préoccupations des populations. Ils peuvent aussi contribuer au relèvement du TBS régional si le paradigme scolarisation est revu.

Le projet de modernisation des daaras, piloté par la **DALN** (Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales) est un élément de diversification et d'amélioration de l'offre éducative.

Tableau 55: Situation des écoles classiques publiques en 2010

	Nbre d'écoles	Nombre de maîtres				Effectifs		
		F P	V E	MC	T	G	Filles	Total
Kl/commune	47	627	113	361	1 101	14 641	16 974	31 615
Kaolack/Dept.	197	419	340	712	1 471	18 818	19 834	38 652
Nioro du Rip	248	306	307	747	1 360	18 125	19 600	37 725
Guinguinéo	133	188	128	355	671	8 364	8 860	17 224
Total Région	625	1 540	888	2 175	4 603	59 948	65 268	125 216

Source IA Kaolack

Tableau 56: Situation des écoles franco-arabes publiques en 2010

Circonscriptions	Nbre d'écoles	Nbre de maîtres	Effectif		
			Total	F	Total
Kaolack/Commune	3	12	211	204	415
Kaolack/Département	21	110	1 720	1 783	3 503
GUINGUINEO	-	-	-	-	-
Nioro du Rip	12	70	875	1 024	1 962
TOTAL /IA	36	192	2 806	3 011	5 880

Source IA Kaolack

Tableau 57: Situation de l'enseignement privé arabe en 2010

Circonscriptions	Déclarants responsables	Nombre d'écoles	Effectifs		
			G	F	T
Kaolack/Commune	14	14	954	910	1 864
Kaolack/département	1	1	32	10	42
Guinguinéo	2	2	114	73	187
Nioro du Rip	2	3	244	207	451
Total/IA	19	20	1 344	1 200	2 544

Source IA Kaolack

Tableau 58: Situation des daaras modernes en 2010

Circonscriptions	Nbre de daaras	Nombre d'enseignants	Effectifs	
			T	F
Kaolack commune	265	88	82	265
Kaolack département	-	-	-	-
Guinguineo	22	22	22	22
Nioro	870	900	3 810	870
TOTAL IA	695	760	3 240	695

Source IA Kaolack

IV.7 EDUCATION INTEGRATRICE

Cette éducation passe presque inaperçue dans la gestion du système éducatif régional parce que non formalisée. Et pourtant il y a sa place vu les nombreux cas de handicap dans les établissements et en dehors. Cette situation s'explique par le fait que Kaolack est une région carrefour qui attire beaucoup de personnes vivant avec handicap venant de la zone rurale ou de pays limitrophes.

La région de Kaolack accuse encore du retard dans la prise en charge de l'éducation intégratrice. En effet, il n'existe aucune structure étatique prenant en charge les personnes vivant avec handicap.

Cependant on peut retenir le centre Keur Yaakar dans le département de Nioro qui conduit une expérience sur la réinsertion des handicapés moteurs de 12 à 35 ans. Il est souhaitable que cette initiative de la Mission Norvégienne s'étende dans toute la circonscription.

Quelques rares structures sont identifiées dans la région, c'est le service de l'**AEMO** (**Action éducative en milieu ouvert**) pour la prise en charge de la délinquance juvénile et **le village SOS** pour l'enfance démunie.

IV.8 PROGRAMME EDUCATION NON FORMEL

L'éducation non formelle concerne l'Alphabétisation et la promotion des langues nationales. Programme très ancien mais qui tarde à se formaliser malgré tous les moyens financiers et humains qu'on lui a consacrés jusque là. A l'absence de données sur l'éducation des langues nationales, nous nous focalisons sur l'alphabétisation.

Les centres d'alphabétisation formelle (CAF) concernent les adultes âgés de 16 à 50 ans avec comme cibles principales les femmes. Mais le manque d'intérêt des Collectivités Locales a beaucoup fait chuter le nombre de CAF, passant de 265 en 2008 à 88 en 2009, et de 88 à 82 en 2010.

Les ECB qui concernent les personnes âgées de 09 à 15 ans dites modèle alternatif sont très pertinentes dans leur approche. En quatre ans, elles mènent au CFEE au même titre que les enfants ayant fait six ans dans l'élémentaire. Mais le nombre d'établissement accueillant cette forme d'éducation reste statique au cours de ces trois dernières années.

A l'horizon 2013, la région se fixe comme objectif l'éradication complète de l'analphabétisme (cf. le document de politique générale et Plan d'action pour

l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales pour la période 2004-2013) qui consiste à lui donner une place importante dans le secteur de l'éducation en particulier et dans la vie productive en général. Cela se traduit par l'éditorial en langues nationales et de nombreuses émissions radiotélévisées toujours en langues nationales ainsi que des communications publiques.

Tableau 59: Structures, effectifs, personnels

		2008	2009	2010
CAF		265	88	82
ECB		14	14	14
CREPA		22	22	22
Auditeurs CAF / ECB	Total	870	900	3 810
	Femmes	*695*	760	3 240
Facilitateurs CAF / ECB		30	30	146
Superviseurs CAF / ECB		3	3	15
Programmes	Etat	1	1	2
	Privés	2	2	2
	Total	3	3	4

Source IA Kaolack

IV.9   COORDINATION

Le système éducatif est coordonné par une équipe pluridisciplinaire, composée comme suit :

> **L'Inspection d'Académie (IA)**

Le décret 93-789 du 25/06/1993 instituant les IA limite le nombre d'agents devant y servir à 22 non compris l'IA et son adjoint. Mais la réalité a fait que les IA fonctionnent avec un personnel de 57 agents hormis l'IA et son adjoint. L'effectif du personnel en service à l'Inspection d'Académie comprend :

- 15 Instituteurs ainsi répartis : 02 contractuels, 01 Institutrice adjointe et 12 instituteurs ordinaires exerçant des fonctions pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation spéciale.
- 03 Secrétaires dactylo dont une affectée par le Conseil Régional
- 02 Chauffeur affecté par le Conseil Régional
- 03 Gardien pris en charge par l'Inspection d'Académie
- 04 Inspecteurs de l'enseignement élémentaire (dont l'IA Adjoint)
- 01 Inspecteur en langue arabe
- 01 PES (l'IA)
- 04 PEM dont un en langue arabe
- 01 PCEM
- 02 Inspecteurs Vie Scolaire
- 19 Inspecteurs de Spécialité
- 01 COFC
- 01 Correspondant informatique.

➢ **Les Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN).**

Le décret 93-789 du 25/06/1993 organisant les IDEN limite à 11 le nombre des agents non compris l'Inspecteur chef de service.

Chaque IDEN compte un personnel de 10 à 14 agents Instituteurs en majorité et un pool d'Inspecteurs de l'enseignement élémentaire, dont le chef de circonscription.

En plus du personnel propre au service interne de l'IDEN, le chef de circonscription assure la gestion pédagogique et administrative de 600 à 700 enseignants du Préscolaire et de l'élémentaire, dont une majorité grandissante de Volontaires et de Maîtres Contractuels.

Au niveau de chaque IDEN existe un bureau de l'enseignement moyen tenu par un professeur expérimenté.

➢ **L'Inspection Médicale des Ecoles (IME)**

L'IME n'a pas de Médecin depuis 2004. Son personnel actuel se compose de :
- 1 agent Sanitaire Médecine générale;
- 1 agent Sanitaire Odontologie;
- 8 Instituteurs dont une chargée de l'EPS (Education pour la Santé), de la pharmacie et du Secrétariat.

➢ **Le Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CROSP)**

Le CROSP fonctionne avec :

- 3 Psychologues Conseillers titulaires, dont le Directeur;
- 1 psychologue Conseiller contractuel;
- 1 sociologue Vacataire;
- 3 Secrétaires (Instituteurs de formation);
- 1 Femme de charge;
- 1 Gardien;
- 1 Dactylographe.

➢ **Le Pole Régional de Formation (PRF)**

Le PRF se situe dans les locaux prêtés par le Lycée Valdiodio Ndiaye. Ces locaux, à l'image du Lycée, n'ont jamais bénéficié de réhabilitation depuis 1964. De plus, ils sont trop étroits pour accueillir les CPI des 14 disciplines élues et de l'élémentaire.

> ### La Coordination Régionale de la Case des Tout Petits (CR/CTP).

La CR/CTP compte 03 agents : l'Inspecteur, chef du service, une secrétaire et un chauffeur.

> ### L'Ecole de Formation des Instituteurs (EFI)

L'EFI de Kaolack se trouve sur la Nationale 1 au village de Sing Sing, distant de Kaolack de près de 04 kilomètres. Ce qui rend son accès relativement difficile quant au coût du déplacement des agents y servant et des formés. Cette situation empêche aussi l'EFI de bien s'intégrer dans la vie intellectuelle et culturelle de la ville de Kaolack.

L'EFI prend en charge la formation des Volontaires de l'Education recrutés dans les deux régions de Kaolack et de Kaffrine. Le Personnel est composé de :

- 01 Directeur
- 01 Directeur des études
- 04 Formateurs dont 01 en Arabe et 01 pour le Préscolaire.
- 01 Intendant (Instituteur de formation).
- 01 Secrétaire
- 05 Surveillants
- 02 Femmes de charge affectées par le Conseil Régional.

Des inspecteurs à la retraite sont pris comme vacataires pour renforcer l'équipe des formateurs. Ils sont au nombre de 04.

L'effectif des élèves- maîtres est de 413 dont 310 recrutés par voie de concours et 103 par le quota sécuritaire.

Le budget de fonctionnement s'élève à 6 000 000 FCFA ; il ne compte qu'une seule ligne, autres achats de biens et services ce qui fait qu'il n'épouse pas la nomenclature de celui des autres EFI.

> ### Les Inspecteurs Spécialisés (IS) et les Inspecteurs chargés de la Vie Sociale (IVS) :

Ils sont au nombre de 21 dont 2 IVS et 19 IS toutes disciplines confondues. Ils polarisent les régions de Fatick et de Tambacounda. Ce qui pose des problèmes de déplacement compte tenu des moyens logistiques limités dont dispose l'IA.

CHAPITRE V : SANTE

Ce chapitre tentera de décrire la situation sanitaire en 2010 de la région de Kaolack en partant des infrastructures, du personnel, du financement et des différentes activités des formations sanitaires.

V.1   INFRASTRUCTURES

La région compte en 2010 un (1) hôpital, quatre (4) centres de santé, cinq postes de santé privés (5), soixante onze (71) postes de santé publics dont cinquante cinq (55) postes de santé complets et seize (16) postes de santé sans maternité, deux cent quatorze (214) cases de santé et vingt quatre (24) structures médicales privées.

Les ratios par rapport à la population sont ainsi répartis:
- 1 hôpital pour 795 906 habitants (sans tenir compte de la région de Fatick qui est desservis par l'hôpital de Kaolack) ;
- 1 Centre de Santé pour 198 977 habitants ;
- 1 poste de santé public pour 11 210 habitants.

Rappelons que les normes de l'OMS sont de :
- 1 hôpital pour 150 000 habitants ;
- 1 Centre de Santé pour 50 000 habitants ;
- 1 Poste de Santé pour 10 000 habitants.

Nous sommes encore loin des normes de l'OMS sauf pour les postes de santé, mais les objectifs du PDIS qui sont :

- 1 hôpital par région,
- 1 Centre de Santé pour 150 000 habitants,
- 1 Poste de Santé pour 10 000 habitants,

sont presque atteints.

Tableau 60: Situation des infrastructures de base de la région de Kaolack en 2010

Poste de santé		Centre de santé		Hôpital	
Nombre	Ratio (Pers/PS)	Nombre	Ratio (pers/CS)	Nombre	Ratio (pers/H)
71	11 210	4	198 977	1	795 906

Source : Région Médicale

Tableau 61: Répartition des infrastructures publiques de la région en 2010

Infrastructures	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Kaolack	Total
Centre de santé	1	1	1	1	4
Postes de santé complets (avec maternité)	10	13	17	15	55
Postes de santé sans maternité	3	2	2	9	16
Nbre total de postes de santé	13	15	19	24	71
Postes de santé mettant en œuvre la PCIME	0	0	19	22	41
Maternités dans la commune	0	1	0	1	2
Maternités hors de la commune	0	13	0	9	22
Maternités rattachées au centre de santé	0	1	1	0	2
Maternités rattachées aux postes de santé	11	13	17	15	56
Maternités isolées géographiquement	1	0	0	0	1
Cases de santé fonctionnelles	30	49	107	28	214
Villages de reclassement social (Léproseries	0	1	0	0	1
Nbre de URO	2	0	0	24	26

Source : Région Médicale

Tableau 62: Répartition des infrastructures privées de la région en 2010

Infrastructures	Kaolack	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Total
Nombre de dispensaires privés catholiques (DPC)	2	0	1	0	3
Nombre de cabinets privés	6	0	3	5	14
Nombres de cliniques	7	0	0	0	7
Nombres de maternités privées	0	0	0	0	0
Nombre de maternités isolées	0	0	0	0	0

Source : Région Médicale

Tableau 63: Répartition des infrastructures de la région en fonction du type en 2010

District de Santé	Hôpital	Centre Santé	Poste de santé Public	Poste de santé Privé	Case Santé	Cabinet Privée	Clinique Médicale
Guinguinéo	0	1	13	0	50	0	0
Kaolack	1	1	24	4	28	19	7
Ndoffane	0	1	15	1	49	3	0
Nioro	0	1	19	0	107	4	0
Total	**1**	**4**	**71**	**5**	**234**	**26**	**7**

Source : Région Médicale

V.2 PERSONNEL DE SOINS DE LA SANTE

En 2010 le corps médical de la région de Kaolack, issu des Districts de Santé (DS), a un personnel composé de 147 fonctionnaires (contre 146 en 2009) et de 1020 émargeant sur les budgets communautaires (contre 943 en 2009).

Le nombre de médecins a augmenté d'une unité par rapport à l'année précédente. Cependant, il faut signaler que le DS de Guinguinéo ne dispose pas encore d'un médecin supplémentaire.

Malgré cette faible augmentation, la région accuse toujours un déficit criard de médecins, surtout au niveau des spécialistes. A part les médecins privés, la région ne compte que 7 médecins, ce qui aboutit à un ratio d'un médecin pour 113 701 habitants.

Le nombre de sages femmes d'état a baissé de deux unités par rapport à 2009 et celui des infirmiers d'état de trois .

Le personnel d'Etat est renforcé par le personnel communautaire qui est 6 fois plus nombreux.

La plupart du personnel communautaire est composée de matrones et ASC (70,4%) et de catégorie non pratiquant la médecine (27%).

Tableau 64: Répartition du personnel fonctionnaire de soins selon le district en 2010

Personnel étatique	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Ndoffane	Total
Nombre de médecins	1	2	2	2	7
Nombre de médecins spécialistes	0	1	1	1	3
Nombre de pharmaciens	1	0	0	0	1
Nombre de gynécologue	0	0	1	0	1
Nombre de chirurgiens dentistes	0	1	1	0	2
Nombre de sages femmes	2	7	8	3	20
Nbre d'infirmiers, assistants infirmiers et assimilés, agents sanitaires	22	28	22	10	82
Nombre de T.S.S	1	0	5	0	6
Nombre de T.S.O	1	3	0	0	4
Nombre de T.S.G.S	1	0	1	1	3
Autres Techniciens supérieurs de santé	0	0	0	0	0
Nombre d'agents d'hygiène et assimilés	2	10	4	3	19
TOTAL	**31**	**52**	**44**	**20**	**147**

Source : Région Médicale

Tableau 65: Répartition du personnel communautaire de soins selon le district en 2010

Personnel communautaire	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Kaolack	Total
Nombre de sages femmes	3	1	4	3	11
Nombre d'infirmiers, assistants infirmiers et assimilés, agents sanitaires	4	4	6	4	18
Nombre de T.S.S	0	0	0	0	0
Autres Techniciens supérieurs de santé	0	0	0	0	0
Nombre de Matrone et ASC	100	40	306	342	788
Nombre de vendeurs de ticket	15	7	20	24	66
Nombre de Gestionnaire de dépôt	20	17	24	27	88
Autres catégories socioprofessionnelles	28	20	40	61	149
TOTAL	170	89	400	461	1120

Source : Région Médicale

V.3   FINANCEMENT DE LA SANTE

Les recettes tirées au niveau des DS de la région de Kaolack en matière de santé s'élèvent à 409 866 693 FCFA contre 492 038 379 F CFA e 2009; soit une baisse de 16%.

Ces recettes sont ainsi réparties: 32% pour le District de santé de Nioro, 34% pour celui de Kaolack, 15**%** pour celui de Ndoffane et 19% pour celui de Guinguinéo (contre 15% en 2009).

Les recettes tirées essentiellement de l'achat de médicaments de la part des populations dans les pharmacies locales des Districts de santé sont à hauteur de 30%.

Les dépenses s'élèvent à 229 657 028 FCFA en 2010 contre 479 386 834 F CFA en 2009, soit une baisse relative de 108%. Elles servent particulièrement à approvisionner les pharmacies des Districts de Santé en médicament et à supporter les frais de fonctionnement du personnel avec des pourcentages respectifs de 45% et 17%. A cet égard, plus de la moitié des recettes est réinvestie à l'achat de médicaments.

Le bilan financier de la région montre que les Districts de santé de Kaolack et de Ndoffane, Nioro et Guiguinéo ont collecté plus qu'ils ont dépensé impliquant ainsi un résultat brut d'exploitation positif.

Tableau 66: Effort de participation de la population en 2010

	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Kaolack	Total
Solde Antérieur	**62 607 888**	**15 159 220**	**20 200 183**	**37 799 082**	**135 766 373**
Consultations adultes	1 002 850	3 114 460	6 713 400	3 766 555	**14 597 265**
Consultations Enfants Malades	543 050	1 900 300	1 431 225	2 224 600	**6 099 175**
Consultations Nourrissons Sains	260 750	1 268 750	996 700	3 520 932	**6 047 132**
Consultations Prénatales	520 050	2 043 050	3 756 450	3 799 450	**10 119 000**
Accouchements	1 337 750	2 646 800	3 835 000	403 420	**8 222 970**
Consultations Planifications Familiales	48 000	3 800	72 000	15 220 457	**15 344 257**
Total Consultations	**3 712 450**	**10 977 160**	**16 804 775**	**28 935 414**	**60 429 799**
Cabinet Dentaire	0	0	1 374 900	34 506 938	**35 881 838**
Médicaments	10 557 558	32 570 495	79 522 010	92 901	**122 742 964**
Examen Complémentaire (Laboratoire/Radio)	0	1 169 900	4 138 500	156 300	**5 464 700**
Hospitalisations (Pavillon)	26 000	276 500	1 878 500	0	**2 181 000**
Hospitalisations (Maternité)	0	0	1 079 000	795 543	**1 874 543**
Autres Recettes	562 920	1 196 899	7 262 475	36 503 182	**45 525 476**
Total recettes	**77 466 816**	**61 350 174**	**132 260 343**	**138 789 360**	**409 866 693**

Source : Région Médicale

Tableau 67: Etat des dépenses des districts de santé en 2010

	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Kaolack	Total
Dépense en médicaments	5 024 085	22 437 898	54 174 417	21 296 938	102 933 338
Dépense en maintenance	1 000 190	2 180 020	7 034 511	3 085 679	13 300 400
Dépense en fonctionnement	2 376 686	3 629 115	14 018 621	10 726 141	30 750 563
Dépense en personnel	3 028 665	2 005 745	20 957 883	12 261 039	38 253 332
Autres dépenses	2 519 200	14 074 469	25 314 976	2 510 750	44 419 395
Total Dépense	**13 948 826**	**44 327 247**	**121 500 408**	**49 880 547**	**229 657 028**

Source : Région Médicale

Tableau 68: Résultat brut d'exploitation des DS en 2010

	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Kaolack	Total
Solde antérieur (2009)	62 607 888	15 159 220	20 200 183	37 799 082	135 766 373
Recettes en cours	14 858 928	46 190 954	112 060 160	100 990 278	274 100 320
Total recettes	**77 466 816**	**61 350 174**	**132 260 343**	**138 789 360**	**409 866 693**
Total dépenses	**13 948 826**	**44 327 247**	**121 500 408**	**49 880 547**	**229 657 028**
Solde en cours	63 517 990	17 022 927	10 759 935	88 908 813	180 209 665

Source : Région Médicale

Graphique 9: Bilan financier de 2010

V.4 BILAN DES ACTIVITES DES FORMATIONS SANITAIRES EN 2010.

Cette partie est réservée aux principales activités des 4 DS de la région de Kaolack. Au préalable, il est commode de rappeler les différentes cibles avec comme priorité les enfants et les femmes. Ensuite, les situations des consultants et consultations seront décrites avant de passer en revue les examens et évacuations des malades, la situation dans les pavillons d'hospitalisation.

Puisque la principale cible concerne les femmes et les enfants, les situations de la maternité, de la surveillance pondérale et nutritionnelle seront également passées en revue ainsi que la situation de la vaccination des enfants et de la sensibilisation de la population sur les précautions ou les bonnes pratiques sur la santé.

V.4.1 Cibles

Pour mesurer correctement les efforts fournis en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), nous devons veiller à ce que les statistiques concernant les enfants et les femmes soient régulièrement mises à jour. Pour les enfants, il s'agit de ceux qui n'ont pas encore fêté leur premier anniversaire (moins d'un an) et ceux qui ont une tranche d'âge comprise entre 0 et 5 ans représentant respectivement 4% et 19 % de la population régionale. Les femmes en âge de reproduction (FAR) : 15 - 49 ans représentent 23% de la population régionale.

Tableau 69: Répartition des populations cible par district en 2010

Districts	Population totale	Enfants		FAR
		0 à 11 mois	0 à 5 ans	
Guinguinéo	104 199	4 104	19 994	24 203
Kaolack	248 754	9 701	48 258	57 213
Ndoffane	151 295	5 901	29 351	34 798
Nioro	291 658	12 167	60 524	71 756
Région	795 906	31 873	158 127	187 970

Source : Région Médicale

V.4.2   Consultations

Le programme de suivi des enfants âgés de 0 à 14 ans à travers les districts sanitaires a permis cette année de suivre 44 739 inscrits pour 107 818 contacts, soit une fréquence de 2,4 consultations par enfants. C'est le district sanitaire de Ndoffane qui a la fréquence la plus élevée avec en moyenne 5 consultations par enfant.

Ces activités de suivi des enfants ont permis de supplémenter en vitamine A 88 935 enfants dont les ¾ sont issus du district de Ndoffane et les ¼ de celui de Nioro.

En dehors de ces consultations des enfants, il y en a d'autres qui sont les principales activités des DS. A ce titre, 96 418 personnes de tout âge confondu ont été consultés pour un total de 102 316 consultations.

Tableau 70: Situation des consultants et consultations des enfants par DS en 2010

Activités de suivi des enfants		Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Enfants 0 - 11 mois	inscrits	1 808	2 948	2 869	5 116	12 741
	contact	558	2 948	2 869	5 116	11 491
Enfants 12 - 23 mois	inscrits	1 310	6 316	13 054	3 255	23 935
	contact	485	6 319	78 322	3 255	88 381
Enfants 24- 36 mois	inscrits	297		255	469	1 021
	contact	235		258	469	962
Enfants 37 - 59 mois	inscrits	294	5 799	ND	176	6 269
	contact	326	5 801	ND	175	6 302
Enfants 5- 14 ans	inscrits	332	447	ND	0	779
	contact	196	466	10	0	672
Enfants Age non déterminé	inscrits	0		4	0	4
	contact	0		10	0	10
Total Consultants	**inscrits**	**4 041**	**15 510**	**16 182**	**9 016**	**44 749**
Total consultations	**contact**	**1 800**	**15 534**	**81 469**	**9 015**	**107 818**
Enfants 0 - 36 mois suivis		3 415	0	16 182	8 840	**28 437**
Enfants 6 - 59 mois supplémentés en vitamine A		20 435	0	33 098	68 500	**122 033**

Source : Région Médicale

Tableau 71: Situation des consultants et consultations par DS en 2010

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Consultants (Nouv.cas) 0-11mois	1 498	2 948	1 100	1 656	7 202
Consultants (Nouv.cas) 12-59mois	2 891	6 316	1 014	6 949	17 170
Consultants (Nouv.cas) 5-14ans	3 022	5 799	2 048	6 786	17 655
Consultants (Nouv.cas) 15-19ans	1 773	3 194	931	5 478	11 376
Consultants (Nouv.cas) 20-25ans	1 574	3 388	1 387	4 805	11 154
Consultants (Nouv.cas) 26-49ans	2 405	4 488	888	7 123	14 904
Consultants (Nouv.cas) 50-59ans	1 085	1 820	1 689	3 153	7 747
Consultants (Nouv.cas) 60ans&+	1 353	1 817	1 609	3 291	8 070
Consultants (Nx.cas) âge indéterminé	59	447	77	547	1 130
Nbre total de consultants (inscrits)	**15 670**	**30 217**	**10 743**	**39 788**	**96 418**
Consultations 0-11mois	1 576	2 950	1 100	3 853	9 479
Consultations 12-59mois	3 084	6 319	1 014	7 344	17 761
Consultations 5-14ans	3 158	5 801	2 048	7 257	18 264
Consultations 15-19ans	1 898	3 194	931	5 870	11 893
Consultations 20-25ans	1 722	3 388	1 387	5 211	11 708
Consultations 26-49ans	2 537	4 502	888	7 487	15 414
Consultations 50-59ans	1 207	1 820	1 689	3 413	8 129
Consultations 60ans&+	1 523	1 819	1 609	3 544	8 495
consultations âge non déterminé	65	466	77	565	1 173
Nbre total de consultations (contact)	**16 770**	**30 259**	**10 743**	**44 544**	**102 316**

Source : Région Médicale

V.4.3   Examens et évacuations

Le DS de Kaolack et à une moindre mesure celui de Guinguinéo, ne semblent pas être concernés par le phénomène d'évacuations et d'examens du tableau n°13, certainement à cause de leur proximité avec l'hôpital de Kaolack. Pour rappel, le DS de Kaolack ne dispose pas de pavillon d'hospitalisation.

Ce sont plutôt les DS de Ndoffane et de Nioro qui ont plus ressenti les évacuations des malades vers des structures sanitaires mieux équipées. Sur l'ensemble des malades évacués, plus de 50% sont généralement référés à l'hôpital dont plus d'un quart provenant du DS de Ndoffane.

Tableau 72: Situation des évacuations et examens par DS en 2010

EVACUATIONS	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Non hospitalisés évacués	8	0	308	108	424
Evacués en médecine générale	0	0	125	22	147
Evacués en chirurgie	0	0	44	32	76
Evacués en gynéco- obstétrique.	0	0	146	54	200
EXAMENS COMPLEMENTAIRES	0	0	90	0	90
Examen de radiologie	0	0	76	163	239
Examen de laboratoire	408	0	14	6 064	6 486

Source : Région Médicale

V.4.4   Pavillon d'hospitalisation

La capacité d'accueil des malades est évaluée dans les DS à 133 lits en 2010 contre 73 lits en 2009. Si le nombre de lits a presque doublé, il n'en est pas de même pour le nombre de journées d'hospitalisation qui passe de 4425 en 2009 à 1614 en 2010.

Le nombre de décès des hospitalisés dans les DS a beaucoup démunie cette année par rapport à l'année dernière, passant de 92 malades à 27 malades.

Tableau 73: Situation des pavillons d'hospitalisation par DS en 2010

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Région
Lits installés	21	0	8	104	**133**
Nombre de malades hospitalisés sorti	81	0	105	190	**376**
Total journées hospitalisations pavillons	149	0	292	1173	**1614**
Nombre de malades évacués	29	0	7	0	**36**
Nombre de malades évadés	0	0	0	2	**2**
Nombre de décès de malades hospitalisés	3	0	1	23	**27**

Source : Région Médicale

V.4.5   Situation de la maternité

Les maternités des DS de la région de Kaolack ont une capacité d'accueil de 165 lits en 2010 contre 217 en 2009. Contrairement aux pavillons des DS, le nombre de lits dans les maternités ont beaucoup baissé.

En 2010, le nombre total d'accouchements à la maternité se chiffre à 6 731 contre 16 889 en 2009 dont 53% des cas se sont passés dans le DS de Nioro contre 17% dans celui de Kaolack, 20% dans celui de Ndoffane et 10% dans celui de Guinguinéo.

L'ensemble des accouchements ont donné naissance à 7461 enfants nés vivants contre 19 709 en 2009. Le nombre d'accouchement assisté par un personnel sanitaire est estimé à 5005 contre 12 739 en 2009. Le ratio d'accouchement assisté a baissé d'un point, passant de 68% en 2009 à 67% en 2010.

Parmi les enfants nés vivants, 91% (88% en 2009) n'ont présenté aucune anomalie contre 9% (12% en 2009) qui ont un poids pondéral inférieur à 2,5kg.

Le nombre de femmes décédées au cours de leur accouchement est estimé à 9 contre 19 en 2009 dont les 7 cas sont recensés dans le DS de Nioro.

Tableau 74 : Situation de la maternité par DS en 2010

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Lits installés à la maternité	50	33	66	16	165
Malades hosp.mater Sortis	361	994	756	252	2 363
Total journées hosp Maternité	410	906	936	1 025	3 277
Nombre des femmes évacuées par la maternité	64	60	53	54	231
Nombre de femmes évadées	0	4	11	0	15
Total accouchements maternité	657	1 117	1 376	3 581	6 731
Total accouchement domicile vus	105	87	237	301	730
Total accouchement	762	1 204	1 613	3 882	7 461
Total Accouchements assistés	386	1 042	970	2 607	5 005
Total enfants nés vivants	754	1 244	1 586	2 607	6 191
Total nés vivants pds inf 2500g	59	111	**85**	306	561
Total mort-nés	7	28	33	85	153
Nombres morts -nés frais	4	8	16	56	84
Nombre morts -nés macérés	3	20	17	29	69
Total avortements	44	86	99	278	507
Total avortements pris en charge par AMIU	2	18	12	142	174
Nbre de décès de femmes	1	0	1	7	9
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	4	0	4	32	40
Nbre de décès enfants 8 - 28jours	0	0	0	3	3

Source : Région Médicale

V.4.6   Action préventive

Le nombre de Consultations Prénatales (CPN) est de 28 973 en 2010 contre 70 215 en 2009**. L**es DS de Nioro et de Kaolack ont les plus forts pourcentages avec respectivement 46% et 25%.

En 2010, le nombre de consultations post natales s'est établi à 15 286.

En 2010, 10 529 vaccins antitétaniques ont été administrés contre 31 807 en 2009. A la même période, le nombre de Traitement Préventif Intermittent (TPI) est passé de 38 508 à 22 310, soit une baisse de 42,06%.

Tableau 75: Activités prénatales et postnatales de la maternité selon le DS en 2010

ACTIVITES PREVENTIVES	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nombre total de premiers contacts CPN	1 136	1 835	2 980	6 668	12 619
Consultations CPN1	659	2 177	949	1 455	5 240
Consultations CPN2	916	2 467	2 297	5 268	10 948
Consultations CPN3	703	1 615	1 689	4 600	8 607
Consultations CPN4	369	850	825	2 134	4 178
Total consultations prénatales	**2 647**	**7 109**	**5 760**	**13 457**	**28 973**
Nbre femmes fait quatre CPN correctes	191	629	255	503	1 578
Complications de la Grossesse	43	22	180	-	245
Nombre de femmes supplémentées en fer	2 486	5 364	5 731	13 315	26 896
Nombre de femmes sous TPI	422	1 115	18 158	2 675	22 370
Total VAT 2 et +	804	3 766	1 051	4 948	10 569
Consultations CPON 1	571	782	1 394	2 144	4 891
Consultations CPON 2	462	1 355	683	1 012	3 512
Consultations CPON 3	273	187	319	6 104	6 883
Total Consultations Post Natales	**1 306**	**2 324**	**2 396**	**9 260**	**15 286**
Actives toutes méthodes PF	725	5 670	2 002	620	8 292
Inactives toutes méthodes PF	114	512	1 155	-	1 781

Source : Région Médicale

V.4.7   Prévention / Sensibilisation et Activités IEC

Pour soutenir les programmes de santé, des activités d'Information, d'Education et de Communication (IEC) sont nécessaires. C'est à ce titre que plusieurs causeries ont été effectuées (3836) et visite à domiciles (6955) comme l'atteste le tableau suivant.

En matière de prévention, une vaste campagne de distribution de moustiquaires imprégnées a été menée à travers les DS dont les cibles sont les enfants et les femmes.

Tableau 76: Activités de sensibilisation selon le DS en 2010

SENSIBILISATION	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nbre de causeries pour les ASC	10	282	100	75	**467**
Nbre de causeries pour les GPF	74	448	357	164	**1043**
Nbre de causeries pour les CSA	1	75	33	0	**109**
Nbre de causeries pour les Ecole	1	0	34	8	**43**
Nbre de causeries pour les ONG	2	43	9	2	**56**
Autres causeries effectuées	150	301	1066	601	**2118**
Nombre de visites à domiciles	4500	335	-	2120	**6955**

Source : Région Médicale

Tableau 77: Activités de distribution de moustiquaires imprégnées selon le DS en 2010

DISTRIBUTION DES MII	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nbre MI disponibles dans la Structure	708	600	650	500	2458
Nbre de MI distribuées	647	600	650	500	2397
Nbre de MI distribuées aux moins de 5 ans	161	187	350	-	698
Nbre de MI distribuées aux femmes enceintes	486	238	300	-	1024
Nbre de femmes ayant reçu une prescription de MI	739	2341	2572	4027	9679

Source : Région Médicale

V.4.8   Maladies infectieuses

Certaines maladies infectieuses comme la tuberculose qui semblait être éradiquée persiste dans la région et gagne aujourd'hui du terrain en passant de 289 nouveaux cas atteints de Tuberculose Pulmonaire Multi bacillaire en 2008 à 506 cas en 2009. En 2010, la situation est en train d'être maitrisée car le nombre de cas a baissé de 41%.

Le DS de Nioro a enregistré le plus grand nombre de cas de Tuberculose avec 48% (26% en 2009). Il est suivi par celui de Kaolack qui a enregistré la même proportion qu'en 2009 (38%).

Tableau 78: Activités des maladies infectieuses selon le DS en 2010

ACTIVITES	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nbre de Centres de traitement	1	1	1	200	203
Nbre de Nouveaux cas (Frottis positif)	13	95	22	146	276
Nbre d' Echecs (Frottis positif)	1	9	3	9	22
Nbre de Reprises de traitement (Frottis positif)	2	3	3	0	8
Total retraitement (Frottis positif)	**3**	**12**	**6**	**9**	**30**
Nbre de cas âgés de moins de 15 ans (Frottis négatif)	0	13	6	0	19
Nbre de cas âgés de plus de 15 ans (Frottis négatif)	0	0	0	14	14
Nbre Total de frottis négatifs	**0**	**13**	**6**	**14**	**33**
Nouveaux cas de Tuberculose Extra pulmonaire	0	13	2	3	18
Nbre total des cas de tuberculose	**16**	**133**	**36**	**172**	**357**

Source : Région Médicale

V.4.9   Surveillance nutritionnelle et pondérale

Dans l'ensemble de la région, la situation nutritionnelle des enfants suivis est satisfaisante : 86%   des enfants de 0 à 11 mois se comportent bien, 13% se comportent assez bien et 1% seulement sont dans un cas critique. La même tendance est observée jusqu'à l'âge de 4 ans.

Il faut, cependant, noter que les données des DS de Kaolack et de Ndoffane sont absentes. C'est pourquoi il sera difficile de porter un jugement de valeur sur la région concernant cette rubrique.

Tableau 79: Activités de surveillance nutritionnelle selon le DS en 2010

	Guinguinéo	**Kaolack**	**Ndoffane**	**Nioro**	**Total**
Enfants 0 - 11 mois dans le vert	2815	0	0	8304	11119
Enfants 12 -23 mois dans le vert	2312	0	0	5525	7837
Enfants 24-36 mois dans le vert	199	0	0	766	965
Enfants (Age non déterminé)dans le vert	606	0	0	0	606
Total enfants dans le vert	5936	0	0	14595	20531
Enfants 0 - 11 mois dans le jaune	310	0	0	781	1091
Enfants 12 -23 mois dans le jaune	318	0	0	1241	1559
Enfants 24-36 mois dans le jaune	17	0	0	291	308
Enfants (Age non déterminé) dans le jaune	110	0	0	0	110
Total enfants dans le jaune	755	0	0	2313	3068
Enfants 0 - 11 mois dans le rouge	4	0	0	57	61
Enfants 12 -23 mois dans le rouge	14	0	0	110	124
Enfants 24-36 mois dans le rouge	0	0	0	18	18
Enfants (Age non déterminé) dans le jaune	0	0	0	0	0
Total Enfants dans le rouge	18	0	0	185	203
Total Enfants 0 - 36 malnutris	ND	1836	921	437	3194
Total Enfants 0 - 36 malnutris récupérés	ND	-	690	437	1127

Source : Région Médicale

V.4.10   Diarrhées chez les enfants de 0-4 ans

1 698 cas de diarrhée ont été notés chez les enfants âgés de 0 à 4 ans dans la région de Kaolack non compris les données des DS de Kaolack et Guinguinéo.

Tableau 80: Situation des diarrhées des enfants de 0-4 ans selon le DS en 2010

	Guinguinéo	Ndoffane	Nioro	Kaolack	Total
Nbre de cas de Diarrhées 24-59 mois traitées par SSS		7	109		**116**
Nbre de cas de Diarrhées 24-59 mois traitées par SRO		50	854		**904**
Nbre de cas de Diarrhées 24-59 mois traitées par ATB		46	632		**678**
Total Diarrhées 0 à 4 ans traitées		**103**	**1 595**		**1 698**

Source : Région Médicale

V.4.11   Vaccinations post natales

Les enfants de moins d'un an doivent prendre impérativement des séries de vaccins contre certaines maladies qui risqueraient de compromettre leur existence future. Pour ces deux dernières années, la présence de la poliomyélite a alerté les autorités au point que de vastes campagnes nationales ont été organisées. A ce titre, la cible, estimée à 31 873 enfants, devait subir périodiquement des vaccins.

Tableau 81: Activités vaccinales post natales selon le DS en 2010

	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Enfants 0 -11mois Polio. Zéro		2684	1625	4309
BCG		4891	6573	11464
PENTA1		5024	6366	11390
PENTA2		5303	6218	11521
PENTA3		5186	5661	10847
ROUGEOLE		3412	5118	8530
F. JAUNE		3445	5162	8607
Total 0 - 11mois vaccinés		15566	22003	37569
Enfants 0- 11 mois Complètement Vaccinés		3448	5174	8622

Source : Région Médicale

Au plan sanitaire la région compte 4 Districts : Kaolack, Ndoffane, Nioro et Guinguinéo.

La Brigade Régionale de l'Hygiène dispose également de 4 sous brigades (Kaolack, Ndoffane, Nioro et Guinguinéo) et de deux antennes (Médina Sabakh et Wack Ngouna).

Ce chapitre renseigne sur les moyens, les activités, le partenariat et les difficultés rencontrées en 2010.

VI.1 RESSOURCES

VI.1.1   Personnel de la Brigade d'Hygiène

La brigade, par rapport à sa mission d'encadrement et d'éducation des populations en matière d'hygiène, connaît toujours un déficit en personnel comparativement aux années précédentes malgré l'affectation de 8 agents d'hygiène sortant de l'ENDSS.

En effet, la structure compte en 2010 un total de 31 agents (dont 16 agents d'hygiène) pour couvrir toute cette région. Il convient de souligner que quatre (4) des 31 agents évoluent en dehors des structures d'hygiène parce qu'étant en position de détachement.

Des efforts sont à mener dans le cadre du renforcement des effectifs avec un recrutement substantiel d'agents d'hygiène surtout au niveau des cadres tels que les IGS et TSGS.

Tableau 82 : Effectifs de la BRH de Kaolack en 2010

Grades Structures	I.G.S	T.S.G.S	S.O.H	Ag.H	Au.H	Total
Brigade régionale	1	1	1	0	1	**4**
Kaolack	0	1	1	7	2	**11**
Nioro	0	1	0	3	1	**5**
Ndoffane	0	1	0	2	1	**4**
Guinguinéo	0	1	0	2	0	**3**
Détachement	0	0	2	2	0	**4**
Total	**1**	**5**	**4**	**16**	**5**	**31**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

VI.1.2   Mouvements du personnel

La Brigade Régionale connaît un déficit en personnel qui n'a cessé de décroître depuis 1997. En effet, le nombre d'agents est de 31 en 2010 contre 62 en 1997, soit une diminution de plus de 50% en 13 ans.

Des efforts sont à mener encore dans le cadre du renforcement des effectifs avec un recrutement substantiel d'agents d'hygiène.

Tableau 83: Mouvement du personnel en 2010

DEPART AFFECTATION	ARRIVEE AFFECTATION	DEPART CONGE	ARRIVEE CONGE
4	8	7	7

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau 84: Evolution des effectifs de la BRH de Kaolack de 1997 à 2010

ANNEE	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
EFFECTIF	62	59	53	50	45	44	44	41	41	40	40	39	30	31

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

VI.1.3   Moyens de la Brigade d'Hygiène

a) Moyens logistiques

Tableau 85 : Situation de la logistique en 2010

STRUCTURES	TYPE	ANNEE	ETAT	LOCALISATION
Brigade Kaolack	4X4 Double cabine Mazda	2007	Bon	Kaolack
	4X4 Double cabine L200 V	1998	En panne	Kaolack
SBN Kaolack	Suzuki 125 M	2008	Bon	Kaolack
	Honda 125 M	2008	Bon	Kaolack
	Yamaha 125 M	2008	Passable	Kaolack
	Honda 125 M	2000	Passable	Kaolack
SBH Nioro	Suzuki 125 M	2000	Passable	Nioro
	Honda 125 M	2000	Passable	Nioro
SBH Ndoffane	Pas de logistique			
SBH Guinguinéo	Pas de logistique			

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

La lecture du tableau ci-dessus fait ressortir une insuffisance en matière de logistique ; ce qui limite les activités de terrain de la brigade régionale de Kaolack.

On constate en effet que l'essentiel des motos et la camionnette L200 sont en pannes. Connaissant l'importance de la brigade régionale de l'hygiène de Kaolack, ces moyens non seulement ne suffisent pas mais ne sont plus opérationnels. Il n'y a aucun moyen logistique au niveau des Sous Brigades d'Hygiène (SBH) de Ndoffane et de Guinguinéo.

Ainsi pour rendre la brigade régionale de Kaolack plus opérationnelle et surtout renforcer le travail de supervision et de prospection, il faut doter à chaque SBH une 4X4 Double Cabine L200 et 10 Motos 125.

b) Moyens matériels

Les moyens matériels de la Brigade d'hygiène de Kaolack se limitent aux pulvérisateurs manuels et motorisés et aux kits d'analyse d'eau.

Les moyens d'intervention sont insuffisants, 63% des pulvérisateurs moteurs sont en pannes, 19% des manuels sont fonctionnels. L'acquisition de pulvérisateurs manuels à pression préalable comme le type Hudson qui est utilisé par le PNLP dans le cadre de l'Aspersion Intra Domiciliaire (A.I.D.) serait la bienvenue. Ces pulvérisateurs sont robustes et leur entretien est très facile. Les pulvérisateurs moteurs aussi doivent être renforcés.

Tableau 86 : Situation du matériel en 2010

BRIGADES	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyse d'eau	
	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionne
KAOLACK	14	5	10	1	2	1
NIORO	3	1	1	1	0	0
NDOFFANE	3	1	4	1	0	0
GUINGUINEO	2	1	1	0	0	0
TOTAL	**22**	**8**	**16**	**3**	**2**	**1**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

VI.2 ACTIVITES

Durant l'année 2010, 5 975 concessions ont été visitées (dont 3 490 urbaines et 2 485 rurales, ce qui représentent 10,6% des concessions de la région. Comparée à l'année 2009 (12%), une diminution du nombre de visites domiciliaires est constatée ce qui s'expliquerait par l'intensité des activités techniques liées à la gestion des inondations, l'absence de la prospection rurale à Guinguinéo (la SBH est restée trois mois sans agent d'hygiène). Les SBH de Kaolack et de Ndoffane devront renforcer les prospections en zone rurale pour mieux sensibiliser les populations en matière d'hygiène.

Tableau 87 : Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2010

Sous Brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total
Nombre de concessions visitées		2406	384	287	413	**3490**
Nombre De Visites domiciliaires		2406	384	287	413	**3490**
Population de concessions visitées		25272	4608	3444	4956	**41880**
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchements particuliers	1575	288	210	358	**2431**
	Bornes fontaines	192	40	76	45	**353**
	Forages	3	0	1	0	**4**
	Puits	0	2	0	0	**2**
	Puits protégés	0	0	0	0	**0**
	Sources contrôlées	0	0	0	0	**0**
EVACUATION DES EXCRETA	Egouts	88	0	O	0	**88**
	Fosses septiques	456	266	79	279	**1080**
	Latrine amélioré	971	72	0	66	**1109**
	Latrine traditionnelle	35	18	52	60	**165**
	Fosses étanches	698	0	131	3	**827**
	Sans système	36	9	5	0	**50**
Nombre de puisards		151	83	0	40	**274**
Nombre de Poubelles		9	277	0	89	**375**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau 88 : Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu rural en 2010

Sous Brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total
Nombre de concessions visitées		5	2465	15	0	**2485**
Nombre de visites domiciliaires		5	2465	15	0	**2485**
Population de concessions visitées		50	24650	150	0	**24850**
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchements particuliers	4	1662	9	0	**1675**
	Bornes fontaines	1	567	6	0	**574**
	Forages	1	81	0	0	**82**
	Puits	6	7	0	0	**13**
	Puits protégés	0	7	0	0	**7**
	Sources contrôlées	30	8	0	0	**38**
EVACUATION DES EXCRETA	Egouts	0	0	0	0	**0**
	Fosses septiques	3	84	7	0	**94**
	Latrine amélioré	0	1265	0	0	**1265**
	Latrine traditionnelle	0	865	3	0	**868**
	Fosses étanches	0	2	0	0	**2**
	Sans système	0	145	0	0	**145**
Nombre de puisards		0	108	0	0	**108**
Nombre de Poubelles		00	1216	00	00	**1216**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

VI.2.1 TAUX DE COUVERTURE (visites domiciliaires)

Les visites domiciliaires sont plus fréquentes en zone urbaine qu'en zone rurale d'où la nécessité de renforcer les moyens logistiques des SBH afin de rendre les agents plus mobiles, 32,7 % des maisons de la commune de Ndoffane ont été visitées.

Tableau 89 : Taux de couverture des visites domiciliaires en 2010

BRIGADES	Zone Urbaine %	Zone rurale %	Total concessions visitées	Population total
KAOLACK	13	0,1	2411	25 322
NIORO	20,5	16	2849	29 258
NDOFFANE	32,7	0,1	302	3594
GUINGUINEO	30,4	0	413	4956
TOTAL	**16**	**7**	**5975**	**63 130**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

VI.2.2 CONTRÔLE DE L'EAU

Les activités de contrôle de la qualité de l'eau ont été effectuées. A ce titre, quatre campagnes d'analyse se sont déroulées en zone rurale et aucune en milieu urbain. Ainsi, 88,8 % des points d'eau répertoriés par le PEPAM (forages et puits modernes) ont été contrôlés, ce qui a donné les résultats suivants.

Tableau 90 : Résultat du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2009

Nombre de sources totales visitées	Nombre de sources d'eau suivies	Nombre de sources respectant les normes d'aménagement	Nombre de sources d'eau contaminées et/ou polluées	Observation
Zone urbaine	0	0	0	
Zone rurale	358	164	194	54 % des sources analysées présentent une contamination fécale.

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Dans ce chapitre, la situation du Cheptel en 2010 de la région de Kaolack notamment ses effectifs, sa répartition spatiale, ses productions, ses mouvements et sa situation sanitaire est traitée.

VII.1 EFFECTIFS ET REPARTITION DU CHEPTEL

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, une bonne partie des données dont dispose le service régional de l'élevage proviennent du recensement agricole de 1998.

A la lecture du tableau ci-dessous, nous constatons qu'en 2010 le cheptel de la région de Kaolack renferme 116 973 Bovins, 363 794 Ovins, 344 196 Caprins, 54 644 Equins, 60 240 Asins, 10 673 Porcins et 1238 390 Volailles.

Cependant, notons que comme en 2009, le département de Nioro pèse toujours très lourd dans la région en matière de potentialité du cheptel. En effet, mis à part les effectifs des équins et de la volaille où le département de Kaolack est relativement majoritaire, le département de Nioro contient dans toutes les autres composantes du cheptel à lui seul plus de la moitié des effectifs.

Les données du cheptel dans le département de Guinguinéo ne sont pas entièrement disponibles du fait qu'il en n'existait pas en 1998 lors du RNA. Néanmoins, des efforts ont été faits pour exhiber une partie de son cheptel.

Tableau 91 : Répartition de l'effectif du cheptel selon le type et le département en 2010

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volaille
Kaolack	43559	128412	66178	27070	22727	4248	740748
Nioro	67587	223305	269364	25521	36534	6425	465954
Guinguinéo	5827	12077	8654	2053	979	-	31688
Total Région	**116973**	**363794**	**344196**	**54644**	**60240**	**10673**	**1238390**

Source : RNA 1998

VII.2 PRODUCTION ANIMALE

Il sera présenté dans cette section, la situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel et le département. Les principaux types de cheptel retenu dans cette partie concernent les Bovins, les Ovins et les Caprins.

VII.2.1   Abattages contrôlés

La région de Kaolack a enregistré au courant de l'année 2010 15 721 Bovins abattus sous contrôle (dont 4 265 Taureaux, 1 604 Bœufs, 8 896 Vaches et 956 Veaux), 26 533 Ovins et 40 068 Caprins. Ce qui laisse apparaître de manière générale que la principale viande consommée dans la région est celle des petits ruminants (Ovins et Caprins), à en juger par le nombre de têtes abattues,.

Le département de Kaolack est le principal fournisseur de viande de bovin (près de 50% de la production régionale); viennent ensuite respectivement la SOGAS (4 205 têtes), le département de Guinguinéo (3 747 têtes) et de celui de Nioro (131 têtes).

En ce qui concerne les petits ruminants, c'est la SOGAS qui détient le record du nombre abattu avec 65% des ovins et 67% des caprins.

Tableau 92 : Situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel en 2010

Département/société	Bovins					Ovins	Caprins
	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/ Vielles	Total Bovins		
Kaolack	1038	380	6151	69	7638	8202	9488
Nioro	46	85	0	0	131	0	0
Guinguinéo	1088	239	1556	864	3747	1174	3806
SOGAS	2093	900	1189	23	4205	17157	26774
Total Région	**4265**	**1604**	**8896**	**956**	**15721**	**26533**	**40068**

Source: I R S V de Kaolack

VII.2.2   Production de Cuirs et peaux

Le tableau ci-dessous montre qu'en 2010, les productions de cuirs et peaux s'élevaient à 70 598 unités dont 33 337 contrôlés et 37 261 estimés d'une part et d'autre part 23 936 cuirs de bovins, 18 818 peaux d'ovins et 27 844 peaux de caprins.

Notons que le département de Kaolack a fourni à lui seule plus de 70% (51 986 unités) de la production de cuir et de Peaux suivi de Nioro qui en détient un peu plus de 25%. Le Département de Guinguinéo renferme une part négligeable dans la production régionale (moins de 2%).

Tableau 93 : Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2010 (unités)

		Kaolack	Guinguinéo	Nioro	Région
Cuirs de bovins	contrôlés	7310	122	3747	11179
	Estimés	8870	30	3857	12757
	Total	16180	152	7604	**23936**
Peaux d'ovins	contrôlées	7671	319	1174	9164
	estimées	8250	120	1284	**9654**
	Total	15921	439	2458	**18818**
Peaux de caprins	contrôlées	9035	153	3806	12994
	estimées	10850	50	3950	14850
	Total	19885	203	7756	**27844**
Total	contrôlés	24016	594	8727	33337
	Estimés	27970	200	9091	37261
	total	51986	794	17818	**70598**

Source: I R S V de Kaolack

VII.3 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Mis à part Guinguinéo dont le peu de données disponibles dans le département ne permet pas de faire une appréciation, nous pouvons dire que le mouvement du bétail dans la région est caractérisé par un solde positif. En effet, il arrive plus de bétail qu'il en sorte et ceci pour toutes les espèces (voire tableau ci-dessous).

Toutefois, il y a lieu de signaler que les entrées de mouton pendant la période de la Tabaski ne sont pas comptabilisées du fait du manque de moyens de les recenser.

Tableau 94 : Situation des Entrées et Sorties du bétail selon l'espèce en 2009(en milliers)

		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille
Kaolack	Entrée	21941	68868	22482	6901	4519	6500
	Sortie	2218	27944	3486	2	0	6100
	Solde	19723	40924	18996	6899	4519	400
Guinguinéo	Entrée	0	270	0	0	0	0
	Sortie	2	5986	503	91	0	0
	Solde	-2	-5716	-503	-91	0	0
Nioro	Entrée	7256	13721	7008	2320	1789	2280
	Sortie	1705	2868	2634	85	292	1506
	Solde	5551	10853	4374	2235	1497	774
Région	**Entrée**	**29197**	**82859**	**29490**	**9221**	**6308**	**8780**
	Sortie	**3925**	**36798**	**6623**	**178**	**292**	**7606**
	Solde	**25272**	**46061**	**22867**	**9043**	**6016**	**1174**

Source: I R S V de Kaolack

En ce qui concerne les importations de bétail, seuls 15 caprins ont été enregistrés dans le département de Nioro en provenance de la Gambie.

Pour ce qui est des exportations, elles sont exclusivement destinées à la Gambie et à la Guinée Bissau. Cependant le bétail exporté vers cette dernière ne concerne que les caprins (130 têtes).

Tableau 95 : Situation des importations de bétail par département et par espèce

Département	Origine	Destination	Bovin	Ovin	Caprin	Equin	Asin	Porcin
Kaolack	Néant		0	0	0	0	0	0
Guinguinéo	Néant		0	0	0	0	0	0
Nioro	Gambie	Nioro			15			
Total Région Kaolack			**0**	**0**	**15**	**0**	**0**	**0**

Source : rapport annuel 2010 IRSV Kaolack

Tableau 96 : Situation des exportations de bétail vers la Gambie et par espèce.

Département	Origine	Destination	Bovin	Ovin	Caprin	Equin	Asin	Porcin
Kaolack	Kaolack	Gambie	368	11699	2445	0	0	0
Guinguinéo			0	0	0	0	0	0
Nioro	Nioro	G. Bissau			130			550
	Nioro	Gambie	1353	1057	1259	1	10	400
Total Région Kaolack			**1721**	**12756**	**3834**	**1**	**10**	**950**

Source : rapport annuel 2010 IRSV Kaolack

VII.4 SANTE ANIMALE

L'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaolack (IRSV) a visité au cours de l'année, 44 foyers dans l'ensemble de la région dont 22 dans le département de Kaolack, 8 à Nioro et 14 à Guinguinéo. Elle a également procédé à des visites médicales du bétail.

Au cours de ces visites, dans le département de Kaolack, il a été constaté que l'affection la plus fréquente est la Pasteurellose des petits ruminants qui constitue en même temps la principale cause de mortalité du bétail. En effet sur les 33 décès enregistrés dans le département, 17 sont dus à cette maladie.

Dans le département de Guinguinéo, sur les 46 cas de morbidité détectés, 40 sont liés à la Peste des petits ruminants. Cette dernière constitue ainsi le principal facteur de mortalité dans le département. En effet 24 des 27 décès de bétail enregistrés dans ledit département sont causés par cette affection.

Le département de Nioro est celui où la morbidité et la mortalité du bétail a fait beaucoup plus de ravages dans la région de Kaolack en 2010. En effet, on y a recensé plus de la moitié des cas de morbidité (143 sur 253) et de mortalité (265 sur 325) de la région. Le New Castle est la principale cause de morbidité et de mortalité du département. (Voire tableau 7 ci-dessous).

Tableau 97 : Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité par département en 2010

Départements	Affections	Foyers	Morbidité	Mortalité
Kaolack	Pasteurellose Petits ruminants	6	32	**17**
	Pasteurellose bovine	8	20	**7**
	Botulisme équin	8	12	**9**
	Total	**22**	**64**	**33**
Guinguinéo	Peste des Petits Ruminants	6	40	24
	Botulisme équin	1	3	1
	Pasteurellose bovine	1	3	2
	Total	**8**	**46**	**27**
Nioro	Pasteurellose bovine	3	10	4
	Pasteurellose ovine	1	8	2
	Peste équine	1	5	5
	Botulisme équin	3	5	2
	Charbon sympt	1	3	3
	Dermatose	2	12	0
	Ectyma Cont	1	11	0
	New Castle	2	89	249
	Total	**14**	**143**	**265**
TOTAL REGION		**44**	**253**	**325**

VII.5 VACCINATIONS

Pour prévenir les différentes maladies qui rodent aux alentours de la région, l'IRSV de Kaolack procède chaque année à une campagne de vaccination. Au cours de l'année 2010, les principaux résultats de la campagne de vaccination sont dans l'ordre:

- dans le département de Kaolack les vaccins les plus utilisés sont par ordre d'importance la Pasteurellose dont 3 474 bovins, 3 234 ovins et 2 557 caprins ont été vaccinés. Les vaccins contre le Charbon Symptomatique et la Fièvre aphteuse sont exclusivement administrés aux bovins.
- dans le département de Guinguinéo, la vaccination contre le Botulisme, la Peste Equine et la DNCB sont les deux principales activités de l'IRSV.
- dans le département de Nioro, il y a la Pasteurellose dont 72% ovine contre 21% caprine, la fièvre aphteuse et le Charbon Symptomatique sont exclusivement administrés aux bovins dans ledit département.

Tableau 98 : Vaccinations effectuées par département en 2010.

Départ.	Espèce	Charb. Sym	Fièvre Aph.	Botulisme	Pasteurellose	Peste Eq.	DNCB
Kaolack	Bovins	2367	686	0	3474	0	0
	Ovins	0	0	0	3234	0	0
	Caprins	0	0	0	2557	0	0
	Equins	0	0	0	0	1823	0
Guinguinéo	Bovins	0	0	0	0		1888
	Equins	0	0	27	0	1180	0
	Asins	0	0	5	0	0	0
Nioro	Bovins	925	1948	0	0	0	472
	Ovins	0	0	0	1489	0	0
	Caprins	0	0	0	585	0	0
	Equins	0	0	491	0	5732	0
Total Région	Bovins	**3292**	**2634**	**0**	**3474**	**0**	**2360**
	Ovins	**0**	**0**	**0**	**4723**	**0**	**0**
	Caprins	**0**	**0**	**0**	**3142**	**0**	**0**
	Equins	**0**	**0**	**518**	**0**	**8735**	**0**
	Asins	**0**	**0**	**5**	**0**	**0**	**0**

Source: IRSV de Kaolack

VII.6 PERSONNEL

Le personnel de la région est composé de 21 agents dont 2 vétérinaires, 3 Ingénieurs des Travaux de l'Elevage (ITE), 14 Agents Techniques de l'Elevage (ATE) et de 2 autres agents subalternes. Il faut signaler qu'il y a un seul agent de sexe féminin qui exerce officiellement dans l'IRSV de Kaolack au titre de Vétérinaire.

Tableau 99 : Répartition du personnel de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de par département.

	Vétérinaire		I.T. E		A.T. E		Autres	
	H	F	H	F	H	F	H	F
IRSV	1	0	1	0	2	0	2	0
Kaolack	0	0	1	0	6	0	0	0
Guinguinéo	0	1	0	0	2	0	0	0
Nioro	0	0	1	0	4	0	0	0
Région	**1**	**1**	**3**	**0**	**14**	**0**	**2**	**0**

Source: I R S V de Kaolack

VII.7 INTERVENANTS

Les projets et programmes intervenant dans la région pour la promotion de l'élevage sont au nombre de 7 en 2010 constitués exclusivement d'associations.

Tableau 100 : Liste des intervenants dans le secteur.

INTERVENANTS	STATUT (ONG, Association, Projet)	DOMAINE	ZONE
MDE	Association	Développement de l'élevage	Région
DIRFEL	Association	Développement de l'élevage	Région
APREMKA	Association	Développement de l'élevage	Région
AGARO	Association	Développement de l'élevage	Région
AGROPROV	Association	Développement de l'élevage	Région
Association des éleveurs de Porcs	Association	Développement de l'élevage	Région
Association des aviculteurs de Kaolack	Association	Développement de l'élevage	Région

Source: I R S V de Kaolack

CHAPITRE VIII : PECHE

Les facteurs anthropiques de l'homme liés à la surcapacité de la pêche maritime ont beaucoup contribué au fléchissement des rendements du secteur.

Au niveau de la pêche continentale les causes naturelles (ensablement, augmentation de la salinité, baisse du niveau des eaux,...) ont engendré progressivement la dégradation des écosystèmes.

Ainsi le Ministère de l'Economie Maritime a entrepris des actions de gestion de la ressource et de restauration des habitats critiques (par repeuplement). L'ensemble de ces actions s'opère dans une démarche participative et selon une approche intégrée en relation avec toutes les parties concernées. D'où le développement de stratégies de cogestion dans le secteur de la pêche.

Dans ce chapitre, il sera mis en évidence la situation du secteur de la pêche dans la région de Kaolack en 2009 et en 2010 aussi bien au niveau de l'armement, des débarquements que du personnel technique.

VIII.1   NATURE DE L'ARMEMENT

VIII.1.1 Niveau de la pêche maritime

Le parc piroguier s'élevait à 118 pirogues (dont 28 motorisées et 90 à voile) en 2010 contre 179 (dont 30 motorisées et 149 à voile), soit une diminution de 34% (61 unités).

Cela pourrait s'expliquer par la faible capacité financière des pêcheurs de la région qui n'arrivent pas toujours à renouveler leurs embarcations rattrapées par l'usure du temps.

VIII.1.2 Niveau de la pêche continentale

En ce qui concerne la pêche continentale, on constate une augmentation du nombre de pirogues contrairement à la pêche maritime. En effet, nous avons dénombré 25 pirogues en 2010 (2 à moteur et 23 à voile) contre 20 en 2009 (2 à moteur et 18 à voile).

Notons cependant que là aussi l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées) et que cette faible augmentation pourrait s'expliquer par le manque de moyen au niveau de la pêche continentale du fait de l'absence de ligne de crédit adaptée à la pêche en général mais également à l'augmentation de la salinité au niveau des défluents.

Tableau 101 : Evolution de l'armature en 2009 et 2010

Nature	Pirogues								Total			
	Moteurs				A voile							
	2009		2010		2009		2010		2009		2010	
Types de Pêche	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC
Pirogues locales	28	2	26	1	131	15	88	16	159	17	114	17
Pirogues saisonnières	2	0	2	1	18	3	2	7	20	3	4	8
Total	**30**	**2**	**28**	**2**	**149**	**18**	**90**	**23**	**179**	**20**	**118**	**25**

Source : SRPS de Kaolack

PM : Pêche Maritime   PC : Pêche Continentale

VIII.2   MISES A TERRE

De manière générale, une hausse de 4,2% en quantité et une baisse de 47,3% en valeur commerciale des produits halieutiques débarqués dans la région ont été observées entre 2009 et 2010.

Cette augmentation de la quantité de produits halieutiques constatée dans la région est surtout due à la quantité importante de poissons apportée par le département de Nioro en 2010 (179,25 tonnes) par rapport à 2009 où les apports en poissons ont été estimés à 48,25 tonnes seulement dans le département soit une variation positive de 271,5%.

Contrairement à Nioro, le département de Kaolack a vu ses mises à terre diminuées considérablement aussi bien en Poissons qu'en Crustacés. Elles sont globalement passées de 933,95 tonnes en 2009 à   840,35 tonnes en 2010 ; soit une baisse de 10%.

Concernant l'évolution de la valeur commerciale des ces produits entre 2009 et 2010, c'est pratiquement la même tendance que l'on constate respectivement dans les deux départements (Nioro et Kaolack). Cependant, la hausse de cette valeur commerciale observée dans le département de Nioro n'a pas été suffisamment élevée pour absorber la baisse constatée dans le département de Kaolack comme c'est le cas avec les mises à terre; ce qui explique la tendance globale à la baisse notée dans l'ensemble de la Région.

Tableau 102 : Evolution des apports en Tonne selon le département et la valeur commerciale estimée en milliers de FCFA en 2009 et 2010

Départements	Espèces	Poids			Valeur (en milliers)		
		2009	2010	Variation en %	2009	2010	Variation en %
Kaolack	Poissons	579,5	533,2	-7,99	353098	100095	-71,65
	Crustacés	354,45	307,15	-13,34	242838	176170	-27,45
	Sous-Total 1	**933,95**	**840,35**	**-10,02**	**595935**	**276265**	**-53,64**
Nioro	Poissons	48,25	179,25	271,50	12890	39100	203,34
	Crustacés	5,85	10,1	72,65	2925	7005	139,49
	Sous-Total 2	**54,1**	**189,35**	**250,00**	**15815**	**46105**	**191,53**
TOTAL GENERAL		**988,05**	**1029,7**	**4,22**	**611750**	**322370**	**-47,30**

Source : SRPS de Kaolack

VIII.3   VENTILATION DE LA PRODUCTION

La production locale de poisson n'est pas suffisante c'est pourquoi elle est consommée au frais. Rien n'est transformé. Seule une infime partie est utilisée au mareyage. Par contre, la production de crevette est essentiellement destinée au mareyage (voire tableau n°3).

Il existe dans la commune de Kaolack un site de transformation qui s'approvisionne en matière première au niveau du Marché Central de Poisson de Kaolack (**MCPK**) à partir des apports extérieurs. Un important tonnage est transformé annuellement et écoulé au niveau des marchés hebdomadaires de la région.

Tableau 103 : Ventilation des apports en Tonne en 2009 et 2010

Ventilation	Localité	Poissons			Crustacés			Total		
		2009	2010	Variation en %	2009	2010	Variation en %	2009	2010	Variation en %
Consommation locale	Kaolack	579,5	532,45	-8,12	54,35	39,7	-26,95	633,85	572,15	-9,73
	Nioro	46,45	178,45	284,18	5,7	6,2	8,77	52,15	184,65	254,07
Sous-total 1		**626**	**710,9**	**13,57**	**60,05**	**45,9**	**-23,56**	**686**	**756,8**	**10,32**
Mareyage	Kaolack	0	0,75		300,1	267,45	-10,88	300,1	268,2	-10,63
	Nioro	1,4	0,8	-42,86	0,55	3,9	609,09	1,95	4,7	141,03
Sous-total 2		**1,4**	**1,55**	**10,71**	**300,7**	**271,4**	**-9,75**	**302,1**	**272,9**	**-9,65**
Total		**627,4**	**712,5**	**13,56**	**360,7**	**317,3**	**-12,05**	**988,1**	**1030**	**4,22**

Source : SRPS de Kaolack

VIII.4   APPORTS EXTERIEURS

Une bonne partie des quantités de produis halieutiques en destination de la région de Kaolack provient essentiellement de celle de Thiès. En effet sur les 23 075 374 tonnes de poissons (toute espèce confondue) qui ont débarqué dans la région en 2010, 16 892 059 tonnes viennent de Kayar, Mbour et Joal, soit 73% de l'ensemble des

apports extérieurs. Ensuite viennent les régions de Dakar et St Louis qui contribuent respectivement à hauteur de 11% et 12,2% des apports puis celles de Fatick et Ziguinchor qui constituent chacun un peu plus de 1%. Les contributions de Tambacounda et de Kolda sont pratiquement négligeables. Notons, cependant, que 297 001 tonnes des apports extérieurs sont issues de la Gambie et de Mauritanie, soit 1,3%.

Par ailleurs, la Sardinelle ronde est l'espèce la plus importée car constituant environ la moitié de l'ensemble des importations.

Tableau 104 : Apports extérieurs selon la région ou pays

Poids	Origine								Total
Espèce	Thiès	Dakar	Fatick	Zig	St Louis	Tamba	Kolda	Autre pays	Total
Aiguillette	1 874 009	170 100	109 901	76 887	103 450	50	600	12 651	2 347 648
Banane de mer	300								300
Beau claire			50						50
Bogue	7 200		250						7 450
Bonite A Dos Rayé	100		450						550
Brochet	650		50	1 000					1 700
Capitaine	47 700		1 000						48 700
Carangue	307 450	341 100	6 000		2 600				657 150
Carpe blanche	50								50
Carpe noire	100		1 680						1 780
Carpe Rouge	47 600	7 000	102 350		4 800			4 200	165 950
Ceinture	1 850	-							1 850
Chinchard jaune	1 300	1 500							2 800
Chinchard noir	41 850		3 726	770					46 346
Chirurgien	50 060								50 060
Coryphène	750								750
Courbine	4 950		650	100					5 700
Crevette blanche	179 300	650		2 000	7 200				189 150
Demi- bec	94 900				22 800				117 700
Denté	21 710								21 710
Divers	100								100
Dorade Grise	54 900								54 900
Dorade Rose	5 506 450	1 147 750	1 300	16 000	790 700			47 950	7 510 150
Drepane	8 617 600	829 150	2 000	171 150	1 861 200			231 900	11 713 000
Elacate	2 630		650					300	3 580
Elops	50								50
Espadon	150								150
Ethmalose	27 850	21 700	200		12 450				62 200
Fausse lotte	500		62 350			100			62 950
Friture argentée			50	300					350
Grande carangue			550						550
Total à reporter	16 892 059	2 518 950	293 207	268 207	2 805 200	150	600	297 001	23 075 374

Source : SRPS de Kaolack

Suite origine des apports

Poids	Origine								Total
Espèce	Thiès	Dakar	Fatick	Zig	St Louis	Tamba	Kolda	Autre pays	
Report	1 874 009	170 100	109 901	76 887	103 450	50	600	12 651	2 347 648
Griset	300								300
Lagocephalus			50						50
Liche amie	7 200		250						7 450
Liche glauque	100		450						550
Liche vadigo	650		50	1 000					1 700
Machoiron	47 700		1 000						48 700
Maquereau	307 450	341 100	6 000		2 600				657 150
Marbré	50								50
Merou	100		1 680						1 780
Mulet	47 600	7 000	102 350		4 800			4 200	165 950
Mussolini	1 850	-							1 850
Ombrine	1 300	1 500							2 800
Otolithe	41 850		3 726	770					46 346
Pageot	50 060								50 060
Pagre	750								750
Palomète	4 950		650	100					5 700
Pelon	179 300	650		2 000	7 200				189 150
Petit carangue	94 900				22 800				117 700
Plesciglass	21 710								21 710
Poisson globe	100								100
Sar	54 900								54 900
Sardinelle plate	5 506 450	1 147 750	1 300	16 000	790 700			47 950	7 510 150
Sardinelle ronde	8 617 600	829 150	2 000	171 150	1 861 200			231 900	11 713 000
Scyris d'alexandrie	2 630		650					300	3 580
Serran chèvre	50								50
Thon Obese	150								150
Thonine	27 850	21 700	200		12 450				62 200
Tilapie	500		62 350			100			62 950
Trachinote			50	300					350
Turbot			550						550
Total général	16 892 059	2 518 950	293 207	268 207	2 805 200	150	600	297 001	23 075 374

Tableau 105 : Cours mensuel des apports

ESPECE	QTE DEB	PRIX MOY/Caisse de 50 kg	PRIX MOY/Kg	VCE(FCFA)
Aiguillette	7 850	9 750	195	1 530 750
Banane de mer	5 400	11 760	235	1 270 080
Beau claire	18 750	9 910	198	3 716 250
Bogue	9 050	12 600	252	2 280 600
Bonite A Dos Rayé	19 600	18 740	375	7 346 080
Brochet	50 806	52 185	1 044	53 026 222
Capitaine	5 160	63 390	1 268	6 541 848
Carangue	59 800	24 760	495	29 612 960
Carpe blanche	447 730	25 710	514	230 222 766
Carpe noire	1 105	34 975	700	772 948
Carpe Rouge	755	38 435	769	580 369
Ceinture	22 050	7 220	144	3 184 020
Chinchard jaune	312 200	12 380	248	77 300 720
Chinchard noir	658 300	8 765	175	115 399 990
Chirurgien	50	25 000	500	25 000
Coryphène	30	25 000	500	15 000

ESPECE	QTE DEB	PRIX MOY/Caisse de 50 kg	PRIX MOY/Kg	VCE(FCFA)
Courbine	2 650	28 910	578	**1 532 230**
Crevette blanche	1 610	61 250	1 225	**1 972 250**
Demi- bec	200	7 750	155	**31 000**
Denté	7 700	24 910	498	**3 836 140**
Divers	205 087	26 090	522	**107 014 397**
Dorade Grise	51 650	17 045	341	**17 607 485**
Dorade Rose	950	20 000	400	**380 000**
Drepane	12 270	25 140	503	**6 169 356**
Elacate	543	52 375	1 048	**568 793**
Elops	11 700	11 300	226	**2 644 200**
Espadon	463	51 500	1 030	**476 890**
Ethmalose	181 150	6 490	130	**23 513 270**
Fausse lotte	800	21 060	421	**336 960**
Friture argentée	193 200	6 735	135	**26 024 040**
Grande carangue	59 039	29 125	583	**34 390 218**
Total à reporter	**2 347 648**			**759 322 830**

Source : SRPS de Kaolack

Suite cours mensuel des apports

ESPECE	QTE DEB	PRIX MOY/Caisse de 50 kg	PRIX MOY/Kg	VCE(FCFA)
Report	**2 347 648**			**759 322 830**
Griset	300	13 125	263	**78 750**
Lagocephalus	50	10 000	200	**10 000**
Liche amie	7 450	18 450	369	**2 749 050**
Liche glauque	550	33 375	668	**367 125**
Liche vadigo	1 700	29 580	592	**1 005 720**
Machoiron	48 700	15 290	306	**14 892 460**
Maquereau	657 150	9 985	200	**131 232 855**
Marbré	50	27 500	550	**27 500**
Merou	1 780	49 185	984	**1 750 986**
Mulet	165 950	14 810	296	**49 154 390**
Mussolini	1 850	8 665	173	**320 605**
Ombrine	2 800	20 830	417	**1 166 480**
Otolithe	46 346	25 175	504	**23 335 211**
Pageot	50 060	21 435	429	**21 460 722**
Pagre	750	32 080	642	**481 200**
Palomète	5 700	23 565	471	**2 686 410**
Pelon	189 150	6 200	124	**23 454 600**
Petit carangue	117 700	7 140	143	**16 807 560**
Plesciglass	21 710	16 910	338	**7 342 322**
Poisson globe	100	13 000	260	**26 000**
Sar	54 900	10 040	201	**11 023 920**
Sardinelle plate	7 510 150	8 475	170	**1 272 970 425**
Sardinelle ronde	11 713 000	11 120	222	**2 604 971 200**
Scyris d'alexandrie	3 580	28 245	565	**2 022 342**
Serran chèvre	50	8 000	160	**8 000**
Thon Obese	150	12 500	250	**37 500**
Thonine	62 200	13 150	263	**16 358 600**
Tilapie	62 950	21 595	432	**27 188 105**
Trachinote	350	40 000	800	**280 000**
Turbot	550	29 310	586	**322 410**
Total général	23 075 374			**4 992 855 278**

Source : SRPS de Kaolack

VIII.5   PERSONNEL

Tout le personnel dont dispose le Service Régional des Pêches de Kaolack est concentré dans département de Kaolack. Ce personnel est composé uniquement de huit (8) membres dont un (1) Professeur Biologie, un (1) Technicien Supérieur des Pêches (TSP) affecté au marché central au poisson, deux (2) Agents Techniques des Pêches (ATP), deux (2) secrétaires et deux (2) commis.

L'effectif du Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Kaolack est très insuffisant pour apporter l'assistance technique nécessaire aux pêcheurs de la région pour la modernisation des techniques de pêche et la pratique d'une pêche responsable et durable à travers une surveillance participative efficace.

Tableau 106 : Répartition du personnel du service Régional des Pêches par département en 2010.

	Professeur Biologie		Vétérinaire		TSP		ATP		Autres		Total
	H	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	
Kaolack	1	0	0	0	1	0	2	0	2	2	**8**
Nioro du Rip	0	0	0	0		0	0	0	0	0	**0**
Guinguinéo	0	0	0	0		0	0	0	0	0	**0**
Total	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**2**	**0**	**2**	**2**	**8**

Source : SRPS de Kaolack

NB : Le personnel basé dans le département de Kaolack est réparti comme suit :

- Trois (3) au service régional
- Un (1) au marché central au poisson
- Quatre (4) au service départemental

L'approvisionnement en eau potable des populations a toujours constitué une priorité au Sénégal. L'eau potable est un besoin fondamental de l'homme et surtout un facteur de survie. Elle est essentielle pour la santé et la sécurité alimentaire et son accessibilité en quantité et en qualité participe à la lutte contre la pauvreté en tant que facteur de développement économique et social.

Le chapitre Hydraulique comprend l'hydraulique rurale avec les données de la Division Régionale de l'Hydraulique et l'hydraulique urbaine gérée par la Sénégalaise Des Eaux (SDE)

IX.1 HYDRAULIQUE RURALE

Les grands programmes d'actions entrepris ou envisagés dans le secteur de l'eau concernent essentiellement la gestion des besoins en eau. Ils visent à assurer une adéquation permanente entre les ressources en eau mobilisées et la demande en eau générée par le développement économique et social du pays.

En conséquence, les efforts engagés en matière de distribution de l'eau potable seront poursuivis et renforcés en vue de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'assurer un accès facile et durable à l'eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène en portant à l'horizon 2015 le niveau d'accès, situé aujourd'hui à 28 litres par habitant et par jour, à 35 litres par habitant et par jour conformément aux recommandations de l'O.M.S.

Les stratégies retenues sont centrées autour de : (1) la maîtrise de la demande par des activités de planification d'ensemble de tous les villages satellites, sur un rayon de 5 km autour du forage ; (2) le développement des adductions d'eaux avec des ouvrages de stockage adaptés et l'interconnexion des forages ; (3) la généralisation des branchements sociaux et la promotion d'actions de valorisation économique des points d'eau; (4) l'accompagnement de tout projet d'accès à l'eau potable en milieu rural par un projet d'assainissement rural; (5) la gestion durable des ouvrages (maintenance) conformément aux orientations de la réforme sur la gestion des ouvrages hydrauliques.

Cette politique se traduit dans les faits par la mise en place de programmes nationaux sur l'eau. Entre autres programmes on peut citer, le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM 2015). ce dernier marque ainsi

l'engagement du Sénégal pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire dans le domaine de l'eau à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes sans accès durable à une eau potable salubre.

IX.1.1   Situation des ouvrages hydrauliques dans la région

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en eau en milieu rural, l'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires au développement (coopération internationale et multilatérale, O.N.G, collectivités locales), a réalisé 85 forages motorisés dans la région de Kaolack, répartis comme suit :

- 34 forages dans le département de Kaolack;
- 35 forages dans le département de Nioro;
- 16 forages dans le département de Guinguinéo.

Cependant, la salinité de l'eau a amené les bénéficiaires à abandonner 3 de ces forages dont 2 situés dans le département de Kaolack.

Tableau 107 : Nombre de forages par département en 2009 et 2010

	2009	2010
Guinguinéo	16	16
Kaolack	34	34
Nioro	32	35
Région	**82**	**85**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

Tableau 108 : Etat des forages par département en 2009 et 2010

Département	2009			2010		
	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total
Guinguinéo	16	00	16	16	00	16
Kaolack	31	3 (salés)	34	31	3 (salés)	34
Nioro	32	00	32	35	00	35
Région	**79**	**3**	**82**	**82**	**3**	**85**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

IX.1.2   Réalisations en cours

a) Programme PEPAM -BA

Les principales activités en matière d'infrastructures hydrauliques du Sous Programme PEPAM-BA dans la région de Kaolack sont :

- la réalisation de 06 nouveaux forages à Ndama (CR de Paoskoto), à Keur Ilo Ka, Keur Sett Diakhou et Keur Babou Diop (CR de Porokhane), à Keur Mady Yacine et Keur Samba ka (CR de Wack Ngouna)
- la Construction de 02 Châteaux d'Eau à Santhie Mamour NDary et NDémne Tata (CR de Paoskoto)

- des extensions de réseaux à Dinguiraye, Darou Salam Nioro (CR de Paoskoto) et Porokhane (CR de Porokhane) ;
- accompagnement des ASUFOR déjà existantes dans la région et création de nouvelles ASUFOR ;
- appui à la mise en place de fédérations régionales et Union des ASUFOR du bassin arachidier ;
- accompagnement des Communauté Rurales pour l'élaboration des Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement.Tous ces travaux seront réalisés avant fin 2012.

b) Programme UEMOA

Les travaux financés par **le programme UEMOA** pour l'année 2011 dans la région de Kaolack consistent à réaliser :

- A Keur Alpha (CR de Thiomby), un forage et un château d'eau de 150 m^3/20m, la construction de 20 Bornes Fontaines et 24970 ml de réseaux afin de régler le problème de Thiomby par le transfert d'eau.

- A PAYOMA (CR de Médina Sabakh), un forage et un château d'eau de 150 m^3/20m, la construction de 18 Bornes Fontaines et 21260 ml de réseaux.

- A Keur Mandongo (CR de Keur Mandongo), un forage et un château d'eau de 150 m^3/20m, la construction de Bornes Fontaines et 20 000 ml de réseaux.

- A NDELLA (CR de NDiago), un forage et un château d'eau de 100 m^3/20m, la construction de 13 Bornes Fontaines et 10500 ml de réseaux.

- A SINTHIOU THIAMENE (CR de Taïba Niasséne), un château d'eau de 150 m^3/20m, la construction de 30 Bornes Fontaines et 17 170 ml de réseaux.

- A GANDIAYE (Commune de Gandiaye), un château d'eau de 200 m^3/20m.

Les implantations ont été déjà faites et le coût du financement est estimé à 900 000 000 FCFA.

c) Programme d'urgence/Japon

Pour le Programme d'Urgence /Japon, 04 forages ont bénéficié des équipements neufs (EPI, GE et éléments de colonne); il s'agit de Keur Backa (CR de Keur Backa), Touba Saloum, Kabacoto et Gapakh (CR de Paoskoto).

L'tat a aussi mis à la disposition de la Division Régionale de l'Hydraulique de Kaolack 17 équipements d'exhaures pour lever toutes les pannes techniques de forages au niveau de la région.

d) Programme Luxemboug

Le Programme Luxembourg intervient au niveau de la région, dans le volet Soft et accompagne environ 30 ASUFOR déjà existantes, le cabinet d'IEC choisi est le CADDEL.

e) Plan Kaolack

Pour l'année 2011, Plan Kaolack a déjà réalisé un château d'eau de 100m^3/ 15 m de hauteur à Saboya et 14 200 ml de réseau et 06 Bornes Fontaines dans les villages de Mandéra, NDiayène Poste, Samboumba, Keur Sarokhy (CR de Keur Maba Diakhou), Touba Fass et Touba 1 (CR de Wack Ngouna), d'un montant total de 111 millions de FCA.

Plan a aussi planifié pour cette année la réalisation de 11 000 ml de réseau dans les Communautés Rurales de Keur Maba Diakhou et Keur Mandongo.

f) Programme d'appui au Développement Local (PRODDEL)

Le PRODDEL a un important programme hydraulique rural (Puits et adduction d'eau) qui va toucher toutes les Communautés Rurales de la région.

Malgré ces efforts considérables, l'objectif du taux de desserte recommandé (35l/hbt/j) n'est pas encore atteint. Cela serait imputable à la pénurie de ressources financières, à la croissance de la population et aux nombreux besoins en maintenance et renouvellement d'installations.

IX.2 HYDRAULIQUE URBAINE

De 24 719 abonnés en 2009, le nombre d'abonnée de la SDE passe à 25 578 abonnés en 2010, soit une augmentation de 3,5 %. Le nombre de branchements sociaux qui passent de 358 en 2009 à 98 en 2010 a connu une baisse de 72%.

Entre 2009 et 2010, la SDE a augmenté sa production de 3,6%. L'année 2010 a vu aussi le volume de ses ventes augmenté de 3,3%.

Le volume vendu correspondant à 82,5 % du volume produit en 2010, les 17,5 % restant sont constitués des fuites d'eau, des impayés et les autres pertes techniques.

Tableau 109 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2009 et 2010

Département	nombre d'abonnés	
	2009	**2010**
Kaolack	20 279	21 067
Ndoffane	1 026	1 036
Guinguinéo	1 702	1 715
Nioro	1 712	1 760
Région	**24 719**	**25 578**

Source : SDE de Kaolack

Tableau 110 : Répartition des branchements sociaux selon le département en 2009 et 2010

Département	Nombre de branchements	
	2009	**2010**
Kaolack	234	75
Ndoffane	21	14
Guinguinéo	73	00
Nioro	30	09
Région	**358**	**98**

Source : SDE de Kaolack

Tableau 111 : Répartition de la production en m3 selon le département en 2009 et 2010

Département	Volume d'eau	
	2009	**2010**
Kaolack	4 663 404	4 805 360
Ndoffane	142 279	148 904
Guinguinéo	241 518	247 234
Nioro	267 649	304 243
Région	**5 314 850**	**5 505 741**

Source : SDE de Kaolack

Tableau 112 : évolution des volumes vendus en m3 selon le département en 2008/2010

Département	2008	2009	2010
Kaolack	3 736 801	3 793 297	3 883 650
Ndoffane	132 933	141 856	150 451
Guinguinéo	191 843	207 737	225 937
Nioro	238 141	254 554	282 271
Région	**4 299 718**	**4 397 444**	**4 542 309**

Source : SDE de Kaolack

Tableau 113 : Situation du personnel en 2010 selon le département et le sexe

Personnel	Kaolack		Guinguinéo		Nioro		Total	
	H	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**
Cadre	1	0	0	0	0	0	1	0
Haute Maîtrise	5	1	1	0	1	0	7	1
Maîtrise ordinaire	3	1	0	0	0	0	3	1
Ouvrier	22	2	2	0	1	0	25	2
Personnel contractuel	2	1	0	0	0	0	2	1
Total	**33**	**5**	**3**	**0**	**2**	**0**	**38**	**5**

Source : SDE de Kaolack

CHAPITRE X : EMPLOI

Ce chapitre utilise les données fournies par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), les informations issues du RGPH III de 2002.

Il s'agit des statistiques sur les établissements ouverts, les activités de contrôles et de consultations, les conciliations de conflits sociaux, les accidents du travail déclarés, les contrats de travail enregistrés, les demandeurs d'emplois signalés.

X.1   ETABLISSEMENTS OUVERTS

Les établissements déclarés ont augmenté de 38,6% passant de 70 en 2009 à 97 en 2010.

Cependant, le nombre d'employés a légèrement baissé entre 2009 et 2010, passant de 138 à 115.

Tableau 114 : Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2009 et 2010

Nombre Etablissements		Nombre travailleurs				Total	
2009	2010	permanents		Occasionnels		2009	2010
		2009	2010	2009	2010		
70	97	138	115	00	00	138	115

Source : IRTSS

X.2   CONTROLE DE L'IRTSS

Les activités de contrôle permettent aux inspecteurs du travail de constater le degré d'applicabilité des textes réglementaires et législatifs dans le domaine social.

Tableau 115 : Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2009 et 2010

Nombre de journées		Nombre Etablissements visités		Mesures prises							
				Lettres Observations		Mises en demeures		Convocation à l'IRTSS		Total des mesures prises	
2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
19	25	38	39	14	16	13	07	56	67	83	90

Source : IRTSS

X.3   VISITES DE CONSULTATIONS A L'IRTSS

Au cours de l'année 2010 l'IRTSS a reçu 340 demandes de consultations (contre 310 en 2009) sur des points de droit du travail dont la plupart sont orales et formulées par les employeurs.

Tableau 116 : Situation des visites de consultations reçues par l'IRTSS en 2009et 2010

Orales				Ecrites				TOTAL	
Employeur		Travailleurs		Employeur		Travailleurs			
2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
192	186	91	154	22	00	05	00	310	340

Source : IRTSS

X.4   ACCIDENTS DE TRAVAIL

En 2010, il y a eu plus d'accidents de travail qu'en 2009 (33 contre 23) dont aucun n'a conduit à la mort de la victime (contre 3 morts en 2009).

Tableau 117 : Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption Temporaire de Travailler (ITT) en 2009 et 210

Nature	Nombre	
	2009	2010
Pas de jour d'incapacité	1	13
Incapacité inférieure à 30 jours	17	19
Incapacité supérieure à 30 jours	2	1
Accident ayant entrainé la mort	3	0
Incapacité indéterminée	0	0
Total	23	33

Source : IRTSS

X.5   CONTRATS DE TRAVAIL

En 2010, un total de 346 contrats a été enregistré dont 48% à Durée Déterminée (CDD) et 54% à Durée indéterminées (CDI) contre 799 contrats en 2009. Cependant, nous notons une faible proportion de femmes contractuelles comparativement aux hommes. Un autre fait saillant qui a été constaté au niveau de la région est l'absence des contrats de stage au cours des l'année 2010.

Tableau 118 : Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2009 et 2010

	CDD[1]		CDI[2]		Saisonnier		Apprenti		Stagiaire		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Masculin	371	138	110	47	205	111	14	0	7	0	707	396
Féminin	59	29	23	21	1	0	6	0	3	0	92	50
Total	**430**	**167**	**133**	**68**	**206**	**111**	**20**	**00**	**10**	**0**	799	346

Source : IRTSS

1: CDD: CONTRATS A DUREE DETERMINEE   2: CDI: CONTRATS A DUREE INDETERMINEE

X.6   DEMANDES D'EMPLOI

Nous constatons une situation similaire quant à la répartition des demandeurs d'emploi en 2009 et en 2010. En effet, parmi les demandeurs d'emploi pour chacune de ces années, les chômeurs sont les plus nombreux car ils représentent un peu plus des deux cinquièmes des demandes.

Puis viennent respectivement les débutants (28,6% en 2009 et 31,2% en 2010), les manœuvres ordinaires c'est-à-dire les personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi (17% en 2009 et 13,2% en 2010) et les personnes sous employées (13% en 2009 et 134% en 2010).

Les femmes constituent en 2010 35,4% des demandeurs d'emploi contre 29,3% en 2009.

Tableau 119 : Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2009 et 2010

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		%	
	2009	**2010**	**2009**	**2010**	**2009**	**2010**	**2009**	**2010**
Chômeurs (1)	45	38	16	22	61	60	41,4	41,6
Débutants (2)	19	23	23	22	42	45	28,6	31,2
Manœuvres Ordinaires (3)	23	19	2	0	25	19	17	13,2
Personnes sous employées (4)	17	13	2	7	19	20	13	14
TOTAL	104	93	43	51	147	144	100	100

Source : SST

NOTES :

 (1) Personnes ayant déjà eu un emploi mais l'ont perdu

(2) Personnes ayant reçu un diplôme ou une formation générale, technique ou professionnelle en quête de leur

 1er emploi.

(3) Personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi.

(4) Personnes ayant un emploi mais se sont inscrites pour trouver un emploi mieux rémunéré.

CHAPITRE XI : INDUSTRIE ET ARTISANAT

La région de Kaolack présente un tissu industriel renforcé par un découpage administratif favorable, grâce au rattachement de Kahone.

L'artisanat est un secteur assez dynamique surtout au niveau des exploitants du sel. Il présente des opportunités et contraintes que gère la Chambre des Métiers.

XI.1 INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région est composé de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/ Lydiane) devenue SUNEOR, produisant de l'huile végétale, la NOVASEN créée en 1989 et la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS).

Il s'est, cependant, fortement enrichi suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la région de Kaolack avec la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODIKA, la SODFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Toutes ces sociétés à l'exception de la SODFITEX et de la Centrale Electrique de Kahone (qui s'est enrichie d'une nouvelle centrale) sont aujourd'hui fermées suite à la forte concurrence des grandes entreprises.

Les Zones industrielles qui étaient créées par la SONEPI n'existent presque plus. Elles sont remplacées par la SOPROSIT (Société de Production des Sites Industriels) et qui ont pour rôle de recenser et d'aménager des sites (terrains nus, sociétés industrielles fermées), au profit des promoteurs industriels désirant s'y installer.

Par ailleurs, il faut signaler que l'Industrie Sénégalaise du Cycle (ISENCY), spécialisée dans le montage de bicyclettes et de cyclomoteurs et la Société Africaine de Savonnerie MAHAWA (SASMA), produisant des savons ne sont plus pérationnelles.

XI.1.1 NSSS

La Nouvelle Société des Salins du Saloum (NSSS) date de l'époque coloniale. Elle est spécialisée dans la production de sel à partir de l'évaporation des eaux du Saloum. Elle s'est implantée dans la commune, jouxtant le port de Kaolack.

Elle a une capacité de 250 000 tonnes par an. La production de 2009 est estimée à 215 000 tonnes, soit un taux d'exploitation de 86%. Malgré la concurrence du secteur informel qui prend progressivement de l'importance, les techniciens de la NSSS comptent augmenter le niveau d'exploitation à 96% à partir de l'année 2009.

Elle commercialise avec les pays de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale où elle écoule 80% de sa production. Son chiffre d'affaire atteint aujourd'hui 10 milliards de francs CFA.

La NSSS emploie 90 permanents à durée déterminée, 39 saisonniers (de février à juillet) et 150 temporaires par an.

XI.1.2   NOVASEN

La NOVASEN a été créée en 1989. Elle est spécialisée dans la fabrication d'huile végétale brute et de tourtereaux et logée à l'intérieur du port de Kaolack.

Elle a une capacité de production de 100 tonnes d'huile par jour équivalent à 200 tonnes par jour d'arachide décortiquée.

La production annuelle dépend de la campagne agricole donc assujettie aux aléas climatiques. Cette production est exportée en Europe pour l'huile brute et en Mauritanie pour le tourtereau.

Par ailleurs, elle ne produit pas de l'électricité. Elle est connectée au réseau de la SENELEC.

En plein régime, la NOVASEN emploie un effectif permanent de 22 personnes, de 600 temporaires (journaliers par an) qui travaillent en rotation de 4 jours par semaine et 40 saisonniers par an, travaillant en fonction de la durée de la campagne agricole

XI.1.3   SUNEOR

Vers les années 1930, la production était assez importante pour pousser les autorités administratives à valoriser le bassin arachidier en créant la Société de Décorticage. Plus tard, elle devient la SONACOS Lyndiane puis la SUNEOR. Elle est spécialisée dans la fabrication d'huile végétale brute et de tourtereaux. En plus, elle dispose d'un atelier de reconditionnement d'huile en fût pour la consommation des ménages.

La SUNEOR traverse des difficultés de fonctionnement depuis 2004. Jusqu'en cette année, elle avait une capacité de trituration de 208 000 tonnes par an d'arachide et de 6 000 tonnes de coton. La capacité de production est de 12 000 tonnes d'huile brute par an et de 60 000 fûts d'huile végétale par an. Cette production est cependant tributaire des campagnes agricoles qui sont elle-même soumises aux aléas climatiques.

XI.1.4   SODEFITEX

Créée en 1972, la SODEFITEX a une capacité de production de 50 tonnes par jour. Le potentiel de production industrielle est de 6 000 tonnes par an.

Son personnel est composé de 70 permanents, 60 saisonniers par an et de 100 temporaires par jour de décembre à mars. A partir du mois de mars, elle retient les 20 meilleurs temporaires qui vont travailler pour le restant de l'année.

L'usine fonctionne de décembre à mars et procède à la révision des machines d'avril à novembre.

XI.2 ARTISANNAT

L'un des atouts majeurs du secteur est l'existence d'une chambre de métiers qui développe des activités de partenariat pour le renforcement de capacité des artisans. Ce que certains artisans, gangrénés par l'informel, ont compris pour s'inscrire à la Chambre des Métiers. Cela les a valu beaucoup de formations et d'encadrement en 2009 appuyée en cela par les bailleurs de fonds, les ONG et l'Etat.

Cependant, force est de constater la baisse considérable du nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers en 2010 par rapport à 2009. En effet, ce nombre (d'inscrits) est passé de 178 en 2009 à 12 seulement en 2010 réparti essentiellement entre le département de Kaolack et celui de Guinguinéo au détriment de Nioro et constitué en grande partie de producteurs dont les hommes sont plus largement.

Tableau 120 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par département en 2009 et 2010

| Département | Nature | | | | | | | Total |
| | Production | | Service | | Art | | | |
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Kaolack	65	02	11	03	07	03	**83**	**8**
Nioro	7	00	11	00	0	00	**18**	**0**
Guinguinéo	67	04	09	00	01	00	**77**	**4**
Région	**139**	**6**	**31**	**3**	**8**	**3**	**178**	**12**

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Tableau 121 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par section en 2009 et 2010

Sections	2009	2010
Production	430	36
Service	93	21
Art	45	10
Total	**568**	**67**

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Tableau 122 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par sexe en 2009 et 2010

Sexe	2009	2010
Masculin	483	11
Féminin	85	56
Total	**568**	**67**

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

CHAPITRE XII : TRANSPORT

Le système du transport de Kaolack qui ne concernait que les transports routier et fluviomaritime est enrichi d'une nouvelle unité. Il s'agit du transport ferroviaire que la région a hérité de celle de Fatick dont malheureusement les statistiques ne sont pas disponibles.

Ce chapitre traite du transport routier et les activités du port de Kaolack. Mais il sera opportun de faire auparavant le point sur la situation des routes nationales, départementales et secondaires.

Par ailleurs, il existe un autre type de transport urbain qui fait aujourd'hui une distinction particulière de la région de Kaolack. Il s'agit du transport des vélomoteurs qui concurrence sérieusement les taxis. Malheureusement le manque de données dans ce type de transport ne permet pas de l'inclure dans cette présente édition, nous allons dans la prochaine édition y mener une étude spécifique.

XII.1 SITUATION DES ROUTES

XII.1.1   Réseau routier

Au regard du tableau ci-dessous, nous remarquons que la région de Kaolack a un réseau routier qui s'étale sur une distance de 603,10 km composé de Routes nationales (RN) entièrement revêtue d'une longueur de 194 km soit 33% de l'ensemble du réseau, de Routes départementales (RD) d'une longueur de 86 km, des Voiries urbaines de 7 km de longueur, des pistes répertoriées (219,9 km) et des pistes non répertoriées d'une longueur de 96,2 km.

Ces routes sont globalement revêtues à 43% soit 261,5 km dont 79 km dans un mauvais état , 135,5 dans un bon état et 47 km dans un état moyen.

Ainsi, nous constatons que les 341,6 km restants ne sont pas revêtus soit 69 km dans un mauvais état, 231,7 dans un bon état et 40,9 km dans un état moyen.

Tableau 123 : Répartition du réseau routier régional en 2010

CATEGORIES DE ROUTES	RESEAU TOTAL		ROUTES REVETUES			ROUTES NON REVETUES		
	Km	%	Km	%	Etat	Km	%	Etat
Routes nationales (RN)	194	33%	194	100%	79 km : mauvais 97 km : bon 18 km moyen	0	0%	
Routes départementales RD	86	14%	36	42%	36km : bon	50	58%	34 km : mauvais 16km : bon
Voirie urbaine (VU)	7		7	100%	7km : moyen	0	0%	
Pistes répertoriées	219,9	37%	0	0%		219,9	100%	179 km : bon 40,9 km : moyen
Total	603,10		261,5	43%	79 km : mauvais 135,5 km : bon 47 km : moyen	341,6	57%	69 km : mauvais 231,7 km : bon 40,9 km : moyen
Pistes non répertoriées	96,2	16%	24,5	25%	2,5 km : bon 22 km : moyen	71,7	75%	36,7 km : bon 35 km : mauvais

XII.1.2 Actions prioritaires du réseau routier

L'Agence Autonome des Transports Routiers (AGEROUTE) s'est attelée à définir des actions prioritaires, comme indiquées dans le tableau n°2 ci-dessous, pour réparer ou réhabiliter certaines routes afin de les rendre plus praticables durablement. Il s'agit globalement de :

- travaux d'aménagement le long de la rn1 entre kaolack et birkelane ;
- travaux d'entretien périodique des routes revêtues, en particulier sur la rn4 ;
- travaux de construction des routes non revêtues.

Tableau 124 : Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2009/2010

Itinéraire	Type	Actions prioritaires
RN1 : Kaolack-Birkelane	Route revêtue	réhabilitation
RN4 : Lim.rég. Fatick-Kaolack	Route revêtue	Entretien périodique
RN4: Kaolack-Pk 42+000	Route revêtue	Entretien périodique
D600: Kavil- Keur Madiabel	Route revêtue	Entretien périodique
RN5: CFRN4-Keur Waly	Route revêtue	Entretien périodique
D611: Back Samb Dior-Guinguinéo	Route revêtue	Entretien périodique
PNC: Kahone-Darou Habibi	Route revêtue	Construction
P 603bis : Ndoffane – Thiaré	Route non revêtue	Construction
P 600 : Gossas – Guinguinéo	Route non revêtue	Construction
P 602 : Kaolack – Diakhao	Route non revêtue	Construction
P 603: Ndoffane – Thiaré–Sinthiou Wanar–Nioro	Route non revêtue	Construction
P 605 : Ndramé Escale – Keur Madiabel	Route non revêtue	Construction
P 606 : Sokone – Ndramé Escale – Wacky Ngouda	Route non revêtue	Construction
PNC Nioro – Taïba Niassène – Wacky Ngouda	Route non revêtue	Construction
PNC Firgui – Kaymore	Route non revêtue	Entretien périodique
PNC Médina Sabakh – Koel	Route non revêtue	Construction

XII.2 SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

XII.2.1 Situation des immatriculations

Le trafic routier de la région de Kaolack est très dense, marqué par la position géographique de la capitale qui est devenue une zone principale, desservant les régions sud et orientale et surtout les pays de la Gambie, des Guinées Bissau et Conakry et du Mali.

Les activités du transport routier s'organisent autour des gares routières qui existent dans toutes les communes de la région. Le transport urbain et interurbain est assuré par les taxis et vélos taxi, le transport hippomobile est aussi présent et répond aux besoins d'une certaine clientèle.

Le parc automobile immatriculé dans la région, après avoir connu une tendance peu variable entre 2005 et 2009, au subit une hausse considérable en 2010. En effet, il passé de 106 en 2008 et en 2009 (contre 110 en 2007, 112 en 2006 et 102 en 2005) à 144 en 2010 dont 85 véhicules d'occasion et 59 véhicules neufs.

Tableau 125 : Parc automobile immatriculé entre 2005 et 2010

Années	Première immatriculation		
	Neuf	Occasion	Total
2005	50	52	102
2006	48	64	112
2007	45	65	110
2008	31	75	106
2009	43	63	106
2010	59	85	144

Source : Division Régionale des Transports Routiers

XII.2.2 Permis de conduire

Les demandes de permis tant au niveau du code que de la conduite ont connu une importante augmentation entre 2006 et 2007 passant respectivement de 6005 à 6250 et de 4960 à 5370.. Cependant le nombre de candidats à l'examen de code n'a cessé de baisser depuis 2007 tandis que les candidats à la conduite ont presque doublé entre 2009 et 2010 passant de 3711 à 6571.

En ce qui concerne le nombre d'admis à ces différentes examens, c'est pratiquement la même tendance qui observée avec un taux de réussite qui tourne autour de 50% entre de 2006 à 2010.

Tableau 126 : Evolution des permis de conduire de 2006 à 2010

	Demande			Admis		
	Code	Conduite	Total	Code	Conduite	Total
2006	6005	4960	10965	2967	2250	5217
2007	6250	5370	11620	3300	2590	5890
2008	5188	4470	9698	890	2699	3589
2009	4690	3711	8401	1911	2825	4736
2010	3624	6571	10195	1764	2456	4220

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Tableau 127 : Duplicata et conversion Brevet Militaire(BM) en 2006, 2007, 2008 et 2009

	duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2006	502	841	75
2007	510	930	70
2008	411	841	64
2009	449	862	64
2010	582	763	84

Source : Division Régionale des Transports Routiers

XII.3 TRANSPORT FLUVIO-MARITIME

Les activités de transport maritime se résument au niveau du port de Kaolack et de ses deux annexes en l'occurrence Diorhane et Lyndiane à l'exportation : du sel produit par la NSSS et de la production d'huile brute et de tourtereaux de la NOVASEN et de la SUNEOR

Au cours de l'année 2010, 68 bateaux ont bâti pavillon au large des côtes de Kaolack dont 17 au port annexe de Diorhane 43 à celui de Lyndiane et 8 au port de Kaolack. Les jauges de ces bateaux qui servent de taxation sont estimées en brut à 96 171 tonnes et au net à 55 029 tonnes.

Ainsi, ces bateaux ont acheminé en destination des pays surtout africains 38 650, 113 tonnes de sel, 19 551, 686 tonnes d'huile brute et 48 234,85 tonnes de tourtereaux.

Tableau 128 : Activités du transport maritime dans le Port de Kaolack et ses annexes en 2010

	Nombre navires			jauges	
	Kaolack	Diorhane	Lyndiane	Brute	nette
Janvier	1	1	4	8 393	4 490
Février	0	2	1	4 867	2 788
Mars	0	3	3	9 655	5 170
Avril	1	2	7	12 475	6 529
Mai	0	2	7	9 749	5 098
Juin	1	1	5	10 871	5 459
Juillet	0	1	3	4 891	3 119
Août	1	1	4	3 850	4 833
Septembre	2	1	3	11 743	6 391
Octobre	1	1	1	922	383
Novembre	1	0	1	6 524	3 905
Décembre	0	2	4	12 231	6 864
	8	17	43	96 171	55 029

Source : Capitainerie du port

Tableau 129 : Situation des exportations en 2010 dans le port de Kaolack (en tonnes)

	sel de Diorhane (en tonne)	NOVASEN		SUNEOR	
		huile	Tourteaux	Huile (en tonne)	Tourteaux (en tonne)
Janvier	2 500	0	1 550,00	3 126,24	2 000
Février	4 500	0	0	1 026,85	0
Mars	6 500	0	0	1 012,34	3 577,70
Avril	5 000	0	1 667,43	4 274,53	2 920,46
Mai	2 500,113	0	0	2 473,56	5 401,82
Juin	2 500	0	1 667,43	2 115,38	3 412,90
Juillet	2 500	0	0	1 068,77	2 015,37
Août	2 000	0	2 495,00	1 068,77	4 670,87
Septembre	2 000	866,409	2 300,81	1 066,53	4 352,56
Octobre	0	0	0	1 051,52	0
Novembre	4 000	0	2 499,26	0	1 168,84
Décembre	4 650	0	2 497,45	400,80	4 036,95
	38 650,113	866,409	14 677,38	18 685,28	33 557,47

Source : Capitainerie du port

CHAPITRE XIII : TOURISME

Le manque de façade maritime fait que le tourisme au niveau de la région de Kaolack n'est pas très dynamique (7ème région touristique du Sénégal).

XIII.1 POTENTIALITES TOURISTIQUES

La région offre des conditions climatiques favorables dans la zone fluviale sur les axes Kaolack/ Kahone et Kaolack/ Ndiaffate. Elle offre également des opportunités aux activités cynégétiques avec l'existence des ressources forestières et de la faune. En rappel, La région compte 10 forêts classées couvrant une superficie totale de 16 465 ha.

La région offre enfin un important patrimoine historique et culturel (mosquée de Médina Baye, Mausolée de Mame Diarra Bousso, village de Médina Sabakh, le site mégalithique de Sine Ngayène, l'ancien Palais de justice, le village artisanal de Kaolack, Gouye Ndiouly, les champs de bataille de Sibassor, les tombes des BOUR SALOUM, le Palais du dernier Roi du Saloum, les salins de Kaolack, le Marché central etc.) .

XIII.2 TYPES DE TOURISME

- ### *Le Balnéaire*
  C'est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages. Il est peu développé et est localisé à Kaolack commune. Cette forme de tourisme pourrait être développée davantage sur l'axe fluvial Kaolack – Kahone et Kaolack – Ndiaffate.
- ### *La chasse sportive*
  Cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées.
  La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) et la pratique de
  La chasse y est réglementée.
- ### *Le tourisme culturel*
  Les manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif. Parmi ces manifestations, on peut citer : le Gamou annuel de Médina Baye et le Magal annuel de Mame Diarra Bousso à Prokhane.
- ### *Le tourisme de découverte*

La région de Kaolack possède un arrière pays qui recèle un important patrimoine historique (cité ci-dessus)

La région peut bénéficier d'un regain d'intérêt auprès des opérateurs touristiques dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement : c'est l'**écotourisme**.

L'écotourisme est défini comme « des voyages qui aident à comprendre et à interpréter l'histoire culturelle, la découverte ou la contemplation de la nature tout en préservant l'intégrité des écosystèmes ».

Il engendre des retombées économiques pour les collectivités locales et implique un engagement résolu envers la protection, la conservation des ressources naturelles et les pratiques de développement durable du tourisme.

En somme, l'écotourisme constitue une alternative crédible capable de prendre en charge les besoins des populations tant dans leur diversité que dans leur ampleur en parfait équilibre avec les investissements touristiques à réaliser.

XIII.3   OFFRE TOURISTIQUE

Du fait que les statistiques du secteur du tourisme parviennent avec un an de retard, les données les plus récentes sont celles de 2009.

Au regard de ces statistiques, la capacité d'accueil de la région est estimée à 404 lits, répartis entre les auberges (220 lits), les hôtels (159 lits) et les motels (25 lits).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de réceptifs a diminué d'une unité. Cette diminution est due à la disparition du Campement de chasse qui était comptabilisé en 2008.

Tableau 130 : Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en Juillet 2009

Etablissements	Nombre de réceptifs	Nombre de chambres	Nombre de lits
Auberge	20	183	220
HOTEL	03	90	159
MOTEL	01	11	25
Total	**24**	**284**	**404**

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

XIII.4   DEMANDE TOURISTIQUE

En 2006, le nombre total de visiteurs avait atteint 22 266 dont 1072 Français et 327 Benelux. Deux ans plus tard, les touristes se sont faits rares, accusant une baisse de presque 50%. Ces touristes sont essentiellement composés de Français.

Même les touristes français qui fréquentent la région ne font que transiter pour aller en Gambie ou en Casamance. C'est ce qui explique leurs durées de séjour dont la moyenne ne dépasse pas 2 jours. Autrement dit, la plupart d'entre eux passe une nuit et une journée.

Une politique de diversification de circuits touristiques et la conception de l'Agenda Culturel Régional qui mentionnera la liste des manifestations culturelles ainsi que le répertoire des sites et monuments historiques classés dans la région de Kaolack, doivent être inclus dans le package des circuits découvertes touristiques des Agences de voyage.

Tableau 131 : Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2006 - 2007

CONTINENT	Pays de résidence	Nombre	Pourcentage
EUROPE	France	1072	
	Italie	0	
	Allemagne	0	
	Benelux	327	
	Suisse	0	
	Espagne	90	
	Grande Bretagne	0	
	Scandinavie	0	
	Autres pays d'Europe	94	
	TOTAL EUROPE	**1581**	
AFRIQUE	**TOTAL AFRIQUE**	**645**	
TOTAL GENERAL		**2226**	

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

Tableau 132 : Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2008

CONTINENT	Pays de résidence	Nombre	Pourcentage
EUROPE	France	1011	90
	Italie		
	Allemagne		
	Benelux		
	Suisse		
	Espagne	75	7
	Grande Bretagne		
	Scandinavie		
	Autres pays d'Europe	31	3
	TOTAL EUROPE	**1117**	
AFRIQUE	**TOTAL AFRIQUE**		
TOTAL GENERAL		**1117**	

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

Tableau 133 : Taux d'occupation des établissements touristiques et durée moyenne de séjour en 2006

	2005	2006	2007	2008
Durée de séjour (jour)	1,8	1,9	1,8	1,7
Taux d'occupation (%)	20,3	17,51	17,03	17,5

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

CHAPITRE XIV : SECTEUR POSTAL

Le déroulement de la politique postale à l'échelle régionale est du ressort de la **Direction** Régionale **des Postes** (**DRP**) **de Kaolack** qui coordonne l'activité des bureaux de Poste. La DRP de Kaolack couvre les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et une partie de la région de Diourbel.

L'activité postale regroupe deux volets : l'activité courrier (la Poste aux lettres, la messagerie, la logistique, etc.) et les services financiers. On pourrait y rajouter (avec l'émergence des TIC et de l'innovation) ce qu'on peut appeler les nouveaux produits à savoir les produits de transferts et le courrier hybride, des produits à haute intensité technologique qui traduisent l'amorce d'une modernisation du secteur.

L'année 2010 est marquée par un contexte de conjoncture économique mondial particulier ; ce qui a fortement affecté les flux des transferts effectués par les ménages. Cette situation difficile n'a épargné aucun opérateur sur le marché financier. La conséquence immédiate est l'intensité accrue de la concurrence : La Poste, pour faire face à cette nouvelle donne a déroulé des stratégies de diversification de l'offre (Poste One, Courrier hybride, Visipost, etc.) d'une part et d'extension de son réseau d'autre part.

XIV.1 TRAFIC POSTAL

A l'instar des années précédentes, l'activité courrier est toujours au ralenti malgré beaucoup d'efforts consentis dans le domaine de la distribution qui fait l'objet de beaucoup plus d'attention et de soin.

XIV.1.1   Envois Ordinaires Distribués

Un **envoi ordinaire** s'entend un envoi postal ne bénéficiant pas d'un procédé de suivi, ne faisant pas l'objet de formalités attestant de leur dépôt et de leur distribution et ne comportant pas de valeurs déclarées.

L'efficacité de la poste en matière du courrier est sa capacité de distribution en temps réel. A ce titre, hormis le temps mis pour la distribution du courrier dont les statistiques ne sont pas disponibles, il y a 4% du courrier reçus non distribués dont les raisons peuvent être interprétées par défaut d'adresses ou adresses non connues.

Le département de Kaolack reçoit un peu plus des neuf dixième du courrier régional, le reste étant partagé entre celui de Nioro et de Guinguinéo.

Tableau 134 : Envois Ordinaires Distribués par département en 2010

Bureaux de Poste		Reçus	Distribués	Retournés
Kaolack	Kaolack RP	172 542	167 219	5 323
	Kaolack Ndorong	-	-	-
	Gandiaye	7 083	5 964	1 119
	Ndoffane	2 437	2 147	290
	Total Dept Kaolack	**182 062**	**175 330**	**6 732**
Nioro	B.P de Nioro	6 724	6 321	403
	Total Dept Nioro	**6 724**	**6 321**	**403**
Guinguinéo	B.P de Guinguinéo	8 924	8 924	0
	Total Dept Guinguinéo	**8 924**	**8 924**	**0**
Total Région de Kaolack		**211 751**	**197 710**	**7 135**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

XIV.1.2 Envois Recommandés et Valeurs Déclarées

L'envoi recommandé est un service consistant à garantir forfaitairement contre les risques de perte, vol ou détérioration et fournissant à l'expéditeur s'il le demande, une preuve du dépôt de l'envoi postal et/ou de sa remise au destinataire.

L'envoi à valeur déclarée est un service consistant à assurer l'envoi postal à concurrence de la valeur déclarée par l'expéditeur en cas de perte, vol ou détérioration.

Le tableau ci-dessous montre que tous les paquets reçus ainsi que toutes les valeurs déclarées reçues ont été expédiées ou distribuées. Cependant seules 23 766 lettres recommandées ont été expédiées sur un total de 23 806 reçues soit 99,8%.

Tableau 135 : Nombre d'envois recommandés et valeurs déclarées selon le département en 2010

Types de Courrier	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
Lettres recommandées reçues	21 354	1 598	854	**23 806**
Lettres recommandées expédiées ou distribuées	21 329	1 591	846	**23 766**
Paquets reçus	2 041	22	19	**2 082**
Paquets expédiés ou distribuées	2 041	22	19	**2 082**
Valeurs déclarées reçues	329	141	582	**1 052**
Valeurs déclarées expédiées ou distribuées	329	141	582	**1 052**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

XIV.1.3 Situation Trafic Colis – Région de Kaolack

Le trafic des paquets et colis a aussi subi la conjoncture mondiale du fait que leur provenance est principalement l'extérieur notamment l'Europe.

Cependant, Tous les colis reçus ou déposés sont expédiés et distribués soit un taux de distribution de 100%.

Tableau 136 : Situation du Trafic des Colis selon le département en 2010

Types de Courrier	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Region
Colis expédiés ou distribués	889	11	126	**1 026**
Colis reçus ou déposés	889	11	126	**1 026**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

XIV.1.4   Service EMS

Le service EMS est un service postal express international pour les documents et les marchandises, qui fournit un produit postal express dans le monde entier. En 2010, tous les 180 EMS reçus ont été expédiés ou distribués.

Tableau 137 : Situation Trafic EMS selon le département en 2010

Types de Courrier	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
EMS reçus	168	07	05	**180**
EMS expédiés ou distribués	168	07	05	**180**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

XIV.1.5   Situation des Boites Postales (BP)

Le niveau de placement des boites postales a connu des résultats appréciables, 71% des boites installées ont trouvé preneurs durant l'année 2010.

Tableau 138 : Situation du parc BP selon le département en 2010

Boites Postales (BP)	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
Nombre de boites BP installées	1 100	200	100	**1 400**
Nombre de BP louées	816	146	39	**1 001**
Nombre de BP libres	284	54	61	**399**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

XIV.2 SERVICES FINANCIERS

XIV.2.1   Caisse Nationale d'Epargne (CNE)

Les services financiers sont constitués des mouvements des comptes d'épargne, des centres chèques postaux (CCP) et des flux de transfert et mandats.

Les services financiers sont constitués des mouvements des comptes d'épargne, des comptes CCP et des flux de transfert et mandats.

La Caisse d'épargne a recueilli des ménages près d'un demi-milliard de FCFA comme épargne et les a financés en retour à hauteur de 492 559 577 FCFA.

Tableau 139 : Opérations de la Caisse d'Epargne selon le département en 2010

Operations CNE		Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
VERSEMENT	**Nbre**	3 002	114	89	**3 205**
	Montant	432 190 327	34 875 300	23 914 750	**490 980 377**
RETRAIT	**Nbre**	2 596	221	78	**2 895**
	Montant	429 630 099	39 349 070	23 580 408	**492 559 577**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

XIV.2.2 Mandats, Transferts et CCP (Centre des Chèques Postaux)

Les opérations de mandats et transferts ou CCP constituent une manne assez importante : 5 556 984 949 FCFA en termes de chèques et mandats émis et 12 892 245 576 FCFA en termes de dépenses.

En rapprochement avec les chiffres de l'année passée, l'on peut considérer que la clientèle est restée fidèle aux services de la poste.

Tableau 140 : Opérations Mandats, Transferts et CCP selon le département en 2009

Mandats, Transferts, Chèques	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
Nbre Emission	4 138	900	941	**5 979**
Total Emission	**2 079 214 392**	**1 525 765 413**	**1 178 645 088**	**5 556 984 949**
Nbre Paiement	23 918	4 540	2 614	**31 072**
Total Paiement	**4 209 265 380**	**2 948 364 000**	**1 422 152 176**	**12 892 245 576**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

CHAPITRE XV : ENERGIE

Les objectifs du millénaire articulés autour du DSRP II en matière de politique énergétique sont de renforcer l'électrification dans les zones rurales et périurbaines et de diversifier les sources d'énergie et les technologies.

L'indisponibilité des données de l'ASER rend impossible l'analyser sur le degré de l'électrification rurale. Par contre la SENELEC peut répondre sur l'électrification des zones urbaine et périurbaines en se qui concerne le nombre d'abonnement et la consommation en énergie.

XV.1 ABONNEMENT A LA SENELEC

Les tableaux ci-dessous indiquent que les abonnements à usage domestique (UD) ont connu la même variation en 2010 passant ainsi de 30 508 clients en 2009 à 31 131 en 2010 soit une augmentation de 2%. Le nombre de clients à usage professionnel (UP) a connu une augmentation de 5%, en passant de 8 702 en 2009 à 9 153 en 2010.

Tableau 141 : Nombre de clients au 31 décembre 2009

Bureau	Indice	UD	UP	EP	Total
BC GUIGUINEO	Khelcom	87	23	14	124
	Guiguinéo	1461	315	2	1778
	Mbadakhoune	96	29	3	128
	Fass Barigo/Oudiour	318	93	3	414
Total Guiguinéo		**1962**	**460**	**22**	**2444**
BC Ndoffane	Keur Madiabel	718	285	5	1008
	Ndoffane	735	242	3	980
Total Ndoffane		**1453**	**527**	**8**	**1988**
BC Nioro	Nioro	1353	346	2	1701
	Paoskoto	165	50	2	217
	Porokhane	310	144	3	457
	Taiba Niassène	533	110	2	645
	Dinguiraye	76	94		170
	Médina sabakh	551	205	3	759
Total Nioro		**2988**	**949**	**12**	**3949**
BC Kaolack	Kaolack	20669	5876	1	26546
	Kaone/Ngathie	690	133	6	829
	Gandiaye	697	196	3	896
	Sibassor	641	134	5	780
	Diaoulé/Ndiébel	219	72		291
	Koutal/Latmingué	594	166	7	767
	Ndiédienne/lamrane	463	152	9	624
	Diaffate	132	37	1	170
Total Kaolack		**24105**	**6766**	**32**	**30903**
Total Région		**30508**	**8702**	**74**	**39284**

Tableau 142 : Nombre de clients au 31 décembre 2010

Bureau	Indice	UD	UP	EP	Total
BC GUIGUINEO	Kelcom	91	27	14	132
	Guiguinéo	1545	333	2	1880
	Mbadakhoune	111	30	3	144
	Fass Barigo/Oudiour	353	95	3	451
Total Guiguinéo		**2100**	**485**	**22**	**2607**
BC Ndoffane	Keur Madiabel	783	304	6	1093
	Ndoffane	856	252	4	1112
Total Ndoffane		**1639**	**556**	**10**	**2205**
BC Nioro	Nioro	1446	366	2	1814
	Paoskoto	177	50	2	229
	Porokhane	350	165	3	518
	Taiba Niassène	599	119	2	720
	Dinguiraye	90	98		188
	Médina sabakh	653	244	4	901
Total Nioro		**3315**	**1042**	**13**	**4370**
BC Kaolack	Kaolack	21272	6135	1	27408
	Kaone/Ngathie	800	143	6	949
	Gandiaye	753	196	5	954
	Sibassor	689	140	5	834
	Diaoulé/Ndiébel	226	73		299
	Koutal/Latmingué	658	180	7	845
	Ndiédienne/lamrane	540	164	9	713
	Diaffate	139	39	1	179
Total Kaolack		**25077**	**7070**	**34**	**32181**
Total Région		**31131**	**9153**	**79**	**41363**

XV.2 CONSOMMATION

En ce qui concerne la consommation en énergie, elle est passée de 57 275 248 KHW en 2009 à 63 822 076 KHW en 2010 soit une augmentation relative de 11,4% (Tableau 3, Tableau 4).

Le secteur comme partout au Sénégal connait deux principales contraintes :

- la couverture faible de l'électrification, électrification rurale étant encore timide;
- la capacité de production qui est toujours faible malgré le renforcement de la centrale de kahone.

Tableau 143 : Consommation en KWH en 2009

Bureau	Indice	KWH
BC GUINGUINEO	Kelcom	304812
	Guiguinéo	1612455
	M'badakhoune	93819
	Fass Barigo/Oudiour	481719
Total Guiguinéo		**2492805**
BC Ndoffane	Keur Madiabel	1265492
	Ndoffane	1033137
Total Ndoffane		**2298629**
BC Nioro	Nioro	1892701
	Paoskoto	279306
	Porokhane	523870
	Taiba Niassène	665928
	Dinguiraye	201671
	Médina sabakh	1447026
Total Nioro		**5010502**
BC Kaolack	Kaolack	42119140
	Kaone/Ngathie	1987797
	Gandiaye	902427
	Sibassor	653843
	Diaoulé/Ndiébel	192183
	Koutal/Latmingué	864565
	Ndiédienne/lamrane	574781
	Diaffate	178576
Total Kaolack		**47473312**
Total Région		**57275248**

Tableau 144 : Consommation en KWH en 2010

Bureau	Indice	KWH
CB GUIGUINEO	Kelcom	203242
	Guiguinéo	1809466
	M'badakhoune	106462
	Fass Barigo/Oudiour	531959
Total Guiguinéo		**5162785**
BC Ndoffane	Keur Madiabel	1547955
	Ndoffane	1172688
Total Ndoffane		**2720643**
BC Nioro	Nioro	2054915
	Paoskoto	290654
	Porokhane	562835
	Taiba Niassène	777523
	Dinguiraye	196130
	Médina sabakh	1082746
Total Nioro		**4964803**
BC Kaolack	Kaolack	45582931
	Kaone/Ngathie	1781579
	Gandiaye	980497
	Sibassor	694688
	Diaoulé/Ndiébel	195985
	Koutal/Latmingué	916778
	Ndiédienne/lamrane	629301
	Diaffate	192086
Total Kaolack		**50973845**
Total Région		**63822076**

Source : SENELEC KAOLACK

CHAPITRE XVI : ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

En termes de responsabilité, l'article 34 du décret n°96-1134 du 27 décembre 1996 issu du Code des Collectivités locales, précise que «la Collectivité Locale gère les déchets (**liquides et solides**) produits dans son périmètre. Elle prend toutes les dispositions indispensables pour leur collecte, leur transport et leur traitement. Elle peut aussi en collaboration avec d'autres CL, installer des centres de traitement des déchets».

En plus, les collectivités locales exercent un droit de veille environnementale sur toute l'étendue de leur territoire. Elles sont aidées en cela par le Ministère de l'Environnement exécutées par la DEEC et relayé par la DREEC dans les limites de sa zone d'intervention.

XVI.1 ENVIRONNEMENT

La Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC) est responsable de l'exécution des actions, activités et missions de la DEEC dans sa zone de compétence. A ce titre, elle est chargée notamment de :

- instruire les dossiers de demande d'autorisation d'ouverture et d'exploitation de tout exploitant d'un établissement classé ;
- assurer les inspections régulières et le contrôle technique et administratif des établissements classés ;
- élaborer et mettre en œuvre des programmes d'information, de formation et de sensibilisation environnementale
- prévenir et réduire toutes formes de pollutions et nuisances
- veiller à une gestion rationnelle des produits chimiques
- assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale des projets et programmes
- assurer le suivi de la mise en œuvre des conventions internationales relatives à l'environnement
- suivre l'exécution des projets et programmes sous tutelle de la direction
- contribuer à la mise en œuvre des bases de données environnementales.

XVI.1.1 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Sont concernées par la législation sur les ICPE, les usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières et, d'une manière générale, les installations industrielles, artisanales ou commerciales exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, et toutes autres activités qui présentent soit des dangers pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement en général.

Pour savoir si une installation est soumise à cette réglementation, il existe une nomenclature. Elle se présente sous la forme d'une liste de substances et d'activités auxquelles sont affectées des seuils (volume d'activité, quantité de produits, superficie occupée, puissance des machines, etc.)

En fonction du dépassement de ces seuils, il existe deux régimes : le régime de la déclaration (D) et le régime de l'autorisation (A). Ce régime détermine la procédure d'instruction du dossier, préalable à la mise en service de l'installation.

Tableau 145 : Répertoire des installations classées

N°	INSTALLATIONS CLASSEES	TOTAL
1.	Boulangeries pâtisseries	51
2.	Stockage et Distribution d'hydrocarbure (Stations Services)	49
3.	Dépôts de bouteilles de gaz combustible domestique	25
4.	Entreprises et Sociétés	06
5.	Entretien et réparation de véhicules et d'engins à moteur	04

NB : Cette liste ne tient pas compte des cas de dépérissement non déclarés (situation à réactualiser), des demandes en cours d'instruction et des nouvelles installations en cours de réalisation.

XVI.1.2 Etudes d'impact environnemental (EIE)

C'est la première et la principale étude visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Cette étude permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

- elles guident le maître d'ouvrage dans la définition et la conduite de son projet, en signalant, en amont de la procédure, les zones à fortes contraintes environnementales.
- elles éclairent le décideur (maître d'ouvrage et maître d'œuvre) sur le sens et le contenu de la décision à prendre en présentant notamment une analyse comparative des variantes du projet.
- elles informent le public sur les incidents du projet sur l'environnement.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une étude d'impact légère (AEI), soit une étude d'impact approfondie(EIA).

Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation.

Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

XVI.1.3   Suivi environnemental de projet

Le DREEC est chargé de suivre tout projet et programme intervenant dans le domaine de l'environnement et dont le déroulement de leur projet peut avoir des impacts négatifs.

Pour en citer les plus récents:

- l'AID, (l'aspersion intra domiciliaire) est un projet de l'USAID pilote par la RTI pour la lutte contre le paludisme. ce projet intervenant dans les districts de Nioro, Guinguinéo et Malem Hddar pour la région de Kaolack et Kaffrine qui est couvert;
- le projet Fast Track de l'ARD pour la mise en place d'école franco arabe dans certaines localités de la région;
- une étude initiale sous forme de screening (tri préliminaire) a été faite avec l'appui de la DREEC (Division Régionale Environnement et Etablissements Classés)

XVI.2 ASSAINISSEMENT

Le volet assainissement est traité à deux niveaux. le premier nive au concerne les activités de l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui gère les déchets liquides tandis que le second niveau analyse les activités de l'Agence de la Propreté du Sénégal (APROSEN) qui gère les déchets solides.

XVI.2.1 ONAS (Déchets liquides)

a) Patrimoine

L'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) de Kaolack a un patrimoine composé de :

> - linéaire de canalisations du réseau de 43 333 mètres
> - 1 609 branchements au réseau d'assainissement
> - 4 Stations de Pompage dans les quartiers:
>   - P 1 de Koundam débit :   Q = 210 m^3/H
>   - P 2 de Dialègne débit :   Q = 189 m3/H
>   - P 3 des Abattoirs débit : Q = 94 m3/H
>   - P 12 des H L M Bongré débit: Q = 228 m^3/H
> - une Station d'épurage de lagunage de Koundam d'une capacité de 2 000 m^3/j.

b) Réalisations 2009/2010

Au cours des deux des années 2009 et 2010, l'ONAS a reçu 263 réclamations dont 192 sont traitées, soit un taux de satisfaction de 73%. La vitesse d'exécution ou temps de réponse à la demande est estimé à 2 heures et 8 minutes alors que l'objectif limite est de 8 heures. L'ONAS a procédé à la réparation 4 fois de suite du fait des casses de conduite. La situation du Projet Eau Long Terme (PELT) a un taux de réalisation assez satisfaisant en ce qui concerne les extensions du réseau de 114% et un taux appréciable de 98% en matière de branchement.

Tableau n° 2 Situation du Projet Eau Long Terme (PELT) en 2009

	Extension (ml)	Branchement (unité)
Prévu	26 978	955
Réalisé	30 718	931
Pourcentage d'exécution	113,9%	97,5%

Source ONAS

c) Autres activités

Les Travaux de l'Entreprise Marocaine CORSIN AQUATRA sur financement de la BID sont chargés sous la coordination de l'ONAS de la:

- réhabilitation et renforcement de la capacité de la station d'épuration ;
- construction de 02 stations de pompage aux quartiers Bongré et Ndorong
- pose d'un réseau de 15,5 km.
- réalisation de 200 branchements

Malheureusement, le Projet connait des difficultés qui n'augurent toujours pas une bonne fin des travaux.

XVI.2.2   APROSEN (Déchets liquides)

Placée sous la tutelle technique du Ministère du Cadre de Vie et de l'Hygiène Publique, l'APROSEN est un organisme public d'appui conseil et d'aide à la prise de décision dans le domaine de la salubrité. Créée en 2006, elle a pour mission de veiller à la salubrité publique sur toute l'étendue du territoire national, en termes de coordination et de suivi de la mise en œuvre des actions complémentaires de nettoiement, collecte, traitement des ordures ménagères et des travaux d'assainissement et d'hygiène. A ce titre, elle est chargée de :

  i. coordonner les actions relatives à l'environnement urbain, avec les différents organismes de l'État intervenant dans ce domaine ;
  ii. suivre et contrôler l'exécution des contrats de concession sur toute la filière ;
  iii. informer, éduquer et sensibiliser les populations par une approche participative ;
  iv. réaliser des études et recherches opérationnelles ;
  v. contribuer au renforcement des capacités des acteurs du nettoiement et de la salubrité, notamment les collectivités locales.

Depuis 2007, l'agence a installé une Délégation Régionale à Kaolack, chargée d'accompagner les collectivités locales de la région dans le domaine de l'assainissement solide.

a) Gestion des déchets Solides dans les Collectivités Locales de la Région

La gestion des déchets solides ménagers dans les collectivités locales de la région de Kaolack se pose avec beaucoup d'acuité. En effet, les collectivités locales de la région rencontrent d'énormes difficultés pour assurer correctement la collecte et l'évacuation des ordures ménagères.

En général, la plupart des collectivités locales de la région assure la collecte des ordures ménagères à l'aide de moyens rudimentaires et insuffisants (cf. Tableau ci-dessous). Elles conçoivent, organisent et financent le secteur qu'elles exécutent en partie avec leurs propres moyens techniques et financiers. Par ailleurs, les services déconcentrés à l'image de l'APROSEN fournissent un appui technique et parfois logistique.

Les organisations communautaires de base (OCB) interviennent, pour la plupart dans les opérations d'information et de sensibilisation et très peu dans la collecte (Set Setal), contrairement aux GIE et autres privés qui interviennent dans la pré-collecte.

Dans la commune de Kaolack, grâce à l'appui des ONG (ASDES, Caritas, Jant Boubess) et de certaines ASC, des GIE ont mis en œuvre le système de Ramassage des Ordures par Charrettes (ROC) dans les différents quartiers.

La faiblesse des moyens logistiques, financiers et humains des collectivités locales inhibe toutes les actions d'assainissement solide dans les différentes communes de la région.

Tableau 146 : Equipements disponibles pour le ramassage des ordures ménagères dans les communes de la région en 2010

Commune	Types d'équipement	Nbre	Observations
Kaolack	Pelle mécanique 920	1	La collecte en régie de la commune se limite au marché central et à une partie du centre ville
	Porte bac	1	
	Bac à ordures de 16 m^3	1	
Nioro	Tracteur	1	Souvent en panne
	Anes	3	Les charrettes servent à collecter les déchets issus du nettoyage des rues et du marché permanent et hebdomadaire par le personnel de la mairie (10 ouvriers)
	Charrettes	3	
Guinguinéo	Tracteur	1	Les charrettes sont affectées aux six (06) comités de salubrité de la ville.
	Anes	6	
	Charrettes	6	
Keur Madiabel	Anes	12	Expérimentation de six (06) charrettes au niveau des quartiers de Léona, de Médine, de Santhiaba et du Centre ville.
	Charrettes	12	
Gandiaye	Ane	1	Une seule charrette est utilisée par l'ensemble des treize (13) conseils de quartier.
	Charrette	1	

Source APROSEN

Le tableau ci-dessus montre la faiblesse et l'insuffisance des moyens matériels et logistiques mobilisés des collectivités locales de la région pour le ramassage et le transport des déchets solides. La commune de Kaolack, qui était passablement équipée ne dispose plus que deux tracteurs, à cela s'ajoute la location de 02 camions tasseurs auprès de l'entreprise ECO-SYSTEME que la Commune peine à payer sa prestation. Quant aux autres collectivités locales, elles ne comptent que sur des charrettes en nombre très insuffisant pour assurer la collecte et le transport des ordures ménagères.

En plus, la comparaison entre les moyens matériels et logistiques utilisés et une projection de la production des déchets solides de 2010 sur la base de calcul de 0,49 kg/hts/jour montre que l'essentiel des ordures ménagères produites reste à l'intérieur des territoires communaux. C'est ce qui explique la présence de nombreux dépôts et mini décharges sauvages à l'intérieur ou à la périphérie des villes et villages de la région. La gestion en régie des déchets solides par les collectivités locales se limitent le plus souvent aux marchés, aux centres ville et aux gares routières.

A titre d'exemple, la commune de Kaolack, chef lieu de région, disposant de plus de moyens financiers et logistiques en plus de l'apport des nombreuses OCB dont des GIE dans la collecte des ordures ménagères, n'arrive même pas à assurer plus du tiers des 49 619 tonnes de déchets produits en 2010. Une bonne partie des déchets solides est déversée dans les zones périphériques de la commune (principales entrées et sorties), ce qui donne un état d'insalubrité manifeste à la ville de Kaolack.

b) Appui aux CL et aux Initiatives Communautaires de Base

Il s'agit entre autres de:

- la réalisation d'une étude relative à la mise en place d'un système durable de gestion des déchets solides dans la ville de Kaolack;
- la mise à disposition de petit matériel de nettoiement pour les opérations ponctuelles aux organisations communautaires de base (OCB);
- l'encadrement technique et logistique des opérations de nettoiement;
- la réalisation de programmes communs de nettoiement;

c) Programmes en cours de l'APROSEN dans la région

- Programme Eco quartier

C'est un programme de développement social d'une localité visant l'instauration des conditions d'amélioration de la salubrité du cadre de vie des populations. Il est initié en partenariat avec les Collectivités locales et en collaboration avec les acteurs locaux.

L'objectif global du programme est de faire des quartiers ciblés un modèle en matière d'organisation, de comportements liés au respect de l'environnement, de civisme, de prise en charge de la propreté, de création d'emplois, d'amélioration des sources de revenus pour les populations locales, d'embellissement du cadre de vie et de lutte contre la pauvreté.

Le programme, après la mise à disposition de tricycles et d'équipement de protection, est mis en œuvre dans les quatre (4) quartiers cibles : Médina Baye, à Boustane, à Léona et à Abattoirs Ndangane. Pratiquement, tous les quartiers ont démarré leurs activités de pré collecte des ordures ménagères par tricycles, excepté le quartier de Boustane où ils ont connu des difficultés d'intégration dans le dispositif de pré collecte existant (charrettes).

Le récapitulatif des activités de pré collecte par les tricycles des éco quartiers est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 147 : Statistiques actuelles recueillies auprès des responsables des cellules éco quartiers.

Cellule éco quartier	Nombre d'abonnements	Montant de l'abonnement /ménage FCFA	Taux de recouvrement
Médina Baye	98	1000/ménage	94 %
Léona	60	1000/ménage, 2000 /Restaurant, 6000/Station essence	33 % à la date du 07 octobre 2010
Abattoirs Ndangane	80	750/ ménage	12% à la date du 07 octobre 2010
Total	**238**		

La pré-collecte des ordures ménagères par tricycle au niveau des quartiers cibles a connu un certain nombre de difficultés et contraintes dont on peut citer entre autres :

- l'absence de centres de transfert de proximité pour les quartiers bénéficiaires du programme;
- l'éloignement de zones de dépotage (ancienne carrière de Thioffac), ce qui augmente la consommation de carburant;
- la période de démarrage des activités de pré collecte (hivernage) avec comme corollaire les inondations et les voies boueuses, ce qui a rendu difficile la circulation des tricycles dans les quartiers ;
- l'absence de subventions de la commune.

- **Programme « Un ménage, une poubelle»**

Il s'agit de favoriser une démarche inclusive d'appui à l'effort de salubrité souhaitée et voulue par les populations par la dotation de poubelles réglementaires d'une capacité de 50 litres pour le stockage et le conditionnement des ordures ménagères.

Pour l'année 2010, la demande de poubelles a connu une nette baisse. Les principaux demandeurs que sont les ONG locales n'ont pas émis de commande excepté l'ONG ASDES. Quant à la population le reflexe de se doter d'une poubelle reste beaucoup à améliorer. C'est pourquoi l'Agence s'applique à sensibiliser davantage les populations par rapport à l'acquisition de cet équipement de base pour un meilleur conditionnement des ordures ménagères à domicile.

La situation de la mise à disposition des poubelles réglementaires pour les ménages de l'année 2010 se présente comme suit:

Tableau n°5: Récapitulatif de la mise à disposition des poubelles aux ménages

Structures commanditaires	Période	Quantité	Observations
ASDES	Avril	930	Les poubelles sont destinées à accompagner le ROC mis en place à Boustane et Touba Kaolack Extension par ASDES.
Total		**930**	

Source APROSEN

NB : les poubelles sont livrées à 2500 FCFA l'unité et subventionnées par l'APROSEN à 60% de leurs prix réels.

- **Programme d'Appui à la Propreté des cités religieuses**

Il s'agit d'un appui technique, matériel et logistique pour une amélioration soutenue des conditions de salubrité et d'hygiène lors des grands évènements religieux. En général, la plupart des cités religieuses de la région ont eu à bénéficier de cet appui. Pour les autres cérémonies religieuses de moindre envergure, l'Agence intervient en termes d'appui en petits matériels de nettoiement et éventuellement d'appui technique.

Tableau 148 : Etat de la mise à disposition des moyens et du matériel fourni par l'APROSEN pour l'année 2010

Cités Religieuses	Evènement	Moyens mobilisés	Quantité
Léona Niassène	**Ziarra annuelle**	Camions de 16 m^3	06
		Pelles mécaniques	02
		Sacs poubelles	200
		Produits détergents	10
		Manœuvres équipés	**20**
Médina Baye	**Gamou**	Camions de 16 m^3	04
		Pelle mécanique	01
		Poubelles réglementaires	50
		Sacs poubelles	200
		Petit matériel nettoiement	01 lot important
Porokhane	**Magal**	Poubelles réglementaires	50
		Sacs poubelles	200
		Petit matériel nettoiement	01 lot important

Source APROSEN

NB : Le programme intervient sur demande des organisateurs des événements religieux.

- **Programme Education à l'hygiène et à la propreté à l'école**

A la suite des visites d'évaluation de l'état d'insalubrité au niveau de certains établissements scolaires de la commune avec les secrétaires exécutifs des différentes cellules éco quartiers, l'APROSEN a initié le programme d'éducation à l'hygiène et à la propreté à l'école.

Ainsi, dix (10) établissements scolaires tests ont été choisis pour la mise en œuvre de ce programme dont sept (7) écoles élémentaires et trois (3) établissements secondaires. Le choix a été guidé par deux critères majeurs, il s'agit de l'appartenance à l'espace des cellules éco-quartiers pour les écoles élémentaires et le dépôt de demandes d'appui pour les établissements d'enseignement moyens.

L'objectif de ce programme est d'amener les élèves à prendre une part active dans l'amélioration de la salubrité et de l'hygiène de leur environnement scolaire en mettant à leur disposition de petits matériels de nettoiement et de produits détergents.

La composition du lot de produits détergents et de petits matériels de nettoiement mis à disposition des dix (10) établissements scolaires se présente comme suit dans le tableau ci-après :

Tableau 149 : Composition des produits détergents et de petits matériels de nettoiement mis à disposition des dix (10) établissements scolaires cibles du programme

Ecoles	Savon liquide	Eau de Javel	Balais traditionnels	Balais cantonniers	Râteaux	Pelles rondes	Poubelles	Paires de gants	Cache nez	Brouettes
El Hadj Ibrahima Niass	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
Darou Rahmati	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
Issa Diouf	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
Abdou Hamid Kane	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
Saer Dieye Bacary	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
El Hadj Abou Diallo	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
CEM Ndangane	12	12	10	5	3	3	0	9	40	2
Malafy Dieng	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
CEM Sara Ndiougary	12	12	10	5	3	3	0	10	40	2
Bloc Scientifique et Technique	12	12	10	5	3	3	5	10	40	2
TOTAL	**120**	**120**	**100**	**50**	**30**	**30**	**40**	**100**	**400**	**20**

Source APROSEN

CHAPITRE XVII : EAUX ET FORETS

La région de Kaolack n'échappe pas à la règle quant à la dégradation des ressources naturelles du fait des défrichements, des feux de brousse, de l'avancée des tannes, des coupes de bois et de la sécheresse des années passées.

Toutefois, des actions de reboisement ont été menées pour essayer d'atténuer ces effets néfastes sur l'environnement.

Ce chapitre présente la situation de 2010 du secteur des Eaux & Forêts, fort important de l'économie régionale.

XVII.1   FORETS

Dix (10) forêts classées constituent le domaine forestier classé de la région de Kaolack. Il couvre une superficie de 16 465 ha soit 3,34% du territoire régional.

Certains de ces massifs classés sont ouverts soit à l'agriculture dans le cadre des contrats de cultures soit à l'élevage sous forme de parcelles pastorales gérées par les populations.

Dans le département de Kaolack 150 ha de la FC de Koutal sont enrichis (reboisement) par le Secteur Forestier en collaboration avec les populations locales.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service Forestier, le Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) et les Collectivités Locales, deux cent dix neuf (219) sites du domaine protégé d'une superficie totale de vingt mille neuf cent soixante quatorze (20 974) ha ont été mises en défens dans neuf (09) Communautés Rurales des Départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo. C'est dans le cadre de la gestion de ces sites que le plan d'aménagement participatif de Sambandé est élaboré et approuvé connaît un début d'exécution depuis 2008.

La région compte neuf (09) forêts communautaires réparties dans cinq (05) Communautés Rurales pour une superficie totale de Onze Mille Trois Cent Cinquante Quatre (11 354) ha. Elles sont créées dans le cadre du partenariat entre le Service Forestier, le PERACOD et les Collectivités Locales.

Tableau 150 : Situation des forêts classées de la région de Kaolack en 2010

IREF KAOLACK	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (ha)	
KAOLACK	1 880	5	5 490	2,92
NIORO	2 277	4	7 900	3,47
GUINGUINEO	770	1	3075	3,99
TOTAL REGION	**4 927**	**10**	**16 465**	**3,34**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

XVII.2 FEUX DE BROUSSE

Le retour à la normale de la pluviométrie constatée ces dernières années a favorisé le développement du tapis herbacé avec pour conséquence un accroissement important des risques de feux de brousse en saison sèche.

Suite aux efforts de sensibilisation et de redynamisation menés du début à la fin de la campagne de lutte contre ce fléau, une légère augmentation des superficies brûlées a été enregistrée. La priorité a été accordée à la lutte préventive durant la présente campagne de lutte. Cette lutte permet de sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes des feux de brousse afin de réduire leur ampleur et leur fréquence en saison sèche. C'est ainsi que l'accent a été mis sur les séances d'information, de sensibilisation, de communication mais également sur l'incitation à l'ouverture et à la réhabilitation des pare-feu.

Parallèlement à ces activités, les agents des Eaux et forêts ont procédé à la redynamisation et à la création de quelques comités de lutte contre les feux de brousse.

Ils ont également mis un accent particulier sur les séances de sensibilisation des populations regroupées au sein des comités villageois de lutte contre les feux de brousse.

Pour pallier l'insuffisante de petits matériels de lutte, un accent particulier a été mis sur la redynamisation des comités existants afin de les rendre plus opérationnels et plus aptes à combattre les incendies de forêts.

Aucune mise à feu précoce n'a été réalisée dans la région de Kaolack parce que les populations ont montré une certaine réticence vis-à-vis de cette opération. En effet, compte tenu de la rareté du fourrage en saison sèche, les feux précoces apparaissent, à tort, à leurs yeux comme un gâchis. La sensibilisation sera poursuivie dans ce domaine et il faut identifier également les sites de la région où il est possible d'appliquer les feux précoces.

Par rapport à la campagne de lutte 2007-2008, 2008-2009 et celle de 2009-2010 a été marquée par une augmentation sensible des superficies brûlées. En effet, au cours de cette campagne, 18 cas ont été enregistrés pour une superficie de mille six cent douze (1 612) hectares brûlées contre vingt et un (21) cas pour sept cent dix huit (718) hectares brûlées au cours de la campagne 2008-2009 et quarante et un (41) cas pour quatre mille quatre cent vingt six (4 426) hectares brûlées en 2007/2008.

Mais exceptionnellement pour cette campagne 2009-2010, nous avons enregistré la perte d'un camion citerne Renault AD : 14171 de Nioro intervenu en appui lors d'un cas de feu de brousse qui s'est déclenché dans le département de Kaolack le 19 Janvier 2010. Les enquêtes et poursuites sont en cours en collaboration avec la Gendarmerie sur le cas de la citerne de Nioro calcinée afin d'identifier et sanctionner sans faiblesse le coupable. Durant cette campagne 2009-2010, deux (02) cas ont fait l'objet de procès-verbaux et se sont tous acquittés des transactions proposées.

Tableau 151 : Superficies brûlées en ha et nombre de cas des trois (03) dernières années

Années	Nombre de cas	Superficies brûlées en ha
2007 – 2008	41	4 426
2008 – 2009	21	718
2009 – 2010	18	1 612

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 10 : Situation superficies brûlées en ha et nombre de cas des trois (03) dernières années

Les dégâts portent sur la destruction du tapis herbacé, sur la régénération naturelle, la dégradation progressive de la biodiversité, la perte d'un camion citerne Renault AD : 14171 de Nioro et parfois même l'habitat de l'homme et ses biens sont affectés.

Ces causes se résument comme suit :

- les défrichements avec le feu lors de la préparation des champs de culture ;
- la récolte inappropriée de miel ;
- les feux de camp mal éteints par les transhumants ;
- les mégots de cigarette non éteints jetés ;
- la chasse avec usage de feu ;
- -la carbonisation clandestine.

Aujourd'hui, nous constatons avec regrets que l'essentiel des feux résulte des mauvaises pratiques de défriche-brulis des champs consistant à faire passer le feu au niveau des terrains à emblaver sans aucune surveillance et à des moments de grands vents et de forte chaleur.

L'érection de Kaffrine en région a contribué à une diminution des feux de brousse du fait que l'essentiel des feux sont constatés dans cette zone.

Parmi les principales difficultés rencontrées, nous pouvons citer :

- la panne depuis 04 ans du puits-forage de Nioro principale source d'alimentation en eau de sa citerne ;
- le sous–équipement et insuffisance de dotation en petits matériels de lutte destinés à l'équipement des comités villageois de lutte contre les feux de brousse ;
- la perte du camion citerne du Secteur Forestier de Nioro à la suite d'une intervention à Santhie MBoutou dans le département de Kaolack ;
- la non dénonciation des auteurs des feux par la population locale ;
- le Secteur de Guinguinéo n'est pas encore doté de véhicule ;
- la mise en place tardive des crédits de fonctionnement ;
- la faible participation des Collectivités Locales à la lutte contre les feux de brousse ;
- le manque de moyens pour l'acquisition de petits matériels de lutte ;
- pour toutes les interventions des engins de lutte, l'eau est achetée par le service forestier soit auprès de la SDE ou des comités de gestion de forages ;

Les solutions préconisées pour une meilleure lutte contre les feux de brousse sont :

- réparer le puits-forage et doter le Secteur forestier de Nioro d'un Camion Citerne neuf ;
- doter le Secteur forestier de Guinguinéo d'un véhicule citerne neuf ;
- la prise en charge et la participation effective des collectivités locales dans les actions et activités de lutte contre les feux de brousse ;
- appuyer les Secteurs forestiers et les comités villageois en petits matériels de lutte et en carburant ;

- la dotation de moyens pour l'organisation des séances de sensibilisation, d'information et de formation ;
- la généralisation de la constitution des réserves fourragères dans la région ;
- à l'instar des sapeurs pompiers, une solution doit être trouvée pour alimenter gratuitement les citernes forestières au niveau des bouches d'incendie et des forages.

Malgré l'insuffisance des moyens de lutte contre ce fléau, l'organisation et la forte mobilisation de la population sur les activités de sensibilisation, d'information, de communication et de formation en saison sèche ont permis un bon déroulement de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2009-2010.

La campagne de lutte écoulée a connu une augmentation des superficies brûlées : 1612 ha brûlés/18cas contre 718 ha /21cas pour la saison 2009-2010. Toutefois, le Service forestier, en collaboration avec les partenaires, a encore, fourni cette année beaucoup d'efforts dans le combat contre le fléau, en attestent les éléments de bilan ci-après :

Tableau 152 : Bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2009-2010

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Sensibiliser les populations sur la LCFB	100	149	149%
Création des CLCFB	-	15	-
Redynamiser des CLCFB	49	77	157%
Ouvrir des pare-feux Km	21,4	10	46%
Réhabilitation des pare-feux Km	106	74,5	70%
Equipement des CLCFB	05	02	40%
Effectuer des polices forestières	110	92	83 %
Elaboration et approbation des conventions locales	08	02	25%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : *6304 personnes* ont été touchées par la sensibilisation

Pour espérer venir à bout de ce fléau, il faut non seulement mettre un accent particulier sur la sensibilisation, l'organisation et l'équipement des comités de lutte, mais également appliquer de façon stricte la mesure prise par le Ministre de l'Environnement ayant trait à l'emprisonnement des délinquants.

L'entretien des pare-feux existants, l'ouverture de pare-feux, l'augmentation du nombre d'unités d'intervention et la dotation suffisante en carburant durant la campagne de lutte peuvent également permettre de réduire la fréquence, l'intensité et l'ampleur des feux de brousse.

Tableau 153 : Répartition des feux de brousse par département en 2009-2010

IREF KAOLACK	Nombre de cas	Superficies (ha)
Kaolack	10	1536,5
Nioro	03	22
Guinguinéo	05	53,5
Total	18	1 612

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : L'augmentation de la superficie brûlée de cette campagne par rapport à celle écoulée a permis à Santhie MBoutou dans le département de Kaolack de perdre une superficie de 980 ha lors d'un feu de brousse.

Graphique 11 : Situation des superficies brûlées en ha par département en 2009-2010

L'analyse de ce graphique montre que le retour de la pluviométrie de ces trois dernières **années** a favorisé la recrudescence du tapis herbacé et une amélioration de la biodiversité au niveau de la région. Ainsi, ces conditions climatiques ont favorisé l'abondance du tapis herbacé, élément essentiel pour le déclenchement des feux de brousse.

C'est ainsi que le département de Kaolack a enregistré la plus grande superficie brûlée (1536,5 ha) ensuite **Guinguinéo** (53,5 ha) et enfin Nioro (22 ha). Les auteurs de certains cas de feux de brousse ne sont pas encore identifiés.

NB : Dans le département de Nioro du Rip, le service forestier est intervenu dans des cas d'incendie de villages à savoir :
- ✓ Vélingara (CR Kaymor) où 34 cases, 5,7 tonnes de mil, 10,9 tonnes de maïs et 18,3 tonnes d'arachides ont été brulés;
- ✓ Prokhane, Taïba Niassène et keur Amadou Cissé, de la paille et des coques d'arachide ont été à la proie des flammes.

XVII.3   CHASSE

Au plan climat, la région de Kaolack est située dans la zone soudano- sahélienne avec une pluviométrie qui oscille autour d'une moyenne de 900mm/an. C'est une région essentiellement agricole.

La dégradation des Ressources Naturelles est plus accentuée dans le Département de Kaolack à cause de l'avancée des tannes.

Les formations végétales les plus importantes se trouvent dans le Département de Nioro. Toutefois, les zones amodiées, du fait de la préservation qu'elles bénéficient, renferment de réelles potentialités en matière d'habitats- refuges favorables au développement de la faune.

Les facteurs de dégradation sont entre autres : une extension des zones de cultures dues à l'augmentation de la population, la fréquence des feux de brousse, l'exploitation clandestine et l'élevage extensif.

Malgré ces agressions anthropiques, le milieu offre encore des conditions favorables pour permettre l'existence d'une faune riche et variée.

Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont :
- <u>pour le gibier à plumes terrestre</u> : Tourterelles, Francolins, Gangas, Cailles, Pigeons, Pintades, etc. ;
- <u>pour le gibier à poils</u> : le Phacochère, le Lièvre, le Chacal, le Singe rouge, le Guib harnaché, la Civette.

Des témoignages font état de nombreuses attaques de l'hyène et du chacal sur les animaux domestiques. Notons également que le conflit homme – phacochère devient plus fréquent à cause des dégâts causés.

Tableau 154 : Présentation des zones amodiées de la Région

N° d'ordre	Zones amodiées	Année de création	Superficie (ha)	Localisation		Amodiataires	Guides
				Administrative	Locale		
1	Niombato II	1999	45 000	Dépt. Kl et Nioro Arrt. W. ngouna et Ndiédieng	Wack Ngouna et Ndramé Escale	Abdoul O. Fall	Malerbeaud
2	Baobolong	1999	60 000	Dépt Nioro Arrt. Paoscoto	Ngayenne, Médina Sabakh, Kaymor, Prokhane et Paoscoto	Didier MARC	Didier MARC
3	Keur Madiabel	2002	26 388	Dépt Nioro Arrt. Ndiédieng et Wack Ngouna	Keur Socé et Keur Madiabel	Mamadou Thiam	Mamadou THIAM
4	Latmingué	2002	50 000	Dépt Kaolack Arrt. Koumbal	Latmingué et Keur Baka	Emile Wardini	Emile Wardini
5	Niombato III	1999	50 000	Dépt Kaolack Arrt Ndidieng	Ndiaffat et Ndiédieng	Marème Fall	Bernard Gask
	TOTAL		**463 728**				

N.B : Des cinq (05) zones amodiées qui reviennent à la Région de Kaolack après l'érection du Département de Kaffrine en région, seules les deux zones amodiées Niombato et Latmingué ont fonctionné en 2010.

Les actions ci-après doivent être menées pour la préservation de ces sites :

- ▪ la cartographie ;
- ▪ la délimitation ;
- ▪ et la matérialisation des limites par bornage et pancartage.

La création des zones amodiées a eu un effet positif indéniable sur le développement des infrastructures à l'intérieur de la région, grâce à l'implantation d'un réseau important de campements de chasse destinés à l'accueil des touristes chasseurs.

Les Zones d'Intérêt Cynégétique constituent le premier test d'organisation de la chasse amodiée entièrement gérées par l'administration forestière. L'amodiation fut ainsi initiée en 1972 et constitue la première phase de la chasse organisée avant la loi sur la décentralisation et le transfert de compétences en 1996.

Pour cette campagne 2010 ouverte du 26 novembre 2009 au 26 avril 2010, la région de Kaolack compte une (01) Zone d'Intérêt Cynégétique et une (01) zone amodiée pour une superficie totale de 105000 hectares que sont :

- • Latmingué (5000 ha) localisé dans le Département de Kaolack ;
- • Le Niombato (100 000 ha) localisé dans les Départements de Nioro et de Foundiougne.

Une partie des Zones d'Intérêt Cynégétique est aujourd'hui amodiée. Il urge aujourd'hui de redélimiter ces Zics.

La création et le développement des Campements de chasse constituent un facteur de création d'emplois dans les localités où la chasse amodiée est organisée.

La région de Kaolack compte aujourd'hui trois (03) campements de chasse :

- • campement de Latmingué, Amodiataire Emile Wardini ;
- • campement Keur Socé, Amodiataire Didier Marc ;
- • campement Dabali

Notons que les zones de Niombato II et Niombato III reçoivent leurs clients dans le Campement de Passy situé dans la région de Fatick.

Pour le développement du tourisme intégré et plus diversifié, des sensibilisations sont

menées auprès des autorités locales et amodiataires pour que des campements soient construits au niveau des sites d'amodiation conformément au cahier des charges.

Le suivi et le contrôle de cette activité sur le terrain sont correctement assurés par le service forestier.Cependant, la densité d'animaux dans ces zones est encore faible du fait du braconnage. Aussi, son impact sur l'économie locale est presque nul.

La chasse organisée se pratique dans les zones amodiées qui sont des territoires du domaine forestier (ZIC) ou de terroirs villageois dans lesquels le droit de chasse qui appartient à l'État est loué à des exploitants cynégétiques pour une durée déterminée. Organisée par le Guide, assisté de Pisteurs, elle vise la gestion durable de la ressource faunique et son habitat.

Les détenteurs de Permis Coutumiers habitant dans les Communautés Rurales abritant lesdites zones sont autorisés à y chasser.

Au cours de cette présente Campagne, soixante quatorze (74) permis de différentes catégories ont été délivrées pour le même nombre de chasseurs (58 Touristes, 15 Résidents et 01 coutumier).

Une légère augmentation du nombre de Permis et de Chasseurs a été notée par rapport à la Campagne écoulée.

Tableau 155 : Situation des chasseurs et permis enregistrés en 2009 - 2010

Zones amodiées	Nombre de chasseurs	Nombre de permis
Latmingué	34	34
Niombato II	40	40
Total	74	74

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 156 : Répartition du gibier abattu par zone amodiée en 2009-2010

Zone amodiée	Amodia-taire	Fra nc.	Pinta de	Gan-gas	Cail l	Tourt .	Tourt erl de bois	Poule s de Roch e	Pigeons		Lièvr e	Phac o	Total
									Rônie r	Vert à Ep			
Latmingué	Emile Wardini	438	00	05	02	4821	00	00	156	27	04	02	545 5
Niombato II	Abdoul O Fall	102	04	11	02	416	02	833	38	54	02	04	146 8
T OTA L		540	04	16	04	5237	02	833	194	81	06	06	692 3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 157 : Récapitulation du gibier abattu par zone amodiée en 2009-2010

Espèces	Total	Pourcentage (%)
Phacochères	06	0,08
Lièvres	06	0,08
Gangas	16	0,24
Caille	04	0,05
Pigeon rônier	194	2,81
Pintade	04	0,05
Francolin	540	7,80
Poule de roche	833	12,04
Tourterelle locale	5 237	75,65
Tourterelle des bois	02	0,02
Pigeon à épaulette verte	81	1,18
Total	**6 923**	**100**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

N.B. : Au cours de cette présente Campagne cynégétique, un total de six mille neuf cent vingt trois (6923) pièces a été abattu, toutes espèces confondues. Il faut signaler une bonne reconstitution de la tourterelle de bois.

Durant la Campagne Cynégétique, des sorties guidées et des polices de chasse inopinées ont été effectuées en plus des contrôles routiniers sur les axes routiers et les points stratégiques.

Le renforcement de la Division faune en moyens d'intervention permettrait à celle-ci d'être plus opérationnelle sur le terrain et d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Un (01) procès-verbal a été enregistré durant cette présente Campagne.

Plusieurs tournées et patrouilles préventives ont été réalisées et mieux les réseaux d'indicateurs ont été activés pour signaler tout braconnage, cela a permis de dissuader les mal intentionnés (un braconnier qui s'est enfui mais son fusil a été saisi par les agents forestiers).

Tableau 158 : Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés à Kaolack saison chasse 2009 -2010

Zone de chasse	montant des Licences	Coût annuel amodiation			Montant recouvré
		Superficie en ha	Prix unitaire	Prix Total	
Niombato II et Latmingué	300 000	50 000	35	1 750 000	2 050 000
Total	**300 000**	**50 000**		**1 750 000**	**2 050 000**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 159 : Situation des permis de chasse délivrés en 2009 et 2010

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (en 1000F.CFA)
Permis de petite chasse Touriste 1 semaine	2009	15 000	52	780
	2010	15 000	55	825
Permis de petite chasse résident 1 semaine	2009	15 000	7	105
	2010	15 000	15	225
Permis petite chasse touriste 2 semaines	2009	25 000	6	150
	2010	25 000	3	75
Permis petite chasse touriste 1 mois	2009	45 000	0	0
	2010	45 000	0	0
Permis coutumiers	2009	3 000	1	3
	2010	3 000	1	3
Total taxes	2009			1 038

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 160 : Situation des autres taxes en 2009 et 2010

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (en 1000F.CFA)
Taxes abattage phacochère	2009	15 000	8	120
	2010	15 000	11	165
Taxes amodiation zone	2009	35	105 000	3 675
	2010	35	50 000	1 750
Licence exploitant cynégétique	2009	300 000	2	600
	2010	300 000	1	300
Licence pisteur	2009	10 000	12	120
	2010	10 000	-	-
Procès verbaux	2009	-	-	-
	2010	30 000	1	30
Attestation ramasseurs	2009	5 000	3	15
	2010	5 000	11	55
Total taxes	2009			4 530
	2010			2 300

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 161 : Recettes encaissées saison chasse 2009-2010

NATURE	Prix Unitaire	Secteur Kaolack		Secteur Nioro		Montant
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	
Permis Pte Chasse Résident	15 000	15	225 000	0	0	225 000
Permis Pte Chasse Touriste 1/s	15 000	55	825 000	0	0	825 000
Permis Pte Chasse Touriste 2/s	25 000	3	75 000	0	0	75 000
Permis Pte Chasse Touriste 1M	45 000	0	0	0	0	-
Taxes d'amodiation	35/Fha	50 000	1 750 000	0	0	1 750 000
Licences d'Exploitant Cynégétique	300 000	1	300 000	0	0	300 000
Licences Pisteurs	10 000	0	0	0	0	-
Taxes d'abattage phaco	15 000	11	165 000	0	0	165 000
Attestation Ramasseurs d'oiseaux	5000	11	55 000			55 000
Permis coutumiers	3 000	1	3 000	0	0	3 000
Contentieux	30 000	01 PV	30 000			30 000
Total			3 428 000		0	3 428 000

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : Le Département de Nioro n'a pas fonctionné et n'a donc enregistré aucune recette cynégétique.

Notons que les taxes d'amodiation et de licence de la zone de Niombato II se chiffrant à 1875000 FCFA ont été versées à la C.I.R.F. de Dakar.

Au cours de cette présente Campagne, toutes les autres taxes et redevances en matière de chasse ont été exclusivement payées à la CIRF de Kaolack.

Tableau 162 : Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux

Années	Nbre de zones amodiées	Nbre de chasseurs	Gibiers abattus	Recettes	Contentieux (PV)
2007	11	267	16 140	27 841 900	9
2008	12	281	16 030	22 199 060	0
2009	5	70	6 239	5 298 000	0
2010	5	74	6 923	3 428 000	1

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 12 : Situation Gibiers abattus et nombre de Chasseurs des trois (03) dernières années

Au cours de cette présente campagne de chasse, soixante quatorze (74) permis de différentes catégories ont été délivrés pour le même nombre de chasseurs et 6923 pièces ont été abattues toutes espèces confondues.

Graphique 13: Situation des Recettes des trois (03) dernières années

Les résultats de la campagne de chasse 2009-2010 ont montré une dimunition des recettes par rapport aux trois autres Campagnes écoulées.

Il faut noter que deux (02) zones seulement ont été fonctionnelles pendant cette Campagne dans la Région de Kaolack qui compte cinq (05) zones amodiées.

La majorité des zones amodiées riches se trouve dans la région de Kaffrine acceuillant un nombre assez remarquable de touristiques et aussi la chasse banale est pratiquée dans cette zone par des nationaux et résidents. On peut noter cependant le conflit entre le Marabout Babacar Seck et Didier Mark à la suite de l'arrêté de la Chambre administrative de la Cour Suprême qui a restitué au sieur Babacar Seck la zone du Baobolong qui lui avait été retirée par le Consein Régional pour non respect de l'exécution du cahier de charges.

XVII.4   REBOISEMENT

La Campagne Nationale de Reboisement (CNR) 2010 est caractérisée dans la région de Kaolack par une bonne pluviométrie dans le temps et dans l'espace. En effet, pour cette campagne 2010, une pluviométrie moyenne annuelle oscillant autour de 900 mm a été enregistrée.

Cette campagne a été marquée par la célébration de la journée de l'arbre qui a été une occasion de mobilisation, de réflexion et de sensibilisation des populations sur l'importance écologique et socio-économique de l'arbre dans notre environnement.

Cette journée célébrée le dimanche 1er août 2010 dans le village de Sambandé (communauté rurale de Keur Baka dans l'arrondissement de Koumbal, département de Kaolack) a été présidée par l'Adjoint au développement du Gouverneur de Kaolack, en présence du Président du Conseil Régional, des autorités administratives, locales et des chefs de service régionaux. Enfin, vingt-cinq (25) diplômes d'honneur du Conseil Régional ont été décernés dont sept (07) à des individuels qui se sont distingués dans les activités forestières et environnementales et dix-huit (18) diplômes aux communautés rurales ayant enregistré des performances de zéro (00) cas de feu de brousse durant la campagne 2009/2010 et qui ont également déployé des efforts remarquables dans les actions de reboisement et de DRS.

Le Faidherbia albida (kad) a été reconduit comme arbre parrain de la C.N.R 2010 qui a pour thème : Arbre et Agriculture.

Tableau 163 : Production de plants par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2010

Espèce	Régie	Villageoise	Communautaire	Individuel	Privée	Total
Forestier	170 619	113 975	66 942	148 641	3 250	**503 427**
Fruitiers forestiers	10 384	6 267	4 764	21 407	7 200	**50 022**
fruitiers domestiques	8 251	1 258	3 553	5 794	550	**19 406**
Espèces ornementales	5 154	1 879	90	2 153	00	**9 276**
TOTAL	**194 408**	**123 379**	**75 349**	**177 995**	**11 000**	**582 131**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 164 : Production de plants par type de pépinières et par secteur en 2010

IREF Kaolack	Régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Privées		TOTAL	
	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants	Nb	Plants	Nb	plants	**Nb**	**plants**
Kaolack	01	19 532	24	122 285	01	685	10	149 165	02	11 000	**38**	**302 667**
Guinguinéo	01	38 346	01	1 094	02	7 336	14	10 080	00	00	**18**	**56 856**
Nioro	01	136 530	00	00	15	67 328	07	18 750	00	00	**23**	**222 608**
TOTAL	**03**	**194 408**	**25**	**123 379**	**18**	**75 349**	**31**	**177 995**	**02**	**11 000**	**79**	**582 131**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 165 : Plantation massive (ha) et distribution de plants en 2010

IREF KAOLACK	Plantation massive (ha)						TOTAL (ha)
	Régie	Villageoises	Commun	Individuel	scolaire	vergers	
Secteur Kaolack	5	74,77	-	8,8	-	32,2	**120,77**
Secteur Guinguinéo	-	12,64	1	8,22	0,18	1,48	**23,52**
Secteur Nioro	-	28,28	51,5	30,9	-	23,92	**134,4**
TOTAL	**5**	**115,69**	**52,5**	**47,92**	**0,18**	**57,6**	**278,89**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 166 : Plantation linéaire (km) en 2010

IREF KAOLACK	Haie Vive	Brise Vent	Axes routiers	Délimitation	Pare feu	Total (km)
Secteur Kaolack	16,5	9,7	0,5	16,9	-	**43,6**
Secteur Guinguinéo	0,68	0,96	3	1,8	-	**6,44**
Secteur Nioro	6,9	42,34	7,92	-	2	**59,16**
TOTAL	**24,08**	**53**	**11,42**	**18,7**	**2**	**109,2**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 167 : Plantations conservatoires en 2010

IREF KAOLACK	Reboisement champêtre	Enrichement Forêt Classée	Enrichement F. régionale	0mbrage	CES/DRS	Total	
						Ouvrages	ha
Secteur Kaolack	8,05	55	-	12,03	-	**-**	**75,08**
Secteur Guinguinéo	-	-	-	-	-	**-**	**-**
Secteur Nioro	50,75	-	-	-	21 DC	**21 DC**	**50,75**
TOTAL	**58,80**	**55**	**-**	**12,03**	**21 DC**	**21 DC**	**125,83**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : DC : Diguettes en Cadre

Tableau 168 : Actions de réhabilitation (ha) en 2010

IREF KAOLACK	Mise en Défens	RNA	Boutures de salanes (km)	TOTAL ha	Km
Secteur Kaolack	311,65	60	-	**671,65**	**-**
Secteur Guinguinéo	-	7,51	4	**7,51**	**4**
Secteur Nioro	4	300	-	**304**	**-**
TOTAL	**315,65**	**367,51**	**4**	**683,16**	**4**

XVII.5   EXPLOITATION FORESTIERE

Tableau 169 : Exploitation forestière

IREF Kaolack	Charbon de bois		Bois de chauffe		TOTAL	
	Qté (qx)	Recette (FCFA)	Qté (qx)	Recette (FCFA)	Qté (qx)	Recette (FCFA)
2009	552	386 400	963	265 750	**1 515**	**652 150**
2010	413,5	289 450	953	318 000	**1 366,5**	**607 450**
TOTAL	**965,5**	**675 850**	**1 916**	**583 750**	**2 881,5**	**1 259 600**

NB : le charbon de bois est exploité dans la forêt aménagée de Sambandé dans le département de Kaolack et le bois de chauffe dans la mise en défens de Gainthe Gaye dans le département de Nioro.

XVII.6   PERSONNEL ET INTERVENANTS

Tableau 170 : Répartition du personnel de l'inspection Régionale des Eaux et Forêts par département en 2010.

Grades	IREF Kaolack	Secteur Kaolack	Secteur Guinguinéo	Secteur Nioro	Total
I. E. F.	1	0	0	0	**1**
I. T. E. F.	3	1	1	1	**6**
I. T. P. N.	1	0	0	0	**1**
Prestataire de service	1	0	0	0	**1**
A. T. E .F.	0	11	3	8	**22**
Technicien horticole	0	0	0	1	**1**
Dactylo décisionnaire	0	1	0	0	**1**
Secrétaire F. F. N.	1	0	0	1	**2**
Chauffeur F. F. N.	1	1	1	1	**4**
Manœuvre F. F. N.	1	0	0	1	**2**
Gardien F. F. N.	1	0	0	1	**2**
TOTAL	**10**	**14**	**5**	**14**	**43**

43 agents composent l'IREF de Kaolack : 1 Ingénieur des Eaux et Forêts, 6 Ingénieurs des Travaux, 01 Prestataire de service, 22 Agents Techniques, 1 Technicien d'horticulture et 12 autres employés. Deux projets interviennent dans le secteur, le PERACOD et le PROGERT.

Tableau 171 : Liste des intervenants dans le secteur en 2010.

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet)	Actions / Mesures	Programmes	Zone	Etat d'avancement	Réalisations
PERACOD	Projet	-Electrification du monde rurale - Approvisionnement en combustibles domestiques	PERACOD /ERSEN	Kaolack et Nioro	Installations dèjà effectuées	Phase d'identification et les réalisations se feront en 2011
PROGERT	Projet	-Lutte contre la salinisation des terres -Micro crédits ruraux -Lutte contre l'érosion hydrique - Plans d'aménagement participatif simplifié -RNA	Gestion et Restauration des terres dégradées du bassin arachidier	Kaolack et Nioro		- 60 ha de plantation massive -20 ha d'intensification agricole -300 ha de RNA -35000 Plants produits -14 000 000 FCFA financement GPF -Etude Bassin versant de Pakane -01 visite d'échange sur les Mise en Défens au profit de 12 paysans et 02 techniciens

Source : PERACOD et PROGERT

CHAPITRE XVIII : JEUNESSE & SPORT

La population de la région de Kaolack est relativement jeune. En effet, les quatre cinquième de cette population ont moins de 36 ans. C'est pourquoi, cette jeunesse doit être prise en charge pour un devenir meilleur de la nation en les trouvant le maximum d'infrastructures, surtout celles relatives aux sports, toutes disciplines confondues.

La région joue bien sa partition en matière de jeunesse et de sport en produisant de grands talents dans les deux domaines. Presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les mouvements associatifs de jeunesse.

Ce chapitre consacré à la jeunesse et au sport passera en revue les infrastructures et les disciplines sportives.

XVIII.1   INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

La région a un plateau assez riche en matière d'infrastructures sportives comme le montre le tableau ci-dessous où presque toutes les disciplines sont représentées à quelques niveaux prés.

En effet, mise à part les arènes de lutte concentrées à Kaolack, les départements disposent de toutes les infrastructures sportives.

En ce qui concerne les infrastructures de jeunesse, la région compte 3 CDEPS, 53 foyers de jeunes et un seul CCA.

La seule infrastructure de taille manquante est l'Espace Jeune que déplore la jeunesse régionale.

Tableau 172 : Répartition des infrastructures sportives par département dans la région en 2010

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Stade	03	01	01	05
Plateau multifonctionnel	04	03	03	10
Terrain de football	10	06	08	24
Terrain de basketball	10	04	08	22
Terrain de handball	10	04	06	20
Terrain de volleyball	04	02	03	09
Terrain vague	06	05	05	16
Arène de lutte	03	02	05	10
Dojo	15	03	04	22
Hippodrome	03	02	03	08

Source : **Service régional des sports de Kaolack**

Tableau 173 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département dans la région de Kaolack en 2010

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
CDEPS	01	01	01	03
Espace Jeunes	00	00	00	00
CCA	01	00	00	01
Maison à outils	00	00	00	00
Foyer des Jeunes	28	08	17	53

Source : Service régional de la jeunesse de Kaolack

XVIII.2   DISCIPLINES SPORTIVES, DE JEUNESSE ET LES PRATIQUANTS

La région compte 11 clubs de football, une équipe de basketball pour **147** pratiquants licenciés. Ces deux sports les plus populaires sont très pratiqués par les jeunes. Mais avec la montée en puissance de la lutte, une autre catégorie de jeunes se spécialise dans cette discipline, malgré la faiblesse du nombre d'arènes (10). Auparavant, il faut reconnaître que les plus grands champions de lutte au Sénégal provenaient de la région et de sa voisine Fatick.

La région compte aujourd'hui plus de 1 153 d'associations de jeunesse dont la majorité n'est pas reconnue par faute de récépissés. Il urge de montrer à la jeunesse la voie à suivre pour obtenir leur récépissé qui formalise mieux et surtout pérennise leur mouvement de jeunesse qui est aujourd'hui une formation de base pour les prochains leaders de la nation.

Parmi les licenciés répertoriés, ceux issus des ASC ne sont pas comptabilisés.

Tableau 174 : Répartition des clubs par département dans la région de Kaolack en 2010

	DEPARTEMENTS			Total
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Football	8	1	2	**11**
Basketball	1	0	0	**1**
Hand-ball	7	0	1	**8**
Volleyball	1	0	0	**1**
Lutte n	2	0	0	**2**
Judo	2	0	0	**2**
Athlétisme	3	0	0	**3**
Kung fu	6	0	0	**6**
Scrabble	7	0	0	**7**
Gymnastique	2	0	0	**2**
Total	**39**	**1**	**3**	**43**

Source : **Service régional des sports de Kaolack**

Tableau 175 : Répartition des pratiquants licenciés par discipline dans la région de Kaolack en 2010

DISCIPLINES	Homme	Femme	Total
Football	-	-	**-**
Basketball	71	76	**147**
Handball	65	68	**133**
Athlétisme	86	109	**195**
Lutte	315	-	**315**
Judo	39	-	**39**
Kung fu	59	25	**84**
Volleyball	30	30	**60**
Gymnastique	33	24	**57**
Scrabble	37	-	**37**
Totale	**735**	**332**	**1067**

Source : Service régional des sports de Kaolack

Tableau 176 : Répartition associations de jeunes par département dans la région de Kaolack en 2010

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Associations de jeunes avec récépissé	642	66	173	881
Associations informelles de jeunes	112	52	-	164
Total	754	118	173	1045

Source : Service régional de la jeunesse de Kaolack

CHAPITRE XIX : SECURITE ALIMENTAIRE

XIX.1 OFFRE DE CEREALES DES MARCHES

XIX.1.1   Campagne agricole

La campagne 2008/2009 a été satisfaisante tant sur le plan pluviométrique, sur l'importance des superficies emblavées que sur la productivité. D'autre part, l'hivernage 2009/2010 dont les résultats semblent mitigé sont satisfaisants dans l'ensemble parce qu'aucune poche de sécheresse et aucune infestation n'a été observée.

Les seules doléances des producteurs à renouveler sont la certification des semences de qualité, le renouvellement du matériel d'équipement ainsi qu'une mise en place précoce des intrants.

Pour cette présente campagne, les productions ont été satisfaisantes surtout l'arachide qui a connu des résultats de production exceptionnels cette année.

XIX.1.2   Offre de céréale dans les marchés

Selon le CSA, l'offre de céréale dans les marchés, estimée grâce au Système d'Information sur les Marchés (SIM) a donné 479 tonnes en 2010 contre 4 081 tonnes en 2009, soit une baisse relative de plus 750%. On observe la même tendance dans l'offre de l'arachide. Cette baisse est due certainement à la reprise des activités de la SUNEOR et de la NOVASEN qui achètent directement l'arachide au producteur.

Pour cette année, la céréale de base la plus présente dans les marchés est le riz qui représente 76% (dont 52% de riz ordinaire et 24% de riz parfumé). Les autres céréales qui suivent sont le sorgho local (10%), le mil souna (9%), le maïs local (3%) et le riz importé (2%).

Le système de collecte se fait par semaine aussi bien dans les marchés hebdomadaires que dans les marchés permanents. Autrement dit, il y a quatre collectes pendant chaque mois, ce qui permet d'estimer en moyenne l'offre de céréales mensuelle par marché ciblés. C'est ainsi que le cumul est fait à la fin de l'année pour estimer la moyenne annuelle de céréales de la région.

Le marché de Kaolack, le plus important de la région, a un stock disponible estimé à 63%, suivi de celui de Ndoffane avec 16%, celui de Ndramé Escale avec 14% et celui de Prokhane avec 7%.

Tableau 177 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Kaolack en 2010 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna	11	19	31	18	17	25	12	15	26	21	24	28
Sorgho local	7	2	1	1	4	3	2	3	5	3	3	1
maïs local	3	5	11	9	13	7	5	5	5	8	12	14
Maïs importé	0	0	0	0	30	40	24	35	0	0	0	0
riz parfumé	168	183	100	112	65	60	78	81	64	66	64	70
riz ordinaire	335	190	280	162	155	155	148	128	112	123	92	143
Total Céréale	**523**	**398**	**423**	**302**	**284**	**290**	**269**	**266**	**212**	**221**	**195**	**255**
arachide coque	16	17	15	5	2	3	1	2	100	55	10	17
arachide décortique	5	6	15	8	3	7	17	4	3	1	5	5
Total arachide	**21**	**23**	**30**	**12**	**5**	**9**	**18**	**6**	**103**	**56**	**15**	**22**

Source : CSA Kaolack

Tableau 178 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Prokhane en 2010 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna	13	9	7	9	3	11	16	12	10	8	9	10
Sorgho local	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
maïs local	2	1	2	3	2	3	2	1	4	2	3	8
Maïs importé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
riz parfumé	2	1		1	0	0	1	0	0	0	0	0
riz ordinaire	13	20	19	33	17	15	16	30	29	34	9	26
Total Céréale	**30**	**31**	**28**	**46**	**22**	**29**	**35**	**43**	**43**	**44**	**21**	**44**
arachide coque	76	21	8	4	3	3	1	1	6	55	11	28
arachide décortique	9	33	46	26	6	9	7	2	2	1	5	13
Total arachide	**85**	**54**	**54**	**30**	**9**	**12**	**8**	**3**	**8**	**56**	**16**	**41**

Source : CSA Kaolack

Tableau 179 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Ndramé Escale en 2010 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna		13	7	4	2	6	13	8	8	10	10	3
Sorgho local		2	1		1	1	1	1	-	1	400	
maïs local		2	1	3	3	3	2	1	1	2	2	3
Maïs importé							-	-	-	-	-	
riz parfumé		1					-	-	-	-	-	
riz ordinaire		11	21	19	10	15	19	31	21	25	19	18
Total Céréale		**28**	**29**	**26**	**15**	**25**	**34**	**41**	**30**	**37**	**430**	**23**
arachide coque		19	11	5	5	4	2	1	-	-	25	88
arachide décortique		9	118	7	3	9	10	3	3	2	3	23
Total arachide		**28**	**129**	**12**	**8**	**13**	**12**	**4**	**3**	**2**	**28**	**111**

Source : CSA Kaolack

Tableau 180 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Ndoffane en 2010 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna		15	8	8	8	10	9	9	9	8	8	5
Sorgho local		1	5	65	1	3	0	1	0	0	0	0
maïs local		3	3	2	8	2	2	1	2	1	0	2
Maïs importé								0	0	0	1	
riz parfumé		3	12	11	42	10	11	20	33	25	12	28
riz ordinaire		12	16	29	166	22	25	43	0	42	23	49
Total Céréale		**34**	**36**	**114**	**225**	**47**	**47**	**73**	**44**	**76**	**44**	**84**
arachide coque		15	3	2	2	2	2	0	0	0	13	46
arachide décortique		6	7	3	6	8	5	2	1	1	2	7
Total arachide		**21**	**10**	**5**	**8**	**10**	**7**	**2**	**1**	**1**	**15**	**53**

Source : CSA Kaolack

Tableau 181 : Moyenne annuelle de l'offre de céréales des marchés de la région de Kaolack (en tonne) en 2010

Céréales	Kaolack	Prokhane	Ndoffane	Ndrame Escale	Total région
mil souna	20	10	8	7	45
Sorgho local	3	0	7	37	47
maïs local	8	3	2	2	15
Maïs importé	11	0	0	0	11
riz parfumé	93	0	19	0	112
riz ordinaire	169	22	39	19	249
Total Céréale	**304**	**35**	**75**	**65**	**479**
arachide coque	20	18	8	14	60
arachide décortique	6	13	4	17	40
Total arachide	**26**	**31**	**12**	**31**	**100**

Source : CSA Kaolack

XIX.2 PRIX MOYENS DES CEREALES DANS LES MARCHES

Le système de collecte reste le même pour la détermination des prix moyens du kg de céréale dans les marchés. Cette année, les prix moyens sont analysés à deux niveaux : le prix moyen au producteur et le prix moyen en détail.

A ce titre, on constate que généralement le marché de la capitale régionale est plus cher que les autres marchés aussi bien au niveau des prix en détail que celui au producteur.

En comparant le prix en détail et le prix au producteur, nous avons constaté que le premier est souvent majoré de 5, 10 et même 25 francs, en fonction de la nature du produit.

En regardant de prés les prix moyens des céréales et légumineuses, il est permis de faire deux approches de classement des prix : les prix avant soudure qui couvrent les périodes des mois de janvier à mai puis de septembre à décembre et les périodes de soudure qui couvrent les mois de juin, juillet et aout. En période de soudure, la différence des prix avec l'autre période peuvent atteindre jusqu'à 100 francs le kg.

Tableau 182 : Prix moyen mensuel au producteur au marché de Kaolack en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna	150	145	140	145	155	160	165	145	130	120	130	148
sorgho local	140	155	155	160	170	175	170	155	160	165	160	145
maïs local	150	160	160	160	165	190	165	140	145	135	135	150
Maïs importé	-	-	-	-	150	160	150	150	-	-	-	
riz parfumé	320	275	275	275	275	310	290	300	300	315	310	310
riz ordinaire	230	210	210	210	210	230	235	270	265	270	275	275
arachide coque	135	145	145	145	155	195	200	200	165	135	115	130
arachide décortiquée	280	275	310	305	325	360	335	320	365	450	240	290

Source : CSA Kaolack

Tableau 183 : Prix moyen mensuel au producteur au marché de Prokhane en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna	130	125	125	135	145	150	145	130	110	100	105	135
sorgho local	110	155	150		170		-	-	-	-	-	130
maïs local	130	145	150	155	165	175	-	265	115	110	115	140
Maïs importé	--	-	-	-	-	-	160	-	-	-	-	
riz parfumé	325	275		280	-	--	300	-	-	-	275	
riz ordinaire	225	220	215	215	215	240	240	265	270	270	115	275
arachide coque	130	145	140	145	170	175	160	200	175	125	-	130
arachide décortiquée	215	245	235	250	290	340	305	300	305	355	215	230

Source : CSA Kaolack

Tableau 184 : Prix moyen mensuel au producteur au marché de Ndoffane en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna		130	130	135	140	150	155	130	115	100	110	130
sorgho local		130	150	155	165	175	-	-	-	-	-	130
maïs local		150	155	155	160	175	155	130	115	105	110	130
Maïs importé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
riz parfumé		275	275	275	275	285	300	-	305	310	310	310
riz ordinaire		215	215	215	215	225	240	265	270	270	275	275
arachide coque		145	145	145	175	200	190	200	-	-	115	125
arachide décortiquée		225	245	255	285	325	300	300	335	405	225	240

Source : CSA Kaolack

Tableau 185 : Prix moyen mensuel au producteur au marché de Ndrame Escale en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna		125	130	130	140	150	155	130	110	100	110	125
sorgho local		150	150	-	165	185	170	145	-	140	125	
maïs local		155	160	160	165	170	165	140	135	115	115	135
Maïs importé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
riz parfumé		300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
riz ordinaire		225	215	215	215	230	250	265	270	275	275	275
arachide coque		140	140	140	175	195	185	200	-	-	115	125
arachide décortiquée		250	255	260	275	340	310	305			375	240	240

Source : CSA Kaolack

Tableau 186 : Prix moyen mensuel en détail au marché de Kaolack en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna	160	150	150	155	160	165	170	150	125F	130	135	155
sorgho local	155	165	165	170	180	185	180	170	170	175	165	155
maïs local	160	170	170	170	175	195	175	150	150	150	145	155
Maïs importé	-	-	-	-	160	170	160	155	-	-	345	-
riz parfumé	355	320	325	325	325	325	325	325	330	350	300	330
riz ordinaire	265	250	275	275	275	275	285	285	280	285	125	300
arachide coque	150	160	160	160	170	215	225	230	185	160	275	135
arachide décortiquée	325	305	345	335	350	385	375	345	385	480	340	310

Source : CSA Kaolack

Tableau 187 : Prix moyen mensuel en détail au marché de Prokhane en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna	140	130	135	155	150	160	150	135	145F	105	110	140
sorgho local	120	165	165	-	180	-	-	-	-	-	-	135
maïs local	140	155	165	165	180	180	170	140	120	120	120	145
Maïs importé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
riz parfumé	375	325		325		-	325	-	-	-	-	-
riz ordinaire	275	275	275	275	275	275	295	290	285	300	300	300
arach coqu	140	155	150	155	175	185	170	225	180	135	125	135
arach décort	235	270	250	275	315	375	330	325	340	390	230	240

Source : CSA Kaolack

Tableau 188 : Prix moyen mensuel en détail au marché de Ndoffane en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna		145	140	150	150	160	165	135	125F	105	120	135
sorgho local		175	160	170	170	185	-	145	-	6	-	140
maïs local		175	170	170	170	180	165	140	125	115	120	135
Maïs importé		-	-	-	-	-	325	-	-	-	-	
riz parfumé		325	325	325	325	330	30	330	335	350	350	335
riz ordinaire		275	275	275	275	270	300	285	280	300	300	300
arachide coque		160	155	155	180	225	210	-	-	-	120	130
arachide décortiquée		300	295	290	310	355	340	340	360	430	245	265

Source : CSA Kaolack

Tableau 189 : Prix moyen mensuel en détail au marché de Ndrame Escale en 2010 (en FCFA/KG)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
mil souna		140	140	140	145	155	165	135	120F	110	115	130
sorgho local		175	165	-	175	200	175	160	-	150	135	-
maïs local		175	175	175	180	175	175	150	145	125	125	140
Maïs importé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
riz parfumé		350	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
riz ordinaire		275	275	275	275	275	300	285	285	300	300	300
arachide coque		150	155	150	185	210	195	220	-	-	125	130
arachide décortiquée		275	285	275	305	375	350	330	330	405	265	250

Source : CSA Kaolack

Le Centre Culturel Régional, structure déconcentrée et décentralisée du Ministère de la Culture et des loisirs, a deux missions fondamentales: une mission de représentation et une mission de structure technique à la disposition des collectivités locales.

Par ailleurs, le principal objectif est d'engager une dynamique culturelle au niveau de la région afin de permettre : aux artistes de se développer à tous les niveaux, et à la population d'être au diapason de l'avancée culturelle mais également de sauvegarder le patrimoine local.

Les potentialités de la région en matière culturelle sont énormes à cause surtout de son statut de carrefour car étant un passage forcé entre les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali et des Guinées Bissau et Conakry. La région engendre une diversité culturelle extraordinaire favorisé par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée et même les bambara du Mali etc.

XX.1 SITES DES CEREMONIES CULTURELLES

Tableau 190 : Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2009

DATES	ACTIVITES	LOCALITES OU LIEUX	OBSERVATIONS
Mars	La nuit du Rip	Médina Sabakh - Nioro - Kaymor	Initiateurs: Populations
Avril 4 - 5 - 6	Festival du Théâtre et du Rire (FEST'RIRE)	Kaolack	Promoteur: Guédel Mbodj Partenaire : L'association des Artistes Comédiens du Sénégal (ARCOTS)
Mai 5 - 6 -7	Gamou Traditionnel de Kahone	Kahone	Initiateur:<<Association Pencum Saloum >>
Mai 20 - 25	Journées Culturelles de la Communauté Rurale de Keur Baka Sous Préfecture de Koumbal département de Kaolack	Keur Baka	Initiateurs: Populations
A déterminer	Cérémonie rituelle d'offrandes à Mbossé Coumba Djiguéne Totem de Kaolack	Kaolack	Initiateurs: Populations
A déterminer	Cérémonie divinatoire du Baaw - Naan (Prières et offrandes) à l'approche ou pendant l'hivernage pour que les pluies tombent en abondance	Kaolack	Initiateurs: Populations
Novembre 25 - 28	Festival International des Arts et Tradition du Saloum 1ére Edition	Kaolack et les autres départements	Initiateurs : Conseil Régional de Kaolack et le Réseau des artistes de Kaolack
---	Journées Culturelles de Kahone	Kahone	Initiateurs : Commune de Kahone

Source : CCR Kaolack

XX.2 SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES

Tableau 191 : Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région en 2009

Département	Sites
Kaolack	Bâtiment abritant la Gouvernance de Kaolack
	Ex-Palais de Justice de Kaolack
	Mosquée Diabel Ka
	Mosquée Kanéne, Léona
	Tumulus de Ndalane, Arrondissement de Gandiaye
Nioro	tata de Maba Diakhou Bâ à Nioro
	Mausolée de Mame Diarra Bousso à Prokhane
	Puits de Mame Diarra Bousso
	Tombe de Matar Kalla Dramé, à Ndimb Dramé
	Site mégalithique de Sine Ngayéne
	Site mégalithique de Mbolop Tobé, au village de Konomba
	Site mégalithique de Sine Wanar
	Mosquée de Kabakoto

Source : CCR Kaolack

XX.3 INFRASTRUCTURES CULTURELLES

Tableau 192 : Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2009

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Centre Culturel	02	00	00	02
salles des fêtes	01	01	03	05
Centre de lecture	02	0	0	02
Alliance Franco-sénégalaise	01	00	00	00

Source : CCR Kaolack